This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 843,808

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Un Neveu du Prince de Bénévent

LOUIS
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD

1784-1808

Copyright by Perrin and Co, 1910.

ıévent

GORD

[illegible]

s.

DE [illegible] ERIGORD

S

ys.

[illegible] Co, 1910

Il a été imprimé 5 *exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder.*

Un Neveu du Prince de Bénévent

LOUIS

DE

TALLEYRAND-PÉRIGORD

1784-1808

d'après de nouveaux documents.

PAR

E. ANGOT

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1911

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

DC
255
.T32
A62

695·720–12·1

UN NEVEU DU PRINCE DE BÉNÉVENT
LOUIS DE TALLEYRAND-PÉRIGORD

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DU PRINCE DE BÉNÉVENT

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. — Ses frères: Archambaud et Boson. — Ses neveux: Louis et Edmond.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord acquit, à l'âge de six ans, la qualité d'aîné par la mort de son frère François-Jacques, venu au monde deux ans avant lui, enfant premier-né de Charles-Daniel, comte de Talleyrand-Périgord, colonel de Royal-Piémont, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général, et de son épouse, Alexandrine-Victoire-

Éléonore de Damas d'Antigny. La première enfance de Charles-Maurice fut extrêmement négligée; c'était alors un cadet[1]; de plus, l'infirmité qu'une chute put bien aggraver, mais non causer, comme il l'a dit lui-même dans ses *Mémoires* — inexactitude bien pardonnable — le rendait impropre au service militaire où tous les aînés de son nom étaient, selon l'usage, destinés.

La naissance de deux autres fils ne pouvait qu'accroître l'indifférence des parents pour Charles-Maurice. Autorisés par un conseil de famille, ils le dépouillèrent de ses droits d'aîné pour en investir leur fils Archambaud, de huit ans et demi plus jeune que son frère. Ésaü dépossédé avait voué à Jacob une haine féroce : Charles-Maurice aima sincèrement ses deux frères, Archambaud et Boson ; il les servit dans un temps

1. Son arrière-grand'mère, la princesse de Chalais, le prit en pitié ; elle le fit venir chez elle en Saintonge, où il passa quatre heureuses années. Charles-Maurice était chez la princesse de Chalais lorsque mourut son frère aîné, qu'il n'avait peut-être jamais vu.

où il y avait quelque mérite à le faire. Il témoigna à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants une affection dans laquelle il entrait autre chose que l'intérêt du nom et de la gloire de sa « maison ». Ce fut un oncle à la moderne, un bon oncle, soucieux surtout d'être aimé. Boson n'eut qu'une fille, née sous le Consulat, et beaucoup plus jeune que ses cousins, les enfants d'Archambaud. Ceux-là, deux fils et une fille demeurés en France pendant la tourmente révolutionnaire, furent, sans aucun doute, surveillés et dirigés par leur oncle dès l'instant que celui-ci rentra en France, le 20 septembre 1796. La belle partie de la vie privée de Talleyrand, que l'autre ne doit pas faire oublier, s'ouvre donc à la date même qui marque le début de son exceptionnelle fortune. Comblé dans ses ambitions publiques, il était, autant que le propre père de ses neveux, fier de ceux qu'il nommait « les enfants de sa tendresse ».

Louis et Edmond de Périgord, tous deux élégants, aimables, intelligents, d'éducation

parfaite, d'esprit très cultivé — Edmond un peu faible et frivole, Louis très solide — ont laissé peu de trace dans l'histoire de leur temps. Edmond, qui fournit une brillante carrière militaire, n'est plus rien que le mari de sa femme, l'incomparable Dorothée de Courlande, duchesse de Dino. Quant à Louis, les dictionnaires ne le connaissent seulement pas : une indication sans date de naissance ni de mort, inexacte pour la durée de sa vie, au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale[1], et deux lignes dans le précis historique sur les comtes de Périgord par M. de Saint-Allais, composent toute sa biographie. C'est que Louis n'est pas intéressant pour les généalogistes, étant mort sans alliance; il n'a pas pu se signaler dans les emplois de premier rang, vu le peu d'années qui lui ont été départies ; mais il est né aux derniers beaux jours de l'ancien régime, juste à temps pour conserver le souvenir du milieu, dou-

1. NOUVEAU D'HOZIER, *Talleyrand*, 309.

blement privilégié par l'accord de la noblesse et de la fortune, auquel il appartenait. A peine arrivé à l'âge de raison, il vécut de la morne existence des enfants de *ci-devant* ; à dix ans, il n'a plus de mère, son père est émigré, tous ses parents sont dispersés ; il a derrière lui une sœur et un tout jeune frère. Puis, le temps s'éclaircit ; mais les lourdes et longues épreuves infligées à son enfance ont mis dans son esprit un sérieux qui ne s'effacera point. Tous ceux qui ont connu Louis de Périgord ont remarqué la qualité de son jugement et loué sa sagesse qui était particulièrement aimable et simple.

Engagé vers la fin du Consulat, il prit une part active aux deux plus glorieuses campagnes de Napoléon en qualité d'aide de camp du major-général Berthier ; entre temps, il résida en Bavière avec son chef qui, volontairement oublieux de la hiérarchie et des trente années qui les séparaient, le considérait comme un ami. Après le traité de Tilsit, l'Empereur envoie Louis de Périgord à

Saint-Pétersbourg auprès de notre ambassadeur Caulaincourt, qui ne veut plus le rendre et ne s'en sépare que sur un ordre exprès venu de Paris.

Savoir contenter tout le monde en faisant toujours son devoir n'est pas chose commune. Mériter de tous ses supérieurs des éloges sans restriction et laisser de charmants souvenirs dans les salons de Paris, de Varsovie, de Munich, de Saint-Pétersbourg ; plaire à Napoléon et plaire à la société de Joséphine, cela suppose un ensemble de qualités qui, généralement, s'excluent et dont la réunion est le propre des sujets d'élite. Louis de Périgord est un sujet d'élite ; à ce seul titre, tout ce qu'il a été possible de découvrir de sa vie vaut la peine d'être connu, d'autant plus que les étapes de cette trop courte existence sont encadrées dans des circonstances auxquelles ne manque aucun genre d'intérêt.

CHAPITRE II

MADEMOISELLE DE SÉNOZAN-VIRIVILLE

Le vicomte Archambaud de Périgord est fiancé à Mlle de Sénozan de Viriville. — Le comte de Vienne, grand-père de Mlle de Sénozan.

La Gazette de France du 4 décembre 1778 et *le Mercure* du 10 annoncèrent, dans les nouvelles de Versailles, que Leurs Majestés et la famille royale avaient signé, le dimanche 29 novembre, le contrat de mariage d'Archambaud, vicomte de Périgord, avec Mlle de Sénozan de Viriville. Le fiancé avait exactement seize ans et trois mois, et depuis trois mois il était sous-lieutenant au régiment Dauphin-dragons, y étant entré le 1er sep-

tembre, jour anniversaire de sa naissance[1].

Dauphin-dragons était depuis deux ans en garnison à Provins qu'il quitta l'année suivante pour Thionville ; mais il est probable que la présence du jeune sous-lieutenant à son régiment était plus accidentelle que continue. Ce futur époux n'avait assurément pas achevé sa croissance ; il devait atteindre la taille de cinq pieds quatre pouces (1 m. 73) ; on peut supposer qu'il avait déjà « sa tournure ravissante, sa jolie figure et — ce qui était un trait de ressemblance avec Charles-Maurice — son nez au vent[2] ».

Le père d'Archambaud, Charles-Daniel, était devenu chef de branche par le passage dans la maison de Chalais de son frère aîné, Gabriel-Marie de Périgord, dont nous au-

1. 1er septembre 1662. — Les pièces concernant Archambaud de Périgord, conservées aux Archives administratives de la guerre, ne s'accordent pas sur l'époque de son entrée au régiment. La date de 1776 est indiquée plusieurs fois et même celle du 1er janvier 1776, qui est tout à fait invraisemblable. L'état récapitulatif des services du comte Archambaud donne la date du 1er septembre 1778.

2. Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires*, VI, 519.

rons à reparler bientôt. Le parti était donc fort beau pour Mlle de Sénozan de Viriville, la noblesse de sa famille paternelle n'ayant pas l'illustration de celle de son fiancé; l'union était également avantageuse pour l'autre côté, car Henriette-Magdeleine-Sabine de Sénozan possédait de grands biens. Elle était d'ailleurs petite cousine d'Archambaud et avait un an de moins que lui.

Cela faisait un bien jeune ménage; mais on avait l'habitude de régler aussitôt que possible l'établissement des enfants, et surtout de l'aîné. Charles-Daniel s'était marié, comme son fils, entre seize et dix-sept ans; il est vrai que sa femme, Éléonore de Damas, en avait vingt et que lui-même était fort éloigné de la dissipation trop commune aux hommes de sa classe et de son temps. Il semble que quelque chose de la solidité de Charles-Daniel ait passé à l'aîné de ses petits-fils, Louis de Périgord.

Contrairement aux usages, c'est au lieu où résidait la famille du fiancé, c'est-à-dire à

Paris, que le contrat fut dressé et le mariage célébré. Le grand-père de Mlle de Sénozan, le comte de Vienne, veuf de Pélagie de Saulx-Tavannes, était le seul ascendant de Sabine. Il demeurait ordinairement à Dijon, en son hôtel, rue et paroisse Notre-Dame. Pour la circonstance du mariage il était descendu à l'hôtel du *Saint-Esprit*, rue Jacob, tandis que sa petite-fille avait pris domicile chez sa tante — où il semble bien qu'elle habitait presque toujours — veuve de messire Jean-Antoine Ollivier, comte de Sénozan, conseiller d'État ordinaire, président honoraire au Parlement de Paris. En son vivant, le président de Sénozan avait été tuteur de sa nièce Sabine, conjointement avec le comte de Vienne; il l'avait instituée sa légataire universelle.

Le premier comte de Sénozan fut David Ollivier, seigneur du Mâconnais, dont le fils, François Ollivier, épousa en 1711 une Viriville et en retint le nom. La fille de François Ollivier, deuxième comte de Sénozan, Anne-

Sabine, fit un grand mariage : elle épousa en 1730 le prince Christian de Montmorency-Luxembourg-Tingry, petit-fils de l'illustre maréchal, *tapissier de Notre-Dame*. De cette union sortit une fille, née en 1734, Louise-Pauline-Françoise de Montmorency, sur laquelle nous reviendrons, car elle figure dans un acte fort important de la vie de Louis de Périgord.

La succession masculine des Sénozan-Viriville s'éteignit avec les deux frères d'Anne-Sabine : le président de Sénozan, précédé lui-même dans la tombe par Jean-François-Ferdinand, qui avait épousé Louise-Claude, l'une des filles du comte de Vienne. Henriette-Magdeleine-Sabine de Sénozan, la fiancée d'Archambaud de Périgord, fut l'unique rejeton de ce mariage[1], et il est probable que son grand-père avait depuis longtemps arrêté le projet d'union avec le jeune vicomte Archambaud, heureux de remettre

1. Le prénom peu commun de Sabine dut lui être donné en souvenir de sa tante, princesse Christian de Montmorency-Luxembourg-Tingry, morte très jeune en 1741.

sa petite-fille à la garde de la comtesse de Talleyrand, Éléonore de Damas, admirée pour son esprit, plus respectée encore pour ses vertus. Ajoutons que la mère de la comtesse de Talleyrand était une de Vienne, cousine germaine du grand-père de Sabine, Louis-Henri, comte de Vienne. Lui aussi fut le dernier de sa famille, illustre maison bourguignonne dont le fondateur était contemporain de Philippe-Auguste.

Louis-Henri avait à cette époque soixante-six ans. Il devait mourir octogénaire à Constance, le 2 mai 1793, loin de sa petite-fille, la sachant, elle et les siens, traqués et en grand péril ; au moins disparut-il à temps pour échapper à la suprême douleur que l'année 1794 lui aurait apportée.

A la Bibliothèque de Dijon on peut voir encore le *Journal d'un voiage en Italie fait en 1774 par Louis-Henri, comte de Vienne, dernier du nom*[1]. En tête, le portrait de

1. François de Vienne, le dernier d'une branche fixée dans le Barrois, mort à Turin en 1537, laissa ses biens à son ne-

l'auteur. Ce manuscrit a six cents pages ; il est relié en veau, et porte, gravé sur la couverture, l'*ex-libris* de l'auteur et ses armes : de gueules, à l'aigle éployée d'or avec la devise : *Tout bien avienne.*

veu, Antoine de Bauffremond, à la condition qu'il porterait le nom et les armes de Vienne. (*Dictionnaire de la Noblesse.*)

CHAPITRE III

LE MARIAGE DU COMTE ARCHAMBAUD

Le contrat de mariage. — Le conseil de famille de Mlle de Sénozan. — Célébration du mariage.

La lecture du contrat, rapporté de Versailles dans l'après-midi du 29 novembre, fut commencée le même jour devant les deux familles réunies à l'hôtel de Sénozan, rue de Richelieu, « près la Bibliothèque du Roy », poursuivie le lendemain et le surlendemain et achevée le 2 décembre.

Le contrat se trouvait fort allongé par l'énumération détaillée, avec titres et qualités, de tous les parents appelés à y apposer leur signature. Le jeune Boson était présent

qui n'avait pas quinze ans. Charles-Maurice abbé malgré lui — non pas prêtre encore, il fut ordonné un an plus tard — n'y figure point. La vie fort dissipée qu'il menait à Paris l'avait-elle mis en froid avec sa famille, ou bien se dispensa-t-il d'une cérémonie qui pouvait lui paraître un peu amère ? Le régime adopté fut celui de la communauté : coutume de Paris ; toutefois, un revenu annuel de 20.000 livres fut laissé à la libre disposition de la future et très riche épouse « pour ses habits, linge à son usage et menues dépenses particulières [1] ».

Le dimanche 27 décembre, trois semaines après la signature du contrat, Me Collet et Me Lormeau, notaires au Châtelet de Paris, se transportèrent de nouveau à l'hôtel de Sénozan, et devant eux comparut « haute et puissante damoiselle, mademoiselle Henriette-Magdeleine-Sabine Ollivier de Sénozan

1. Une copie du contrat sur parchemin, nouée avec des flots de ruban bleu, se trouve aux Archives nationales, T, 89-91.

de Viriville, mineure, dame de la terre et marquisat de Rosny, de la terre et comté de Sénozan, de la terre et marquisat de Sennecy, de la terre et marquisat de Falavier et autres terres et seigneuries, laquelle, autorisée à cause de sa minorité par son aïeul et tuteur, et de l'avis des seigneurs ses parents et amis (c'est-à-dire son conseil de famille), s'engagea à constituer par donation entre vifs, irrévocable, et en la meilleure forme que donation puisse être faite, une rente annuelle et viagère de deux mille livres au profit de maître Jean-François Julliot, avocat au Parlement, demeurant à Paris, quai de l'École, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois ; le très haut et très puissant seigneur Louis-Henri, comte de Vienne, baron de Châteauneuf, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., déclarant qu'au moment de contracter mariage avec le vicomte de Périgord, sa petite-fille lui avait témoigné qu'elle désirait reconnaître par des pensions viagères les bons offices et les services qui lui avaient

été rendus soit dans la gestion de ses biens soit à raison de son éducation ».

En outre de la rente de 2.000 livres qu'elle s'obligeait de payer à M. Julliot, « qui avait dirigé ses affaires avec beaucoup de zèle et d'intelligence, lui achetant des terres et terminant par des transactions avantageuses différents procès à elle suscités », Mlle de Sénozan constituait dans les mêmes conditions une pension de 800 livres à la demoiselle Noailly, sa gouvernante, et une autre de 500 livres à la demoiselle Hévain, sa sous-gouvernante, qui la servait depuis son bas âge :« le dit comte de Vienne approuvant ces libéralités, et ajoutant que la fortune de la dite demoiselle de Viriville la met en état d'accorder les dites récompenses d'une manière digne d'elle ».

Ces pièces, dont le détail est fort long, signées le 27 décembre « avant midy », demeurèrent à Me Lormeau et doivent être encore dans les archives de l'étude [1].

1. Elles ont été transcrites sur le registre dit des insi-

Le conseil de famille de Mlle de Sénozan-Viriville se composait de six membres (c'est encore le compte aujourd'hui), tous appartenant à la première noblesse de France. Un marquis de Pasquier-Franclieu, deux comtes de Saulx-Tavannes, « messire Anne-Léon duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, premier baron chrétien de France ; messire Charles-François-Christian de Montmorancy-Luxembourg-Tingry, oncle de Mlle de Sénozan-Viriville à cause de sa défunte épouse dame, madame Anne-Sabine de Sénozan » ; enfin, messire Charles-Daniel, comte de Talleyrand-Périgord, cousin maternel et père du jeune vicomte Archambaud.

Ayant assuré le sort des personnes qui avaient pris soin de son enfance et de ses biens — car les chiffres ci-dessus énumérés représentaient des rentes plus que doubles de celles qu'ils représenteraient aujourd'hui

nuations des dons mutuels, donations, etc., de la Ville de Paris, commençant le 2 janvier et finissant le 17 mai 1779 ; le marquis de Boulainvilliers étant prévôt de la ville et vicomté de Paris. Archives nationales, Y, 454.

— Mlle de Sénozan ne dut plus avoir de pensées que pour le mariage dont si peu de jours la séparaient. Il fut célébré à Saint-Sulpice dans le courant de janvier 1779; la date exacte fait défaut, les registres de la paroisse Saint-Sulpice ayant disparu dans les incendies de la Commune; mais *la Gazette de France* du 26 janvier 1779 nous apprend que la vicomtesse de Périgord fut présentée au roi et à la famille royale, à Versailles, le dimanche 24 janvier, ce qui permet de rapporter le mariage à la première quinzaine du mois.

CHAPITRE IV

L'HOTEL DES TALLEYRAND-PÉRIGORD

L'hôtel de Guerchy, demeure du comte et de la comtesse de Talleyrand. — L'hôtel particulier du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord.

Le vicomte et la vicomtesse de Périgord eurent très promptement leur domicile particulier ; il est peu vraisemblable qu'ils aient débuté par là : leur jeune âge et la coutume s'y opposaient. Ils allèrent donc habiter chez leurs parents, le comte et la comtesse de Talleyrand, qui avaient depuis longtemps quitté l'hôtel de la rue Garancière, où étaient nés leurs enfants, pour s'installer dans une superbe demeure de la rue Saint-Dominique,

laquelle existe encore, se trouvant juste au point où le boulevard Saint-Germain s'écarte de la rue Saint-Dominique dont il a fait disparaître toute une partie.

L'hôtel porte à présent le n° 1 ; il portait le n° 67 lorsque la rue Saint-Dominique commençait à la rue des Saints-Pères. Construit par Germain Boffrand, « c'est l'une des perles du superbe collier que portait la rue Saint-Dominique ». En 1725 il fut acquis du président Amelot de Gournay pour le maréchal de Montmorency-Luxembourg, troisième fils du *tapissier de Notre-Dame*, et sa femme, la maréchale, née de Harlay. Leur fils, dit prince de Tingry, oncle, par sa femme Anne-Sabine, de Mlle de Sénozan, habita aussi cet hôtel qu'il vendit, au milieu du dix-huitième siècle, au comte de Guerchy. Celui-ci, nommé ambassadeur en Angleterre, loua la propriété qu'il ne pouvait plus occuper, mais elle conserva son nom : hôtel de Guerchy [1]. Elle

1. Consulter LEFEUVE, *Anciennes Maisons de Paris*, 3e vol. — Mais Lefeuve a fait une confusion entre le prince de Tin-

était en mitoyenneté avec les religieuses du Saint-Sépulcre, dites de Belle-Chasse ; ses vastes jardins s'étendaient jusqu'au couvent de Panthémont dont l'entrée était rue de Grenelle.

Si l'on consulte l'un des plus anciens almanachs de Paris, celui de Lesclapart, qui parut, d'année en année, depuis 1774 jusqu'en 1791, l'on voit qu'à l'hôtel de Guerchy habitaient non seulement le comte et la comtesse de Talleyrand, mais encore la comtesse douairière, appelée marquise de Talleyrand, et que l'archevêque de Reims, l'un des quatre frères du comte de Talleyrand, y avait aussi son domicile, ou mieux son pied-à-terre, car cet excellent prélat vivait dans son diocèse. On y relèverait encore un autre frère du comte et de l'archevêque, le vicomte

gry et son cousin germain, Charles-François, dit maréchal de Luxembourg comme son oncle et son illustre aïeul. Ce n'est pas le prince de Tingry qui fut le protecteur de Jean-Jacques, ainsi que le dit Lefeuve, mais Charles-François, maréchal de Luxembourg, dont l'hôtel était situé près des boulevards; c'est lui qui possédait à Montmorency la magnifique propriété où fut hébergé Jean-Jacques.

Louis-Augustin, et l'abbé de Périgord (Charles-Maurice) avant qu'il eût loué un pavillon dans les terrains de Belle-Chasse.

Le n° 128 apparaît pour la première fois dans l'almanach de l'année 1781 ; il est conforme au numéro donné par un autre almanach en quatre volumes dont un est consacré spécialement au faubourg Saint-Germain : *État actuel de Paris ou le Provincial à Paris par Watin*, ouvrage fort curieux paru en 1788. Watin reprit, en le développant, pour le numérotage des maisons, le système de Lesclapart, et il est digne de remarque que ce fut une mesure d'initiative privée. Le système n'était pas parfait ; il était surtout incomplet. Le numérotage n'était général que dans les rues des faubourgs successivement annexés ; dans l'ancien Paris, un petit nombre de rues possédait la commodité du numérotage, dont au reste, à cette époque, les négociants seuls devaient se soucier [1].

1. Le plus ancien système de numérotage correspond à celui des lanternes, dont chacune donnait son propre numéro

L'almanach Watin, beaucoup plus complet que celui de Lesclapart, donne l'adresse du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord : 127, rue Saint-Dominique ; c'était la maison contiguë à l'hôtel de Guerchy. Un acte notarié du 24 janvier 1781 nous apprend qu'à cette date les jeunes époux avaient déjà leur habitation particulière, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice. Il s'agissait encore d'une donation entre vifs au profit « d'un cy-devant laquais de la dame de Périgord » — vieux serviteur probablement de Mlle de Sénozan. — Il avait versé ses économies, une somme de 1.000 livres, à son ancienne maîtresse qui, autorisée par son

aux maisons qu'elle éclairait, tant à droite qu'à gauche de la rue. Lesclapart, suivi par Wattin, ne tenant plus aucun compte des lanternes, attribua un numéro à chaque ouverture sur la rue : porte, allée ou boutique. Le système des lanternes donnait un même numéro à plusieurs maisons ; celui-ci, en bien des cas, donnait plusieurs numéros à la même maison. Les numéros se suivaient sans distinction de pairs et d'impairs en partant de la droite (comprise comme aujourd'hui) jusqu'au bout de la rue, et revenant par la gauche en face du point de départ. Consulter VITU, *Maison mortuaire de Molière*, p. 94 et suiv.

époux, s'engageait à lui servir une rente viagère de 100 livres : « le comte s'obligeant solidairement avec la dite dame son épouse tant et si longtemps que durera la communauté de biens qui subsiste entre le dit seigneur et la dite dame son épouse ».

Un autre document de 1783-1784, dont il sera parlé tout à l'heure, prouve de façon indiscutable que le comte et la comtesse Archambaud avaient bien ce qu'on appelle familièrement leur « à part », et qu'ils habitaient, près de leurs parents, une maison louée aux religieuses de Belle-Chasse. Ce n'était pas une grande propriété, mais ils n'en avaient nul besoin avec la commodité toute proche des jardins de l'hôtel de Guerchy [1].

1. L'hôtel habité par le comte et la comtesse Archambaud de Périgord jusqu'en 1789 porte aujourd'hui le n° 3 — ou le n° 5 — car sur le plan de Jaillot, 1775, l'hôtel de Guerchy paraît comprendre une annexe qui serait le n° 3 actuel.

CHAPITRE V

LES ENFANTS DU COMTE ARCHAMBAUD

Les premiers-nés du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord. — Naissance de Louis de Périgord. — Son parrain, le comte Gabriel-Marie de Périgord. — Sa marraine, la princesse de Montmorency. — Journal des recettes et dépenses du comte et de la comtesse Archambaud, tenu par M. Osmond, secrétaire de l'abbé de Périgord, agent général du clergé. — André Osmond, précepteur des enfants du comte et de la comtesse Archambaud.

Ils étaient mariés depuis deux ans pendant lesquels le jeune sous-lieutenant au régiment Dauphin-dragons avait dû faire au moins quelques apparitions à Thionville et à Metz, où l'on retrouve Dauphin-dragons en 1779 et en 1781. L'année suivante, Archambaud de

Périgord se rendit au siège de Gibraltar qui fixait l'attention de toute l'Europe et assista aux évolutions des batteries flottantes du célèbre officier de génie d'Arçon.

Au camp de Saint-Roch, en face de la ville, nos princes, le comte d'Artois, le duc de Bourbon, paradaient brillamment, « mais n'approchaient point du feu, si ce n'est du feu de la cuisine ». Gibraltar resta aux Anglais et les épigrammes plurent sur les princes qui n'avaient pas acquis le droit d'en rire, comme le grand Condé des « léridas ».

Capitaine en second au régiment Dauphin-dragons, Archambaud de Périgord fut présenté par Monsieur, frère du roi, pour remplir la place de mestre de camp (colonel) en second au régiment de Provence, dit de Monsieur Infanterie depuis qu'une ordonnance du 12 novembre 1770 l'avait donné en propriété à Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence. Ce régiment avait été formé en 1674 par le comte de Grignan, gendre de Mme de Sévigné, qui en fut le premier colonel. Archambaud

passa avec le même grade aux chasseurs d'Alsace en 1788.

Les exigences de sa carrière militaire se conciliaient aisément avec les nécessités de sa vie mondaine, et comme il n'avait pas hérité de la vertueuse austérité paternelle et maternelle, qu'il était jeune, élégant, riche, une foule de succès et d'aventures le mirent à la mode. Archambaud de Périgord était alors « l'homme le plus charmant de la cour de France [1] ».

Il ne faut pas se montrer trop sévère pour des légèretés de conduite si fréquentes et, en quelque façon, si naturelles en ce temps et ce milieu, d'autant plus que les jours de fête étaient comptés à ces brillants seigneurs. Viennent les jours sombres, et ils ne tarderont guère, Archambaud nous apparaîtra comme un père très courageusement affectionné à ses enfants.

Il en eut au moins cinq. L'existence des trois derniers serait seule connue si le docu-

1. Duchesse d'Abrantès, *Salons*, I, 215.

ment annoncé plus haut ne prouvait qu'ils avaient eu des aînés venus dès le début de ce précoce mariage. C'est un *Journal*, remarquablement bien tenu, des recettes et dépenses du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord [1], annexé à une *Constitution* relative à des arrangements pécuniaires entre le comte de Talleyrand et son fils [2].

L'on y voit que « le 13 septembre 1783 la somme de 453 livres 11 sols a été payée à la dame Chauvel, gouvernante des enfants du comte et de la comtesse Archambaud, formant, avec la somme de 600 livres à elle payée le 26 avril dernier, celle de 1.053 livres, montant d'un mémoire arrêté par Mme la comtesse Archambaud : le dit mémoire pour gages et nourriture de la dite dame Chauvel et de la sous-gouvernante jusqu'au 1er may 1783, dépenses faites en route et dépenses particulières pour les enfants ».

1. Ils sont fréquemment nommés comte et comtesse ; mais dans ce cas le prénom « Archambaud » n'est pas omis.
2. Archives nationales, T, 89-91.

Par conséquent, vers la fin de l'année 1782, Archambaud, qui n'avait que vingt ans, était déjà père d'au moins deux enfants. Les mots « dépenses faites en route » font penser que les enfants passaient une partie de l'année à la campagne, probablement à Rosny-sur-Seine, marquisat que Sabine de Sénozan avait hérité de sa famille paternelle durant sa minorité. D'ailleurs, les parents devaient y faire eux-mêmes de fréquents séjours. Au temps des épreuves on constate la présence de la comtesse Archambaud à Rosny ; sous le Consultat et l'Empire, le comte y est à peu près fixé ; à la même époque, son frère Charles-Maurice se plaisait beaucoup à Rosny. Ce sont là des indications d'habitudes prises de longue date.

La jeune comtesse témoignait pour ses enfants d'une sollicitude bien rare en ce temps-là. Elle voulut leur assurer des soins semblables à ceux qu'elle-même avait reçus de la « demoiselle Noailly et de la demoiselle Hévain, qui l'avait servie dès son bas âge ». Ces

tout petits enfants ont déjà en avril 1783 — la première naissance ne pouvant guère remonter au delà de 1781 — gouvernante et sous-gouvernante, sans compter les nourrices.

Nous voilà loin de cette femme grossière logée dans un faubourg de Paris qui laissait tomber d'une commode le petit Charles-Maurice et vaguer, sordide, le descendant d'une si noble race.

Cependant, les premiers-nés du comte et de la comtesse Archambaud vécurent peu. Celui-là qui devait demeurer l'aîné vint au monde le 10 avril 1784, à Paris. Le jour même de sa naissance il fut présenté au baptême en l'église Saint-Sulpice. Un extrait de l'acte ayant été levé le 19 nivôse an XII (11 janvier 1804) et déposé au ministère de la Guerre, cette pièce fort intéressante ne nous manque pas comme nous a manqué l'acte de mariage des parents.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre, le dix avril, est né et a été baptisé Archambaud-Marie-Louis, fils de Archambaud-

Joseph de Talleyrand-Périgord et de dame Magdeleine-Henriette-Sabine Olivier de Sénozan-Viriville son épouse. Le parrain, Gabriel-Marie de Talleyrand-Périgord, et la marraine, dame Louise-Pauline-Françoise de Montmorency-Luxembourg-Tingry, veuve de Louis-François Joseph de Montmorency[1] ».

(*Extrait et collationné sur le dit acte de naissance et délivré par moi soussigné gardien des registres de l'état civil et de ceux des ci-devant paroisses de Paris, hospices, etc... déposés aux Archives du département de la Seine* — 19 *nivôse an douze.*)

L'enfant tenait de son père le premier de ses prénoms, le second de son parrain, le troisième de sa marraine : c'est celui-là seul qui servit ; on l'appelait Louis, et il ne signa jamais d'autre prénom.

Le parrain et la marraine avaient été choisis comme il convenait pour un garçon. Gabriel-Marie, comte de Périgord et prince

1. Archives administratives de la Guerre.

de Chalais, grand d'Espagne de première classe, cordon bleu, lieutenant-général, était un personnage d'importance. Colonel à vingt ans, il se signala de telle façon à Raucoux que le maréchal de Lœwendal le chargea de présenter au roi les drapeaux pris sur l'ennemi. Son mariage avec sa cousine, l'héritière des princes de Chalais, dont il assuma le nom et les dignités, fit de son frère, Charles-Daniel, père d'Archambaud et grand-père du nouveau-né, le chef de la maison de Talleyrand. Toutefois, Gabriel-Marie ne se fit jamais appeler le prince de Chalais : il réserva ce titre à son fils aîné ; toute sa vie, ce fut le comte de Périgord, homme excellent, vertueux et simple que, les *Mémoires* de Mme d'Abrantès font connaître et aimer.

Il était né en 1726 et approchait de la soixantaine lorsqu'il fut parrain de son petit-neveu Archambaud-Marie-Louis. Le comte de Périgord habitait un très bel hôtel, rue de l'Université, au n° 108, construit par Boursier; on l'appelait l'hôtel de Périgord :

Périgord house pour le fils cadet de Gabriel-Marie, dont l'anglomanie faisait le désespoir et l'agacement de son père. De cette vaste demeure qui fut sous l'Empire l'habitation du maréchal Soult, il ne reste rien. La rue de l'Université a été coupée par deux voies nouvelles : la rue de Solférino et le boulevard Saint-Germain ; celui-ci a fait disparaître l'hôtel de Noailles sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui une partie du ministère de la Guerre ; l'hôtel de Périgord, contigu à l'hôtel de Noailles, mais plus rapproché de la rue de Bellechasse, a été pris par la rue de Solférino[1].

Parlons de la marraine. Fille unique du prince Christian de Montmorency-Luxembourg-Tingry et d'Anne-Sabine de Sénozan, cousine germaine de la comtesse Archam-

1. Consulter le beau plan du faubourg Saint-Germain, de Jaillot, 1775. Les plans de Turgot sont plus anciens ; aussi l'hôtel de Guerchy y est-il nommé Montmorency ; celui de Noailles, d'Etrées ; celui de Périgord n'est marqué ni sur l'un ni sur l'autre. A la fin du dix-huitième siècle, la rue de Bellechasse n'était ouverte qu'entre le quai et la rue Saint-Dominique.

baud, mais de beaucoup plus âgée qu'elle, Louise-Pauline-Françoise, deux fois mariée à des Montmorency, venait de perdre son second mari. Le premier était le fils du protecteur de Jean-Jacques ; il était mort à vingt-cinq ans, aux armées, laissant à sa femme un fils et deux filles. Le fils mourut à cinq ans, six semaines après son père. Rousseau, logé à Montmorency, chez le grand-père, raconte que cet enfant, soumis par le célèbre médecin Bordeu à un régime sévère, était bien heureux de venir dévorer chez lui un pauvre petit morceau de pain ! « Mme de Montmorency avait dans Bordeu une foi dont son fils finit par être victime : j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha et l'enfant mourut de faim [1] ! » De quelque autre chose aussi peut-être ; l'on sait que Rousseau n'aimait pas les médecins [2].

1. *Confessions*, liv. XI.

2. Voici comment il traite le plus illustre des praticiens de cette époque, le genevois Tronchin : « Tronchin vint à Paris faire le saltimbanque ; il en remporta des trésors. » (*Confessions*, liv. VIII.)

L'une des sœurs de cet enfant mourut jeune ; l'autre, Charlotte, épousa Anne-Léon de Montmorency, premier baron chrétien de France, que l'on a vu figurer, comme le prince de Tingry, au conseil de famille de Mlle de Sénozan et signer à son contrat de mariage.

La dame Chauvel, qui était en charge à la fin de l'année 1783, eut probablement la surveillance du nouveau-né, de sa sœur Mélanie-Xavière, qui naquit en septembre 1785, et d'Edmond, venu au monde deux ans après Mélanie. Point de journal de recettes et dépenses pour nous renseigner là-dessus ; le seul qui ait été conservé s'arrête à la fin de mai 1784 ; il a pour auteur M. Marin-Joseph Osmond, secrétaire de Charles-Maurice, abbé de Périgord, agent général du clergé de 1780 à 1785. M. Osmond, un peu plus âgé que l'abbé de Périgord, était né en 1752, à Saint-Ébremond-de-Bon-Fossé[1], près de

1. Saint-Ébremond ou Saint-Évremond. L'on sait que le célèbre écrivain du dix-septième siècle, fils du seigneur de Saint-Denys-le-Guast, près de Coutances, avait pris le nom d'une terre possédée par son père. Il est probable que

Saint-Lô, et avait fait ses études au collège de Coutances; vers 1775, il fut reçu avocat au Parlement de Caen. Comment des relations qui devaient durer autant que leur vie se nouèrent-elles entre l'abbé de Périgord et M. Osmond? Peut-être par l'intermédiaire de la famille La Besnardière, dont il n'est pas téméraire de supposer qu'elle connaissait les Osmond. Jean-Baptiste de Gouy, plus tard comte de La Besnardière, et l'un des collaborateurs les plus connus de Talleyrand au ministère des Relations extérieures, était né à Périers, bourg distant de Saint-Ébremond de cinq à six lieues. Il avait l'âge d'André Osmond, frère cadet de Marin-Joseph; comme André Osmond, La Besnardière fit ses études à Paris; comme lui, il se destinait à l'état ecclésiastique. Tous deux renoncèrent à leur projet en raison des circonstances politiques.

Quoi qu'il en soit, Marin-Joseph Osmond, en outre de ses fonctions auprès de l'abbé,

c'était Saint-Évremond-de-Bon-Fossé, situé à égale distance de Saint-Denys-le-Guast et de Coutances.

agent général du clergé, s'était chargé, non de gérer les propriétés du comte et de la comtesse Archambaud, ni de diriger leur maison: le journal n'indique rien de semblable, il indique même le contraire[1]; mais d'encaisser et de payer pour leur compte.

Ce journal nous apprend encore que la belle-mère avait la haute main dans le jeune ménage: c'est sur *mandat* de la comtesse de Talleyrand que M. Osmond remet, le 5 novembre 1783, « 480 livres à Brière, valet de chambre du comte Archambaud, pour achat de bois de chauffage; sur mandat de la comtesse de Talleyrand qu'il remet à elle-même 650 livres pour payer le nommé Lescot, laquais de Mme la comtesse Archambaud, qui a dû être renvoyé ce jourd'hui ». Il ne délivre rien au jeune comte lui-même sans un reçu: « Le 1er janvier 1783, 1.400 livres au comte Archambaud *suivant sa reconnaissance* », et, scrupuleusement, M. Osmond ajoute: « Je

1. M. Osmond paie sur mémoires (fournissseurs, gages des gens, etc.) *arrêtés* par un M. Dupin.

n'ai eu aucune connaissance de l'emploi qu'il a fait de cette somme. » — « Le 9 janvier, 1.080 livres au comte Archambaud dans les mêmes conditions. »

Mais il est à noter que la comtesse de Talleyrand laissait sa très jeune belle-fille parfaitement maîtresse de la direction de ses enfants : les mandats relatifs à la dame Chauvel et à la sous-gouvernante sont donnés à M. Osmond par la comtesse Archambaud. C'est aussi par ce journal que nous savons que l'hôtel occupé rue Saint-Dominique par le comte et la comtesse Archambaud appartenait au couvent de Belle-Chasse : « Le 3 novembre pour à compte du loyer de l'hôtel occupé par, etc... 85o livres suivant quittance des dames prieure et procureuse de Belle-Chasse. »

Combien de temps M. Osmond demeura-t-il le trésorier du comte Archambaud, nous l'ignorons[1] ; mais il dut rester attaché

1. Dans les papiers relatifs à la succession du comte de Talleyrand (1788-1789), on ne voit nulle part le nom de M. Os-

à Talleyrand jusqu'au moment où celui-ci quitta la France à la fin de 1791. Les notes prises sur M. Osmond par son neveu, M. Pierre Osmond, qui en tint directement de son oncle tous les éléments, n'indiquent pas qu'il ait rempli d'autres fonctions jusqu'au temps des troubles et de la Terreur qu'il passa à Saint-Ébremond dans sa famille. Il est à croire qu'il ne perdit jamais contact, autant qu'il se pouvait faire à une telle époque, avec Talleyrand, car il entra le même jour que lui, le 18 juillet 1797, au ministère des Relations extérieures, en qualité de secrétaire particulier du ministre ; il passa en 1804 sous-chef de division politique.

La famille de Périgord, non plus que Talleyrand, n'avait oublié M. Osmond. En 1808, lorqu'une grande douleur viendra la frapper, M. Osmond s'y trouvera associé comme un vieil ami avec qui les relations sont intimes

mond; mais celui de M. Laulaigne pour la comtesse de Talleyrand et celui de M. Dupin pour le comte Archambaud. (Archives nationales, T, 89-91).

et fréquentes. Il avait acquis un autre titre à l'estime des Périgord en faisant entrer chez le comte Archambaud son jeune frère André, qui se destinait à l'Église et avait dû changer la direction de sa vie.

André Osmond était né à Saint-Ébremond en 1766 et avait fait au collège de Navarre des études très brillantes. Il commença l'éducation des enfants du comte Archambaud, assez promptement interrompue par les troublants puis tragiques épisodes de la Révolution. D'après les notes rédigées par son neveu, André Osmond aurait accompagné en émigration le comte Archambaud, qui n'y resta pas très longtemps [1]. Il est présumable que le précepteur revit, avant le père, les enfants demeurés en France et put rentrer dans ses fonctions, qui ne prirent fin qu'en 1805.

André Osmond, estimé et aimé autant que son frère Marin-Joseph par la famille de Pé-

1. Il ne fit peut-être que l'aider à sortir de France ; aucun dossier d'émigré n'existe aux Archives à son nom; mais l'objection n'est pas péremptoire.

rigord, partagea tout à fait sa vie jusqu'à la Restauration où, par l'entremise probable de Talleyrand, il fut nommé conservateur de la Bibliothèque Mazarine, situation dont il était deux fois digne par la sûreté et par la modestie de son érudition. André Osmond mourut, en 1837, conservateur de la Mazarine : il il avait été bibliothécaire de la duchesse de Berry, à laquelle le château de Rosny passa en 1818[1].

1. C'est à Rosny où, chez les Périgord, André Osmond avait passé une partie de son existence, qu'il se maria en 1822 avec Mlle Tollay. Son frère, Marin-Joseph, s'était marié en 1810. Ni l'un ni l'autre ne laissèrent de postérité. Mme André Osmond a survécu près de quarante années à son mari. Elle s'était retirée à Rosny, sa ville natale, où Corot, ami des Osmond, l'allait visiter chaque année. C'est chez elle qu'il peignit un chemin de croix pour l'église de Rosny.

CHAPITRE VI

DISPERSION DE LA FAMILLE

Le comte de Talleyrand quitte l'hôtel de Guerchy pour l'hôtel de Castellane. — Sa mort. — Le comte et la comtesse Archambaud s'installent rue de l'Université. — Émigration des Talleyrand. — Preuves que le comte Archambaud n'a quitté la France qu'après que le décret d'arrestation eût été lancé contre lui. — La comtesse Archambaud est arrêtée à Calais.

Le comte et la comtesse de Talleyrand quittèrent l'hôtel de Guerchy au printemps de 1788, soit que le propriétaire l'ait voulu reprendre, soit que la location leur en parût trop lourde lorsque le vicomte Augustin-Louis, frère puîné du comte de Talleyrand, s'étant marié, s'installa rue de Bourbon. Au-

gustin-Louis, reçu chevalier de Malte de *minorité*, huit mois après sa naissance, avait fait la guerre de Sept Ans dans le régiment de son frère Charles-Daniel, était devenu maréchal de camp en 1780. Sur le tard, en 1787, il épousa la veuve du marquis de Bussy, dont il n'eut pas d'enfants.

Le comte et la comtesse de Talleyrand louèrent « un appartement » qu'ils firent réparer à leurs frais [1] dans l'hôtel de Castellane, rue de Grenelle, au coin de la rue du Bac où, six mois plus tard, la vieille marquise de Talleyrand mourut, et quelques semaines après, son fils, le comte de Talleyrand. Il n'avait guère que cinquante-quatre ans.

1. Les mémoires des peintres, serruriers, etc., sont aux Archives nationales, T, 89-91, en tout semblables à ceux d'aujourd'hui avec d'infinis détails pour la moindre chose. L'appartement avait au moins deux étages; toutefois, l'*Almanach royal* continuant de marquer rue de Grenelle le marquis de Castellane, cordon bleu, c'est donc que les Talleyrand n'occupaient pas tout l'hôtel. A la mort du comte, Mlle Charlemagne qui, trente ans plus tôt, avait conduit le petit Charles-Maurice chez la princesse de Chalais, était encore au service de la comtesse de Talleyrand. — L'hôtel de Castellane, ancien hôtel de Berwick, a été remplacé par une maison qui porte le n° 67.

Le comte et la comtesse Archambaud habitaient encore rue Saint-Dominique à la fin de l'année 1788, ainsi que le prouve l'inventaire fait après le décès du comte Charles-Daniel [1]. L'année suivante, ils étaient installés rue de l'Université; mais les actes notariés, qui établissent de façon certaine ce domicile, ne donnent pas, selon l'usage du temps, le numéro de l'hôtel. Une pièce judiciaire de 1794 lui attribue le n° 900, ce qui ne renseigne point du tout sur son emplacement, le système de numérotage des maisons ayant changé en 1792 [2].

1. Archives nationales, T, 89-91. Certaines dépenses étaient communes aux deux ménages pour lesquelles le comte Archambaud servait à son père une pension de 8.000 livres qui cessa le 1er avril 1788, jour que le comte de Talleyrand quitta l'hôtel de Guerchy.

2. En 1792, les sections municipales supprimèrent le numérotage par rue et adoptèrent un numérotage par *îlot* comprenant un nombre plus ou moins considérable de rues, de sorte que la dernière rue d'un îlot pouvait commencer avec un numéro de quatre chiffres. Le système d'après lequel les rues étaient classées dans chaque îlot est extrêmement confus; il y avait aussi des séries tournantes. « C'est une incohérence qui touche au délire », a écrit Vitu (ouvrage cité). Napoléon mit fin à ce désordre comme à beaucoup d'autres.

La comtesse douairière de Talleyrand, son fils le comte Boson et l'archevêque de Reims ne demeurèrent pas longtemps rue de Grenelle après la mort du comte de Talleyrand. Nous les retrouvons, même avant 1790, rue de Bourbon (rue de Lille). C'est de là qu'ils émigrèrent; c'est là que leurs papiers furent saisis après leur départ. Dans l'ancien hôtel de Grammont-Caderousse acheté par l'archevêque, on trouva des états de propriété appartenant à la comtesse Archambaud récemment séparée de biens d'avec son mari : mesure de prudence commandée par les événements politiques et qui fut très utile à ses enfants[1].

Encore quelques mois et, de tous les Talleyrand, il ne restera en France que le vieux comte de Périgord, son frère Augustin-Louis, le comte et la comtesse Archambaud. La comtesse douairière, Éléonore de Damas, chercha un refuge en Allemagne[2]; son fils

1. Archives nationales, T, 1669.
2. Archives nationales, F, 7-6097. « Amnistie accordée pour

Boson passa à l'armée des princes; les deux fils du comte de Périgord, le prince de Chalais et Adalbert, l'anglomane, étaient à Londres où résida longtemps l'archevêque de Reims, qui ne devait rentrer en France qu'en 1814. Des quatre frères de l'archevêque, le comte de Talleyrand était mort ; le plus jeune, nommé ambassadeur à Naples en 1785 s'y trouvait à la chute de la monarchie et y resta; les deux autres se refusèrent à quitter leur pays. Si l'un, Augustin-Louis, échappa à la prison et à l'échafaud, c'est qu'il mourut dans son hôtel de la rue de Bourbon le 27 juillet 1793[1]; il y était seul avec de fidèles domestiques; sa femme avait émigré. L'autre, le doyen de la famille, le comte de Périgord, fut incarcéré; le Dix Thermidor le sauva.

fait d'émigration le 15 fructidor an XI de la République à la dame veuve de Talleyrand domiciliée à Wolfenberth, Basse-Saxe. »

1. Le *Précis des comtes de Périgord*, par SAINT-ALLAIS, le fait mourir en émigration. C'est une erreur. Toutes les pièces relatives à son décès et à sa succession se trouvent aux Archives nationales, T, 1668-1681-1686. Pour qu'à une telle époque il ait pu mourir tranquillement chez lui, il fallait qu'il fût très malade depuis plusieurs mois.

Lorsque Talleyrand passa quelques jours à Paris en août 1792, il y avait encore deux oncles et son frère Archambaud; mais les derniers actes épiscopaux de l'évêque d'Autun avaient dû brouiller momentanément Charles-Maurice avec les siens; d'ailleurs, si l'on s'en rapportait aux états de service d'Archambaud de Périgord, il faudrait admettre que, depuis six mois, lui aussi était hors de France. Cette pièce établit qu'il fit la campagne de 1792 comme aide de camp du comte d'Artois; celles de 1794, 1795 et 1796 dans un régiment à son nom qu'il avait levé au service de Sa Majesté britannique, et que, le 1er janvier 1798, il cessa de servir activement. Mais il ressort avec la dernière évidence que cette note a été façonnée de manière que le comte Archambaud puisse obtenir en 1816, comme il le souhaitait, sa mise à la retraite sur le pied de maréchal de camp. Et il l'obtint en effet : le décret est du 26 juin 1816. « Le comte Archambaud de Périgord, maréchal de camp retraité, est

nommé au grade honorifique de lieutenant-général. De notre règne la vingt-deuxième année. Louis[1]. » La pension fut réglée à 2.000 francs. Le total du service effectif était de dix-neuf ans quatre mois (septembre 1778 au 1er janvier 1798), plus les campagnes : Gibraltar, l'armée des princes en 1792 et l'armée anglaise de 1794 à 1796.

Que le comte Archambaud ait commandé un régiment à la solde de l'Angleterre, le fait est certain. Un rapport du grand juge, ministre de la Justice, du 3 brumaire an XI (25 octobre 1802) appelle l'attention des consuls sur les émigrés qui, depuis leur radiation, ont participé à des distributions de fonds provenant de l'étranger et, parmi eux, Archambaud et son frère Boson. Tous deux venaient de faire un voyage en Angleterre pour y terminer la liquidation de leurs comptes. L'aîné, qui était colonel, aurait touché un reliquat de 1.500 livres sterling,

1. Guerre. Archives administratives.

et Boson, qui n'était que capitaine, un solde de 500 livres, porté à 900 « par la faveur de M. Pitt[1] ».

Mais, en l'année 1792 et dans la première moitié de 1793, Archambaud n'était pas au service des princes, pour l'excellente raison qu'il était à Paris où, sans se cacher absolument, il s'effaçait de son mieux. Les preuves existent que le comte Archambaud ne quitta son pays qu'à la dernière extrémité, ne s'éloigna de ses enfants qu'au moment où il ne pouvait plus leur être utile.

La séparation des deux époux, de fréquents changements de domicile attestent les difficultés de leur existence. Le mari s'était transporté dans un quartier où la notoriété de son nom était aussi faible que possible. Il résida en l'année 1791 sur la section du Nord, et de janvier 1792 au mois de mars 1793, sur la section Poissonnière, ainsi que l'établit la pièce suivante : « Du 2 mars dix-sept cent quatre-vingt-treize, nous, soussignés, La-

1. Archives nationales, F, 7-6415.

coste et Fougas, citoyens de la section Poissonnière, certifions nous être présentés au comité de la dite section avec M. Archambaud Talleyrand né en l'année 1763 (1762) pour attester qu'il est à notre connaissance qu'il demeure rue du faubourg Denis n° 36 depuis quinze mois sans interruption, en foi de quoi... etc. » Le certificat porte neuf signatures, en outre de celle d'Archambaud, et au bas, est écrit : « Il est à remarquer qu'il a demeuré un an sur la section du Nord dont il nous a justifié par son certificat de résidence de ladite section[1]. »

Il avait été bien avisé de quitter le faubourg Saint-Germain : deux fois déjà l'on était venu pour arrêter son oncle, le vieux comte de Périgord, le prenant pour lui[2].

1. Archives nationales, F, 7-5609. L'ancien calendrier est employé en 1793 et même en 1794 dans nombre de pièces pourtant officielles.

2. Cela ne prouve pas qu'Archambaud eût habité l'hôtel de Périgord; mais n'ayant résidé que quelques mois rue de l'Université, puisqu'en 1791 il est domicilié sur la section du Nord, son hôtel était peu connu, tandis que l'hôtel de Périgord était connu de tout le monde.

Le 20 avril, Archambaud réclame auprès du district de Montfort, en Seine-et-Oise, à propos d'une liste d'émigrés sur laquelle il avait été faussement porté, et joint, à l'appui de sa réclamation, le certificat de résidence que venait de lui délivrer la section du faubourg Denis. Deux jours plus tard, le mandat d'arrêt était lancé contre lui; mais on s'obstinait à le chercher à l'hôtel de Périgord.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE
DE LA RÉPUBLIQUE

MANDAT D'ARRÊT DÉCERNÉ CONTRE ARCHAMBAUD PÉRIGORD

Le comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale au comité de surveillance de la section de la fontaine de Grenelle.

« Du vingt-deux avril dix-sept cent quatre-vingt-treize, an second de la République une et indivisible, le comité arrête que le comité de surveillance de la section de la fontaine

de Grenelle fera des perquisitions dans l'hôtel de Périgord rue de l'Université, afin de s'assurer si Archambaud Périgord prévenu d'émigration n'habite pas actuellement cette maison et de le faire mettre en état d'arrestation s'il y est trouvé et de le faire conduire au comité[1]. »

Archambaud eut la chance d'échapper aux poursuites[2]. Peut-être put-il se concerter avec sa femme avant de prendre le chemin de l'exil. La comtesse était encore à Paris le 16 avril 1793. Les certificats délivrés par la sec-

1. Archives nationales, F, 7-5609. La section de la fontaine de Grenelle — partie du faubourg Saint-Germain — tirait son nom du beau monument de Bouchardon qui est rue de Grenelle, près la rue du Bac. — L'ère républicaine eut quelque temps son point de départ au 1er janvier 1792, de sorte que les documents compris entre le 1er janvier 1793 et le 21 septembre 1793 ont été datés de l'an II, alors qu'ils appartiennent à l'an Ier d'après le système qui prévalut de faire commencer l'année en septembre.

2. Il fut aidé naturellement. Les sentiments conservés par Archambaud de Périgord pour M. M.-J. Osmond, aussi bien que pour M. André Osmond, et qu'une gestion financière remontant à de lointaines années ne justifie pas, donnent à penser que M. M.-J. Osmond a bien pu être mêlé à l'évasion du comte. En 1793, M. M.-J. Osmond était à Saint-Ébremond. N'est-ce pas par là qu'Archambaud aurait pu gagner l'un des ports très proches du Cotentin et passer en Angleterre ?

tion de la fontaine de Grenelle nous apprennent qu'elle résida dans ce quartier, sans interruption, du 1er octobre 1791 jusqu'au 16 avril 1793, sauf pendant les trois mois qui suivirent la fatale journée du 10 août 1792; elle passa ces trois mois à Rosny. Le 20 novembre, elle était rentrée à Paris; les deux époux n'habitaient plus ensemble, mais ils n'étaient pas loin l'un de l'autre, Archambaud, de 1791 à 1793, n'ayant pas cessé d'avoir son domicile à Paris.

C'est à la date extrême du 15 avril 1793 que l'on peut fixer la dernière réunion du comte avec sa femme puisque, d'une part, le mandat d'arrêt est du 22 avril et, qu'averti à temps il prévint les recherches soit en fuyant, soit, d'abord, en se cachant et que, d'autre part, on perd toute trace de la comtesse à Paris, à partir du 16 avril.

Deux certificats de résidence conservés aux Archives de l'Isère prouvent qu'elle se rendit alors dans ce département. Voulait-elle retirer quelque argent des propriétés qu'elle

possédait de ce côté et rejoindre son grand-père, le comte de Vienne, réfugié à Constance, en traversant la Savoie où les troupes piémontaises venaient de rentrer ? Si tel était son plan, elle y renonça ; mais, évidemment, la comtesse Archambaud cherchait à se sauver — ce n'était que trop naturel — car, le 10 septembre, elle était à Calais. Or, quel motif pouvait l'appeler à Calais, sinon l'espoir de réussir à passer le détroit ? Espoir trompé plusieurs fois, sans doute, puisqu'elle vécut sept mois et demi à Calais, du 10 septembre 1793 au 5 floréal an II (25 avril 1794). Ce jour-là, le brigadier de gendarmerie l'arrêta et la conduisit à Paris, d'après les ordres du Comité de sûreté générale de la Convention nationale[1].

1. Certificats de résidence et arrestation. (Archives nationales, F,7-6097.)

CHAPITRE VII

MORT DE LA COMTESSE ARCHAMBAUD

La comtesse Archambaud de Périgord à Saint-Lazare. — Elle est jugée le 8 thermidor et décapitée au moment même de l'arrestation de Robespierre.

Le sinistre voyage dura quatre jours. La comtesse fut écrouée à Saint-Lazare le 10 floréal (29 avril), et transférée à la Conciergerie le 7 thermidor suivant (25 juillet). Elle avait été emprisonnée au temps que le Tribunal révolutionnaire assurait encore quelques faibles garanties aux accusés ; mais, six semaines plus tard, la loi du 22 prairial les faisait toutes disparaître et supprimait jusqu'aux défenseurs. On imagina le complot des prisons pour expliquer et hâter les mas-

sacres, et les deux sections du Tribunal révolutionnaire : l'une, présidée par Coffinhal, l'autre, par Dumas, condamnèrent chacune en moyenne une vingtaine d'accusés par jour.

Le 8 thermidor, la fournée était de trente dans la section de Dumas et de vingt-cinq dans celle de Coffinhal devant qui, avec le n° 19, comparut Magdeleine-Henriette-Sabine Sénozan-Viriville, femme Périgord, âgée de trente et un ans, née à Paris, sans état, domiciliée rue de l'Université, 900.

Elle avait été amenée la veille avec ses compagnons d'infortune à la Conciergerie, sur l'ordre de l'accusateur public.

« Le gardien de la maison d'arrêt de Lazare remettra à la gendarmerie de l'huissier les nommés 1°..... 19e femme Périgord..... prévenus pour être conduits au tribunal révolutionnaire.

Le 7 thermidor an 2e de la république une et indivisible.

« A.-Q. FOUQUIER[1]. »

1. Antoine-Quentin.

Les vingt-cinq accusés étaient prévenus « de s'être déclarés les ennemis du peuple par des trames, manœuvres et complots révolutionnaires ; examen fait des pièces adressées à l'accusateur public (quelles pièces ? aucune ne figure au dossier, si l'on peut ainsi appeler un réquisitoire *omnibus* où le galimatias le dispute à la sottise), examen fait des pièces adressées à l'accusateur public, il en résulte que les vingt-cinq prévenus paraissent avoir été les complices de la conspiration *hourdie* dans la maison d'arrêt, dite Lazare, pour enfoncer les portes et parvenir à l'évasion qui serait devenue le signal de nouveaux forfaits. Tous les prévenus ont secondé les trames de Capet... Il est prouvé aujourd'hui que la représentation parmi les ennemis extérieurs de la France était solidaire et qu'un seul ou deux individus de la même famille de ce parti ex-noble la représentait tout entière parce que les autres ne restaient dans l'intérieur que pour y être les agents des manœuvres perfides du tyran, pour livrer le peuple fran-

çais aux despotes étrangers et à leurs esclaves. »

L'ex-secrétaire de Bailly « qui avait préparé avec lui le massacre des citoyens au Champ de Mars », Jozeau, secrétaire « du conspirateur Pétion », n'avaient sans doute pas de « représentation parmi les ennemis extérieurs de la France » ; mais la formule avait été fabriquée assez péniblement — il y paraissait — il fallait qu'elle servît pour tous. Réciproquement, il était invraisemblable que la comtesse de Talleyrand-Périgord eût participé « à tous les crimes commis par les infâmes Bailly, Lafayette et Pétion » ; cependant, comme tous les autres accusés (sauf deux, provisoirement renvoyés en prison : c'était l'usage ; un seul acquittement donnait une apparence de justice à vingt condamnations), comme tous les autres accusés, la comtesse Archambaud fut « convaincue d'avoir conspiré avec les Girondins contre l'unité et l'indivisibilité de la République » et, en outre, « d'avoir correspondu avec son mari émigré ».

D'ailleurs, point d'interrogatoire, à peine une constatation d'identité, point de plaidoiries. Six témoins déposèrent ; tous étaient des détenus « à Lazare » ; ils étaient présentés par l'accusateur public et introduits sur sa requête. Pas un mot de leurs déclarations n'est consigné sur le procès-verbal : on y lit que chacun a fait sa déclaration, c'est tout. Les procès-verbaux étaient imprimés à l'avance ; on ajoutait à la main les noms des accusés et une date : ces iniques et inepties rengaines par elles-mêmes n'en avaient pas et pouvaient servir plusieurs mois ; si bien qu'au 8 thermidor on utilisait des procès-verbaux imprimés avant la loi de prairial et mentionnant « les accusés et *leur conseil* ». On a simplement barré à la main : *leur conseil* [1].

La séance s'était ouverte à 10 heures du matin. A 2 heures, ce dut être fini. Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur

1. Archives nationales, W, 432 (971).

public : c'était Liendon, le substitut de Fouquier-Tinville, condamna vingt-trois innocents à la peine de mort : innocents, certes, nonobstant la correspondance avec les émigrés. Le devoir était devenu trop difficile et trop douteux, il se confondait avec trop d'ignominies, d'injustices et d'absurdités pour qu'une pauvre femme fût décapitée parce qu'elle avait écrit à son mari, émigré malgré lui, envoyé au père des nouvelles de ses enfants.

Quatre malheureuses furent comprises dans le même arrêt. Deux : la comtesse de Périgord et la femme d'un officier irlandais ; deux autres, condamnées le même jour dans la section présidée par Dumas : la femme de chambre de la veuve Narbonne-Pelet et Françoise de Stainville, ex-princesse de Monaco, firent une déclaration de grossesse [1]. Et qui pourrait les en blâmer ? En face de la mort, un sursis d'un jour, un sursis de quel-

1. La princesse de Monaco se rétracta ensuite.

ques heures doit apparaître comme le salut. Cette innocente supercherie leur aurait sauvé la vie si les officiers de santé et la sage-femme assermentée par le tribunal eussent demandé seulement vingt-quatre heures pour établir leur conviction. Mais les rapprots furent rédigés le jour même, portés en la chambre du Conseil, et le tribunal déclarant que, « d'après ces rapports, il était constant que les quatre condamnées n'avaient aucun signe apparent de grossesse, ordonna de passer outre à l'exécution des jugements du tribunal rendu ce jourd'hui ».

Il n'est pas probable que la comtesse de Talleyrand-Périgord ait été exécutée le 8 thermidor. Tandis que les officiers de santé et la sage-femme écrivaient leurs rapports, les charrettes avaient dû se remplir et prendre le chemin « de la place publique, dénommée barrière de Vincennes », c'est-à-dire la place du Trône. La princesse de Monaco, qui avait fait aussi une déclaration de grossesse, ne mourut que le 9 thermidor. Ce serait donc

au dernier jour, à la dernière heure de l'exécrable régime, que tomba la tête de Sabine de Viriville.

Tandis qu'on l'emmenait, les mains liées, vers l'échafaud, la Convention votait l'arrestation de Saint-Just, de Couthon, de Lebas, des deux Robespierre, de Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, et d'Hanriot, le commandant de la garde nationale. Malheureusement, ce dernier était au faubourg Saint-Antoine, s'efforçant de préparer une insurrection pour sauver la Commune et mater la Convention, à laquelle des dépêches annonçant notre entrée à Bruxelles, Malines et Anvers, avaient enfin donné du cœur. Hanriot rencontra le convoi des victimes et dispersa les gens qui, sur le bruit de ce qui se passait à l'Assemblée, se disposaient à les délivrer.

La guillotine trancha encore cinquante existences. Robespierre fut arrêté à 5 heures et demie : les dernières têtes tombaient dans le panier.

Sabine de Sénozan-Viriville avait vécu trente années. Son enfance dut être fort heureuse. Très jeune à la mort de ses parents, elle ne put sentir fortement leur perte ; entre son grand-père le comte de Vienne et sa tante la présidente, elle ne manqua point d'affection. Sa vie de jeune épouse fut brillante et enviée. A vingt-sept ans elle entra dans la voie douloureuse et l'échafaud était au bout.

CHAPITRE VIII

LES ENFANTS SOUS LA GARDE D'UN TUTEUR

M. Michel Langlois, tuteur des trois enfants du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord. — Il fait restituer à ses pupilles les biens de leur mère. — Détention et mort du comte de Périgord, le parrain de Louis. — Mme de Cazeaux et Mme de Permon, amies de la famille de Talleyrand-Périgord sont à Paris sous le Directoire.

Qui veilla sur les enfants pendant ces années d'angoisses ? La mère, très probablement, jusqu'au mois d'avril 1793, époque à laquelle elle partit pour l'Isère et, de là, se rendit à Calais. Il se pourrait qu'en partant la comtesse de Périgord eût placé ses enfants à Neuilly-sur-Seine chez une personne autrefois attachée à son service, sans doute. L'un

des deux certificats relatifs à son séjour dans l'Isère lui attribue Neuilly-sur-Seine pour domicile. C'est à Neuilly que bientôt nous retrouverons le comte Archambaud rentré en contrebande dans sa patrie, y vivant, sous un nom d'emprunt, chez une femme dont il est permis de supposer qu'elle était de son ancienne domesticité.

Après la mort « par la loi » de la comtesse de Périgord, un conseil de famille dans lequel, en dépit de la formule, aucun parent ne dut figurer — ils étaient guillotinés, incarcérés ou émigrés — nomma un tuteur : M. Michel Langlois, qui se montra singulièrement dévoué aux intérêts de ses trois pupilles.

Qu'était-ce que ce Langlois [1] ? Peut-être

1. TALLEYRAND parle, dans ses *Mémoires*, I, pp. 16-17, d'un Langlois qu'il eut pour précepteur au collège d'Harcourt et qui éleva aussi ses frères : « M. Langlois ne savait bien que l'Histoire de France et l'Almanach de la cour; il émigra en 1790, mais rentra trop tôt et fut emprisonné pendant les troubles révolutionnaires. » Assurément, ce n'est pas le tuteur des enfants de Périgord ; mais M. Michel Langlois pouvait être son parent.

un homme d'affaires connaissant, pour les avoir gérés, les biens que le jugement du 8 thermidor avait transférés à la nation, conformément à la loi du 10 mars 1793. Les familles riches de biens fonciers dont la jouissance était, sous l'ancien régime, compliquée par d'inévitables procès, ne pouvaient se dispenser d'avoir recours à des hommes de métier qui, souvent, profitèrent de l'indifférence des patrons à leurs propres affaires pour les desservir et les voler. Il y en avait aussi d'honnêtes. Nous avons vu que Sabine de Sénozan avait voulu récompenser « les bons offices et services importants » à elle rendus par M. Julliot, dont il est dit dans l'acte de donation « qu'il est à la connaissance du comte de Vienne et de toute la famille de Mlle de Sénozan-Viriville qu'il a dirigé ses affaires avec beaucoup de zèle et d'intelligence ».

Louis de Périgord, sa sœur et son jeune frère trouvèrent en M. Michel Langlois un autre M. Julliot. Avec une parfaite

connaissance des moyens que la loi mettait à sa disposition, le tuteur s'employa activement à établir les droits de ses pupilles à la restitution des biens de leur mère.

En suite de pétitions au Comité de législation de la Convention nationale, de réclamations au bureau des Domaines, il obtint, le 15 fructidor an III, l'examen du séquestre mis sur les biens meubles et immeubles de de la défunte dans le département de la Seine ; le 1er brumaire an V, la levée du séquestre mis sur les biens du département de l'Isère ; enfin, le 6 ventôse an VI, le décret suivant paya cet homme dévoué de toutes ses peines : « Le Directoire exécutif, considérant que la réclamation du tuteur des enfants mineurs a été faite en temps utile, que la résidence et la détention de Magdeleine-Henriette-Sabine Sénozan-Viriville, femme de Talleyrand-Périgord, sont attestés depuis le 1er octobre 1791 jusqu'au 8 thermidor an II; décrète que son nom sera définitivement rayé

de toutes listes d'émigrés où il aurait pu être inscrit ; le séquestre mis sur ses biens meubles et immeubles sera levé, si elle n'est mère d'émigrés, et ses héritiers seront envoyés en jouissance d'iceux avec restitution des fruits qui auraient pu être perçus par les agents de la République, à la charge, pour les héritiers, de payer les frais du séquestre administratif et tous autres légitimement dus. Dans le cas où tout ou partie de ces biens auraient été vendus en exécution des lois, le montant leur en sera remis, à la charge pour eux de payer les frais de vente [1]. »

Il est probable que les frais de séquestre administratif et « tous autres légitimement dus » avaient dévoré une notable partie de la fortune quand elle fut effectivement restituée aux trois enfants, « seuls et uniques héritiers de leur mère » ; ils ne seraient jamais rentrés en possession du reste, qui en

1. Archives nationales, F, 7-6097, et T, 1678.

valait encore la peine, sans la ténacité et le dévouement de leur tuteur. Que M. Langlois eût connu les parents et rempli pour eux quelque emploi, cela seulement peut expliquer son rôle auprès des enfants et l'habileté de ses démarches. Ces grands personnages savaient donc se faire aimer.

Le vieux comte de Périgord, le parrain de Louis, dut la vie à son valet de chambre qui s'entremit auprès des guichetiers dès que son maître fut sous les verrous, et supprima soigneusement les pétitions que le bon seigneur ne se lassait pas d'adresser à *Monsieur* Fouquier-Tinville, naïvement persuadé qu'un magistrat, d'où qu'il sorte, pourvu qu'il soit instruit d'une cause, ne requiert jamais contre la justice. Le revirement de thermidor, qui s'était produit vingt-quatre heures trop tard pour que la jeune comtesse échappât au massacre, sauva le vieux comte. Il sortit de prison sous le Directoire, ayant passé les derniers mois de sa détention dans une espèce de maison de santé, chez la citoyenne Mahé,

rue du Chemin-Vert[1], mais « dépouillé de toute sa fortune et le corps usé par les quatre années de révolution qui venaient de s'écouler. Tous les malheurs de la monarchie l'avaient atteint comme des malheurs de famille[2] ». Le comte de Périgord mourut en 1797, n'ayant pu être d'aucun secours à ses petits-neveux puisqu'il n'avait recouvré la liberté que pour languir et mourir.

Les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès fournissent des détails précieux sur la famille de Périgord à l'époque du Directoire, alors qu'on se reprit à vivre, en dépit des souvenirs si proches et d'une sécurité si précaire. « Une amie de ma mère, dit-elle, prenant courage, reçut du monde et donna des bals. » Cette amie, Mme de Cazeaux, était

1. Ce renseignement a été trouvé dans les papiers déjà cités relatifs à la succession de Louis-Augustin. Le comte de Périgord détenu, l'archevêque de Reims, l'ex-ambassadeur, Archambaud et Boson représentant leur père, la veuve de Louis-Augustin, tous émigrés, se firent représenter à l'inventaire fait en 1794 ; mais non pas Ch.-Maurice, qui était en Amérique.

2. Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, I, 357.

une parente éloignée des Talleyrand et semble avoir veillé de très près sur les enfants d'Archambaud, particulièrement sur sa fille, Mélanie-Xavière.

Mme de Cazeaux occupait l'hôtel de Périgord, rue de l'Université, dans lequel le vieux comte n'était pas rentré, mais où Laurette de Permon, la future duchesse d'Abrantès, avait dû jouer dans son enfance avec Louis de Périgord qui était exactement de son âge. Les parents de Laurette s'étaient liés en province avec le comte de Périgord; ils le retrouvèrent à Paris en 1785 et furent de sa plus intime société pendant sept années. Mme d'Abrantès ne parle qu'avec émotion du vieux comte qu'elle aimait comme un père. Les événements du 10 août chassèrent de Paris M. et Mme de Permon ; ils y rentrèrent à la fin de 1795 et Laurette noua, ou mieux renoua, avec Mlle de Périgord et Mlle de Cazeaux, une amitié à laquelle toutes trois restèrent religieusement fidèles. Laurette était trop liée avec la sœur pour ne

pas connaître parfaitement le frère. Combien de fois dut-elle le voir chez Mme de Cazeaux, dans cet hôtel de Périgord où l'un et l'autre retrouvaient leurs plus lointaines impressions d'enfance.

CHAPITRE IX

LE CAFÉ DES BAINS CHINOIS

Rentrée en France de Charles-Maurice, ex-évêque d'Autun. — Il devient ministre des Relations extérieures. — Ses démarches en faveur des émigrés le rendent suspect à la police. — Le café des *Bains Chinois*.

L'ex-évêque d'Autun, rayé de la liste des émigrés, était rentré à Paris le 20 septembre 1796. Des trois orphelins, Louis seulement pouvait le reconnaître. Entre l'enfant dépaysé dans son propre pays par la séparation d'avec tous les siens, les malheurs qu'il avait bien fallu lui apprendre, sa vie cachée dans quelque pension, et l'oncle mis en présence de l'héritier de son nom et de tradi-

Rentrée en France [illegible]
— Il devient [illegible]
démarches en faveur [illegible]
police. — Le [illegible]

L'ex-évêque [illegible]
émigrés, était [illegible]
tembre 1796. Des [illegible]
lement pouvait le [illegible]
dépaysé dans son [illegible]
ration d'avec tous les [illegible]
avait bien fallu lui [illegible]
dans quelque pensi[illegible] et l'oncle [illegible]
se[illegible] son nom et de [illegible]

s
r
e
e
s
id
e,
és

se
de
les
lé-
et-
et
eul
ital
du
irs,

l en
ient
lui !

tions restées, malgré tout, très chères, quelque chose passa qui ne devait point s'effacer. Le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures, travailla sans se lasser, sans souci d'intérêt personnel, à rouvrir la France aux émigrés, à rendre à ses neveux leur père.

Aussi, était-il fort suspect à la police. L'agent portant le n° 42 était spécialement chargé de faire causer les patrons du café des *Bains Chinois*, d'où le bruit s'était répandu « qu'une foule effroyable d'émigrés, rentrés grâce à des passeports procurés par le citoyen Talleyrand, avaient tramé, lorsqu'un coup éclaterait pour renverser le gouvernement républicain, de se travestir en ouvriers, de se mêler parmi ces derniers et de les assassiner ensuite à coups de poignards qu'ils auraient cachés sous leurs vêtements ».

Le n° 42 tâcha de savoir par les patrons de l'établissement le nom de quelques-uns de ces émigrés rentrés soi-disant au nombre de

4.000 ; mais, écrit-il dans son rapport, « ils eurent la finesse de ne pas me satisfaire sur ce point, et ils ont insisté à me répondre qu'ils étaient tellement mécontents contre le gouvernement qui était cause que depuis longtemps ils ne faisaient rien que, quand bien même il leur offrirait une récompense, ils ne diraient jamais le nom des émigrés qu'ils étaient dans le cas de connaître ».

Un autre jour l'agent, « avec toute l'adresse dont il était capable, stigmatisa l'audace de cette classe des nobles qui venait fronder les lois à Paris. La femme se contenta de déplorer leur sort ; elle ajouta qu'elle regrettait ses anciens maîtres, les Choiseul, et qu'elle pleurait la mort de Georges Choiseul tué à Quiberon. Quant au mari, il est brutal et parle de la Constitution (la Constitution du Directoire) d'un ton malveillant ; d'ailleurs, il n'en connaît rien. »

Il en connaissait qu'elle le ruinait ; il en avait par-dessus la tête du gouvernement directorial, et combien pensaient comme lui !

Encore un an de ce régime-là, et les rancunes, combinées avec le mépris, contribueront, autant que le geste de Bonaparte, à la libération de Brumaire.

Le n° 42 se rabattit alors sur un manœuvre qu'il vit sortir par la porte du jardin avec des bouteilles vides ; mais il n'en tira pas grand'chose, et comme il ne venait presque personne au café des *Bains Chinois*, l'agent abandonna son enquête. Dans une note rédigée pour l'inspecteur général de la police, on lit que le n° 42 — c'était peut-être lui le rédacteur — devrait être chargé « d'indiquer nominativement les personnes qui se réunissent chez le citoyen ministre des Relations extérieures, attendu que plusieurs individus, très connus par leur esprit antirévolutionnaire et leur conduite incivique, tenaient des conciliabules chez ce ministre ».

Le café dont les affaires allaient si mal avait remplacé les *Bains* fermés, faute de clients, depuis plusieurs années. Il était situé sur le boulevard des Italiens, près du

Pavillon de Hanovre, et les patrons de l'établissement connaissaient aussitôt qu'ils avaient affaire à un émigré « quand, au lieu de bière ou de limonade, on y venait demander un bain ».

L'on a vu qu'ils n'étaient pas disposés à vendre les nobles rentrés par la protection du citoyen ministre des Relations extérieures. Pareillement, ils ne voulurent rien dire sur le Pavillon de Hanovre « signalé comme servant de lieu de rassemblement à des émigrés et autres ennemis du gouvernement[1] ».

1. Archives nationales, F, 7-6186.

CHAPITRE X

LE COMTE ARCHAMBAUD ET SON FILS LOUIS

Le comte Archambaud de Périgord à Neuilly sous le nom de Rolin. — Il est filé par la police. — La citoyenne de Jarnac et la citoyenne de Poix. — Un jeune homme de seize ans qui serait Louis de Périgord. — Le comte Archambaud de Périgord est rayé de la liste des émigrés par les soins de son frère Talleyrand.

La duchesse d'Abrantès, décrivant un bal donné par sa mère au milieu de l'année 1798, pour lequel Mme Leclerc (Pauline Bonaparte) avait combiné une toilette qui devait « l'immortaliser », cite, parmi les admirateurs de la belle Pauline, Archambaud de Périgord. Il était rentré à cette époque, cela paraît certain. L'un des premiers, poussé par le désir de revoir ses enfants, Archambaud avait regagné

la France, mais subrepticement, « et il se cacha d'abord à Sainte-Assise, grâce à la courageuse complicité de Mme de Cazeaux : l'un comme l'autre à ce jeu risquait sa tête[1] ».

Les choses s'arrangèrent ; le comte sortit de sa retraite ; cependant, il semble impossible qu'il ait figuré au bal de Mme de Permon en 1798, puisque sa mise en surveillance, formalité préparatoire de la radiation de la liste des émigrés, ne lui fut accordée qu'en décembre 1799, et qu'en mars 1799, il vivait à Neuilly, sous un nom supposé, surveillé de très près par la police. Mme d'Abrantès, rappelant ses souvenirs de jeunesse à de longues années de distance, a bien pu commettre une légère erreur de date.

On se souvient peut-être que la comtesse de Périgord, qui avait passé quelques mois dans

1. Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires*, VII, 551. Il s'agit probablement du domaine situé à peu de distance de Melun qui fut en 1570 acheté par Le Fèvre de Caumartin, passa en 1776 à Mme de Montesson laquelle le vendit à *Monsieur*. En 1812 le comte de Pourtalès en était propriétaire. Sainte-Assise dont Mme de Cazeaux ne dut être que locataire appartient aujourd'hui au prince de Beauvau.

le département de l'Isère en 1793, s'était dite domiciliée à Neuilly, et qu'un certificat, délivré par la section de la fontaine de Grenelle, prouve que, jusqu'au 16 avril 1793, elle était domiciliée à Paris. Pourquoi la comtesse désigna-t-elle Neuilly pour sa résidence actuelle? C'est peut-être parce qu'elle ne laissait personne à Paris qui pût répondre pour elle, et qu'à Neuilly habitaient des gens de sa connaissance, probablement d'anciens serviteurs, qui aimaient et regrettaient leurs maîtres comme la patronne des *Bains Chinois*. Qui sait si les trois enfants n'avaient pas été confiés à leur garde? Circonstance digne de remarque et propre à fortifier les suppositions précédentes, c'est à Neuilly qu'Archambaud prit domicile quand, sorti de sa cachette, il était encore tenu de dissimuler son identité et dépendait de la discrétion de ses logeurs.

Des notes de police datées du mois de ventôse an VII (mars 1799) vont nous fournir, sur Archambaud et quelques autres « ci-devant » ses amis, d'intéressants détails.

A Neuilly, au bord de la Seine, rue des Sans-Culottes, 156, habitait une citoyenne Blot, à son aise, ayant deux enfants en bas âge. Cette femme Blot logeait un homme d'environ quarante ans, assez grand, dont les cheveux commençaient à tirer sur le gris, qui disait être de nationalité suisse et s'appeler Rolin. Cependant, Rolin, d'après l'agent de police, « était Talleyrand ; il avait deux enfants en pension à Paris ». Archambaud en avait trois ; mais il peut échapper quelque chose à la police et, d'ailleurs, la note nous apprend que « Talleyrand — le prétendu Rolin — était accompagné d'un jeune domestique âgé de seize ans, coloré de visage et les cheveux coupés ; qu'il le tenait proprement et le mettait à côté de lui dans son cabriolet ».

Ce jeune domestique ne serait-il pas Louis, que son père se donnait la joie d'avoir avec lui en le faisant passer pour son domestique ? L'arrangement ne pouvait être que provisoire ; en se prolongeant il aurait fait tort au jeune homme, tout au moins à son instruction ;

aussi, voyons-nous dans la note que « le prétendu Suisse a renvoyé son domestique et a pris en place un petit *jocquet* ».

Ce mystérieux personnage n'avait aucune attache avec la localité qu'il habitait, car « il n'allait jamais dans le village, sortait rarement dans le jour, mais venait à Paris, entre 8 et 9 heures du soir ». La maison de la citoyenne Blot étant située au bord de la Seine, il était facile, en effet, de venir à Paris par le quai et l'avenue de Neuilly sans traverser « le village ».

Talleyrand-Rolin était filé à Paris comme bien on pense ; on s'aperçut qu'il y demeurait quelquefois deux et trois jours et qu'il fréquentait chez la citoyenne *de* Jarnac et chez la citoyenne *de* Poix[1]. La citoyenne de Jarnac demeurait rue de Miromesnil, 1130, et la citoyenne de Poix au faubourg Honoré, 83. Le princes de Poix, de même que les Mou-

1. C'est une marque assez significative d'une réaction dans les mœurs, que le rétablissement de la particule dans une note de police.

chy, étaient des Noailles, et il y avait à Paris deux hôtels de Noailles : l'un rue de l'Université, mitoyen avec l'hôtel de Périgord ; l'autre, rue Saint-Honoré, portait, en 1791, le n° 451.

La famille de Noailles était en relations de grande intimité avec les Périgord ; l'un des deux frères de Noailles bien souvent cités dans les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, Juste, prince de Poix, deviendra en 1803 l'époux de Mélanie de Périgord, le gendre du comte Archambaud.

Un soir, sur le déclin du jour, entre 6 et 7 heures, l'on vit s'arrêter un fiacre à la porte de la citoyenne de Poix, faubourg Saint-Honoré. « Il en descendit trois femmes, *un jeune homme de seize ans* et un particulier d'environ quarante ans, dont le signalement était fort semblable à celui du prétendu Suisse. Ils demeurèrent une heure chez la citoyenne de Poix et se rendirent ensuite au n° 43 du faubourg, à côté de la rue d'Aguesseau. » Il y avait grande société dans cette

maison ; les agents remarquèrent que les escaliers et la porte cochère étaient fort éclairés.

« Le particulier » avait plusieurs agents à ses trousses ; tandis que l'un faisait le guet dans « le faubourg Honoré », un autre, « au faubourg Germain, avait vu le particulier sortir d'une maison de la rue de la Planche, dont il était parti à 5 heures pour aller prendre les trois citoyennes et *le jeune homme d'environ seize ans* qu'il avait amenés avec lui en voiture chez la citoyenne de Poix. »

La femme Blot garda bien le secret de son locataire. L'agent chargé de l'enquête à Neuilly ne réussit pas mieux que le n° 42 au café des *Bains Chinois* ; comme lui, il abandonna la poursuite, ainsi qu'en témoigne la note suivante datée du 1er ventôse : « Je craindrais me rendre suspect actuellement [en poussant plus loin l'enquête] vu que toutes les démarches que j'eai fait ne m'ont [pas] plus instruit que les premières fois. Je seay seulement qu'il est toujours dans la plus grande inquiétude et qu'il ne sort que le

soire est [et] toujours avec beaucoup de précautions. Il faudrait que quelqu'un s'informât à Neuillie de cette femme Blot et de surveiller les cabriolets qui en sortent le soir et de faire veiller chez la citoyenne Jarnac rue Miromesnil 1120 les cabriolets et voitures qui en sortent le soir ; faire de même chez la citoyenne de Poix faubourg Honoré 83. Je croirai que c'est le sure moyen[1]. »

L'agent manquait de style et d'orthographe, mais les suppositions de la police ne manquaient pas de vraisemblance : Rolin, le prétendu Suisse, et le « particulier » de la rue de la Planche, ne faisaient à eux deux qu'un seul et même émigré, et cet émigré, rentré en fraude, devait bien être Archambaud de Talleyrand-Périgord. Quand l'agent le disait absent de Neuilly pendant deux et trois jours, c'est qu'il était à Paris, rue de la Planche, dans son ancien quartier ; il reprenait contact avec ses amis et voyait ses enfants. Le jeune

1. Archives nationales, F, 7-6193.

domestique d'environ seize ans, traité avec tant d'égards, et le jeune homme d'environ seize ans que « le particulier » avait été prendre pour l'emmener chez Mme de Poix ont bien aussi l'apparence d'être, sous un double signalement, Louis de Périgord, âgé pour lors de quinze ans et qui pouvait en paraître seize[1].

Archambaud de Périgord fut définitivement rayé de la liste des émigrés le 9 brumaire an IX (31 octobre 1800). Depuis près d'un an, il était ostensiblement logé rue de Varenne, n° 939, tout près du domicile où la police l'épiait rue de la Planche[2]. Pour obtenir cette radiation, Archambaud se réclamait du décret du 22 germinal an III, lequel rapportait la loi du 27 mars 1793 qui avait mis « *hors la loi* tous les aristocrates et ennemis de la Révolution ». Fabriquer en trois ans 11.210 lois ou décrets, et refuser le bénéfice du droit social à toute une catégorie

1. A 19 ans Louis de Périgord avait 1 m. 72.

2. Ces deux adresses pourraient désigner un même domicile, la rue de la Planche étant une partie de la rue de Varenne.

de Français arbitrairement établie, c'était affaire à la Convention

Le décret de germinal mit fin à cette absurdité et répara ceux de ses effets qui étaient réparables. « Tous individus qui, par suite de la loi du 27 mars 1793, ont été poursuivis ou se sont soustraits aux poursuites exercées contre eux, ainsi que les héritiers ou ayants cause de ceux qui ont péri ou se seraient donné la mort pour échapper aux dites poursuites, seront réintégrés en vertu du présent décret dans leurs droits et dans leurs biens. » Archambaud, grâce aux certificats de résidence que nous avons reproduits, pouvait faire la preuve que la date de sa fuite était postérieure à la loi du 27 mars 1793, et qu'elle correspondait exactement à la date du mandat d'arrêt lancé contre lui. Il put même retrouver quelques-uns des témoins qui avaient signé en 1793 son certificat de résidence dans la section Poissonnière : c'étaient « Usèbe, fabricant de gazes; Baudier, chapelier; Fougas et Lebas, employés ».

Archambaud adressa au ministre de la Police générale une demande de mise en surveillance, et comme il ne pouvait pas encore avouer un domicile, elle fut signée par un fondé de procuration demeurant rue de l'Université, n° 291, près de la rue de Belle-Chasse, à l'hôtel de Périgord [1], c'est-à-dire chez Mme de Cazeaux. Le ministre de la Police générale était le citoyen Fouché, qui donna l'ordre de mise en surveillance le 1er nivôse an VIII (22 décembre 1799).

Au commissaire du gouvernement près l'administration centrale du département de la Seine.

« D'après les renseignements qui me sont parvenus en faveur du citoyen Archambaud Périgord inscrit sur la liste des émigrés et non rayé définitivement, je vous charge de mettre cet individu sous la surveillance de l'administration municipale de l'arrondissement qu'il indiquera. »

1. Le 291 était le numéro donné en 1792 à l'hôtel de Périgord, qui portait autrefois le n° 108.

Il indiqua le dixième qu'il habitait déjà. La radiation définitive était assurée ; elle fut prononcée avant la fin de l'année 1800. Mais, à partir de sa mise en surveillance, Archambaud de Périgord redevient un citoyen français ; il a un domicile reconnu, il peut hautement porter son nom et jouir en liberté de ses enfants. Telles furent ses étrennes pour le premier jour de l'an 1800. Il les devait surtout à son frère Charles-Maurice qui, rentré au ministère des Relations extérieures, le 21 novembre 1799, hâta la solution si ardemment souhaitée [1].

1. *Le ministre de la police générale de la République au préfet du département de la Seine, 17 brumaire an IX.*

« Je vous transmets, citoyen préfet, copie conforme de l'arrêté des consuls du 9 de ce mois portant que le nom d'Archambaud-Joseph Talleyrand-Périgord est définitivement rayé de la liste des émigrés. Je vous recommande de donner les ordres nécessaires pour que la surveillance à laquelle ce citoyen aurait pu être soumis comme prévenu d'émigration soit aussitôt levée et qu'il soit rendu à tous les droits du citoyen. » (Suit la pièce de l'arrêté des consuls.)

Le premier consul, BONAPARTE. *Contresigné par le secrétaire d'État,* HUGUES MARET.

CHAPITRE XI

LOUIS DE PÉRIGORD ENTRE AU SERVICE

L'hôtel de Galliffet et le salon de la rue d'Anjou. — Esprit et tournure de Louis de Périgord. — Il s'engage au 10e régiment de chasseurs. — Le colonel Auguste Colbert.

Le ministère des Relations extérieures s'était, après de nombreux déménagements, installé en 1795 dans l'ancien hôtel de Galliffet, dont l'entrée, à présent masquée par des maisons, était rue du Bac, fort proche de l'hôtel de Castellane. Ornée d'une colonnade, cette demeure a un faux air de temple grec ; « très propre à donner des fêtes, c'était l'une des maisons les plus incommodes de

Paris [1] ». Pour cette raison et d'autres encore, Talleyrand, redevenu ministre après une retraite de quelques mois, ne revint pas habiter son appartement dans l'hôtel de Galliffet. Il y recevait le corps diplomatique; mais sa famille et sa société ordinaire venaient le trouver dans sa maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré.

C'est dans ce salon « agréable et causant » que Louis de Périgord, en contact presque journalier avec l'ancienne France et la nouvelle, prit de l'une et de l'autre ce qu'elles possédaient de meilleur, de façon qu'un peu plus tard il sut prouver aux étrangers qu'un Français de grande race pouvait concilier ses traditions de famille avec les principes sains de la Révolution, plaisanter sans persifler, briller dans une réunion frivole et se faire estimer dans ses emplois par son zèle et sa compétence.

1. L'hôtel de Galliffet est occupé actuellement par l'ambassade d'Italie; on aperçoit sa lourde colonnade de la rue de Grenelle, n° 71.

Louis de Périgord, dit Mme d'Abrantès, annonçait toute la finesse de son oncle, joignant à cette disposition de ses facultés un esprit charmant, des qualités remarquables, un ton déjà parfait, une tournure qui rappelait celle de son père (ceci, on le verra, ne fut pas remarqué que par Mme d'Abrantès) et, ajoute-t-elle, pour ceux qui n'ont pas connu Louis de Périgord, ce seul mot est un éloge [1].

Le Premier Consul, qui détestait les « godelureaux », tenait Louis de Périgord pour le modèle des jeunes gens, et dans le peu de fois qu'il l'avait vu, l'avait bien jugé. « Il en parlait, dit encore Mme d'Abrantès, avec un intérêt séparé de celui qu'aurait pu provoquer tout neveu de M. de Talleyrand .» Enfin, Louis de Périgord était bon ; la seule qualité que les salons eussent pu lui faire perdre, il sut la conserver [2].

1. Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, IV, 307.

2. Sa sœur, Mélanie, princesse de Poix, était particulièrement bonne. Il est rare que Mme d'Abrantès parle de son amie sans joindre à son nom l'épithète de « bonne ».

Destiné tout naturellement à la carrière militaire, Louis s'engagea le quatrième jour complémentaire de l'an XI (21 septembre 1803) [1] au 10e régiment de chasseurs, en garnison à Fontainebleau, et dont le colonel le plus brillant et le plus jeune de toute l'armée, était Auguste Colbert. Il avait vingt-six ans et trois ans de grade. Jalousé par les « vieilles moustaches », traité de « blanc-bec » par ses hommes, Auguste Colbert, grâce à son esprit, sa verve, son entraînante valeur

1. Comme pour son père Archambaud, les pièces ne s'accordent pas sur la date de son engagement. Les unes donnent 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802); les autres, 4e complémentaire an XI (21 septembre 1803). Cette dernière date est assurément la véritable, car il serait impossible de de s'expliquer comment un jeune homme de ce nom, de cette éducation et, d'autre part, loué, ainsi qu'on le verra, pour son service et sa conduite, n'ait réussi à passer brigadier qu'au bout de quinze mois. Les Latour-Maubourg, les d'Astorg, entrés aussi au 10e chasseurs, ont conquis le premier grade en quelques semaines. Il en a été de même, évidemment, pour Louis de Périgord. — L'erreur est imputable au calendrier républicain qui en a fait commettre bien d'autres. Entre le 30 fructidor et le 1er vendémiaire, cinq (ou six) jours n'appartenaient à aucun mois; on les avait d'abord appelés du nom ridicule de *sans-culottides* et ensuite jours complémentaires. Le chiffre (républicain) de l'année restant *le même*, entre le 1er vendémiaire et les complémentaires, il y a l'intervalle d'un an.

et sa bonté, fut bientôt en union si intime avec son régiment qu'il écrivait : « J'aime mes chasseurs comme un amant aime sa maîtresse [1]. »

Colbert avait déjà derrière lui la campagne d'Égypte et la gloire de Marengo. Avec le 10e chasseurs, il fit la campagne de Bavière, combattit à Hohenlinden et fut arrêté à vingt lieues de Vienne par la convention de Steyer (25 décembre 1800), préliminaire de la paix de Lunéville. Une partie de l'armée passa l'hiver dans le Tyrol et la Bavière. C'est aux environs mêmes de Steyer que le 10e chasseurs fut cantonné : la ville offrait peu de ressources et Colbert regrettait Ratisbonne qu'il avait visitée l'année précédente et dont il avait écrit : « Ratisbonne n'est pas une belle ville, mais ses habitants sont aimables et nous y sommes bien vus lorsque nous en valons la peine. » D'ailleurs, sa courtoisie pour des étrangères lui faisait un peu oublier la justice due aux compatriotes :

1. *Colbert de Chabannais*, vol. III, 62.

« L'éducation des femmes d'Allemagne est bien supérieure à celle de nos Françaises, la plupart ignorantes comme des chouettes... Tout le monde ici parle français comme moi et l'écrit à merveille [1]... »

L'armée évacua l'Allemagne à la fin de mars. Le 10e chasseurs, faisant partie de l'arrière-garde, n'arriva à Fontainebleau, qui lui avait été assigné comme garnison, que le 26 mai 1801. Colbert avait tant couru qu'il s'ennuya du repos ; un instant, il songea à s'en aller aux Indes ; « mais le bon esprit reprit le dessus » et il employa toute son activité à remonter le régiment que le départ d'un grand nombre de vieux militaires avait fort diminué. Il en étudia l'esprit dans les chefs et dans les soldats, et consigna ses observations avec ses idées personnelles et des réflexions suggérées par de très sérieuses lectures dans un rapport extrêmement intéressant destiné au ministre de la Guerre.

La rapide transformation de son régiment

1. *Colbert de Chabannais*, III, 116.

démontra de façon pratique la valeur de ce travail. Parfaitement discipliné et organisé, le 10e chasseurs attira, si l'on peut ainsi dire, les engagements et, particulièrement, ceux dont, avec raison, le colonel se souciait le plus. « Nombre de jeunes gens bien élevés et ayant le goût du métier, déterminés aussi par le plaisir de servir sous un tel chef, s'engagèrent dans le 10e de chasseurs : parmi eux, Louis de Périgord. »

Ce n'était pas un inconnu pour le colonel Colbert. Il est possible, et même probable, qu'entre la paix de Campo-Formio et le départ pour l'Égypte, le capitaine Colbert ait été reçu chez Talleyrand. De 1798 à 1801, c'est à peine si Colbert passa quelques jours en France ; mais, établi à Fontainebleau, il put venir souvent à Paris et il fréquenta beaucoup le salon de la rue d'Anjou.

Le fils d'Auguste Colbert, le marquis Colbert de Chabannais, citant les personnes qui l'ont aidé à conserver les traditions de cette époque dit : « Le comte Archambaud de Péri-

gord, entre autres, ne manquait jamais de me rappeler, de la manière la plus bienveillante, ce que mon père apportait d'élégance et de distinction dans le salon de son frère (Talleyrand). Son fils aîné, Louis de Périgord, était entré comme simple soldat dans le 10e de chasseurs[1]. »

S'il y a dans ces derniers mots un léger sentiment d'orgueil, on doit convenir qu'il est fort légitime. Mais si le Consulat n'avait établi l'ordre et rendu au pays sa décence, croit-on que des jeunes gens de grande famille seraient venus joyeusement remplir les vides que la guerre ou les retraites avaient faits dans nos régiments? Sous le régime directorial, l'aristocratie, même celle qui avait préféré une vie précaire en France à l'existence assurée en exil, n'aurait pas donné ses fils. Sous le gouvernement consulaire et impérial, l'héritier des Talleyrand-Périgord put, sans manquer à ses aïeux, remplir son mérite en servant son pays.

1. *Colbert de Chabannais*, III, 166.

CHAPITRE XII

LOUIS DE PÉRIGORD EN BAVIÈRE

Louis de Périgord sous-lieutenant. — La revue d'inspection du 20 octobre 1804. — Louis de Périgord est nommé aide de camp du maréchal Berthier, major-général de la Grande Armée. — Edmond de Périgord. — Campagne d'Austerlitz. — Louis de Périgord en Bavière avec le maréchal Berthier. — M. Otto, ministre de France en Bavière. — Le roi de Bavière, Max-Joseph, ami du comte Archambaud de Périgord. — M. de Montgelas, ministre du roi de Bavière et Mme de Montgelas. — Lettre de Mme de Montgelas à Talleyrand.

Louis de Périgord eut les galons de brigadier au bout de trois mois, et passa maréchal des logis le 1er nivôse an XII (23 décembre 1803). Quelques jours plus tard, un emploi de sous-lieutenant étant venu à vaquer

dans son régiment, le colonel Colbert proposa, pour le remplir, le maréchal des logis Périgord. La proposition était adressée au ministre de la Guerre, Alexandre Berthier : « ... Ce sous-officier mérite l'avancement que je demande pour lui par son zèle, sa bonne volonté et l'instruction qu'il a acquise. Il monte très bien à cheval et est très capable de remplir avec distinction le nouvel emploi que je sollicite en sa faveur. AUGUSTE COLBERT, colonel. »

Le ministre de la Guerre transmit la proposition en l'appuyant au Premier Consul, qui la signa le 2 pluviôse an VII (23 janvier 1804). Le 15 février, le brevet de sous-lieutenant était expédié à Louis de Périgord [1].

La vie de garnison, soit à Fontainebleau, soit à Montreuil-sur-Mer où le régiment avait séjourné au printemps de 1803, où nous le retrouvons en janvier 1805, très laborieuse aux heures de service, devait être coupée

1. Archives administratives de la Guerre.

de quelques distractions. Le colonel était un bon vivant et pour mettre son monde en gaieté, il passait souvent la mesure. En cela, dit son biographe, « il cédait à l'entraînement du temps ; les plus graves y payaient leur tribut et un repas de corps entre officiers qui se fût terminé sans qu'on jetât la vaisselle par les fenêtres eût discrédité les convives [1] ».

Le colonel Colbert ne se contentait pas de casser la vaisselle : ses frasques sont restées célèbres. Jusqu'à quel point les jeunes officiers du 10e de chasseurs cédaient-ils à l'exemple — au mauvais exemple ; mais, ce point excepté, Auguste Colbert en donnait un si bon — c'est, naturellement, ce que l'on ignore. Au moins, nous savons que les observations de l'inspecteur sur « le personnel de chaque officier, son instruction, sa moralité et l'espèce de ses connaissances » furent extrêmement favorables à Louis de Périgord. « Jeune homme remarquable par sa tenue

1. *Colbert de Chabannais*, III, 151.

morale, plein de discrétion et de savoir-vivre ; il a su se concilier l'estime de ses camarades et de ses chefs par sa modestie. Il commence à savoir son métier auquel il donne des soins. » La revue d'inspection du 10e régiment de chasseurs avait été faite à Fontainebleau par le général Chaney, le 28 vendémiaire an XIII (20 octobre 1804) [1].

Louis de Périgord se sépara, au mois d'octobre 1805, du colonel Auguste Colbert, attaché au VIe corps de la Grande Armée, le corps du maréchal Ney. Louis, sans cesser de faire nominalement partie du 10e régiment de chasseurs, avait été mis par Berthier, ministre de la Guerre et major-général de la Grande Armée, au nombre de ses aides de camp, parmi lesquels on voit figurer aussi, mais comme aide de camp surnuméraire, le jeune frère de Louis, Edmond de Périgord, qui venait d'atteindre ses dix-huit ans.

La création toute récente (18 mars 1805) du

1. Archives de la Guerre, Historique du 10e chasseurs.

royaume d'Italie avec Napoléon pour chef, avait fourni au jeune Edmond l'occasion de débuter dans le service sans passer par le rang, en qualité de lieutenant aide de camp du général italien Pino, ministre de la Guerre du royaume [1]. Au bout de quatre mois il revenait à Paris, en vertu de la permission suivante : « ROYAUME d'ITALIE. *Milan, août* 1805, Il est accordé un congé de six mois, pour se rendre à Paris, à M. Edmond de Périgord, lieutenant dans les troupes italiennes et mon aide de camp. Il lui est particulièrement ordonné de correspondre avec moi pour les différentes affaires de service dont je le charge

1. REGNO D'ITALIA

Milano, 24 *aprile* 1805.

Le signor Alessandro Edmondo De Perigord-Talleyrand.

« Vi prevengo, Signore, che il vice Presidente dietro mi a propozione ed apposita rapporta, vi ha con suo decreto del ventitre cadente, nominato Tenente di truppe a cavallo ed avendovi io destinato all' impiego di mio ajutante di Campo. Voi godrete dal giorno del subdetto decreto di tutti idritti, le prerogative, e gli emolumenti annessi al medesimo vostro grado ed impiego.

« PINO. »

(Archives administratives de la Guerre.)

et de se conformer en tout aux instructions qu'il a reçues et que je pourrai lui donner par la suite. »

L'officier était trop jeune et trop novice dans sa carrière pour être mêlé utilement à des affaires de service. Il est probable que le général Pino se conformait à un ordre venu de Paris. En effet, les six mois de congé étant expirés, Edmond de Périgord passa avec son grade au service de France (5 janvier 1806). Il y était, de fait, attaché depuis le mois d'octobre 1805.

Les deux frères firent ensemble la campagne d'Autriche ; ils se trouvèrent à Ulm et à Austerlitz. Tous deux durent, en décembre 1805, pouvoir joindre leur oncle, Talleyrand, que l'Empereur avait appelé en Autriche pour négocier la paix de Presbourg. Tous deux passèrent en Bavière une partie de l'année 1806 avec le maréchal Berthier ; mais le rôle du jeune Edmond ne pouvait être encore bien important et n'a pas laissé de traces, tandis qu'il en existe

des missions confiées à l'aîné, et elles se rattachent aux affaires les plus délicates que le maréchal eut à régler.

Le traité de Presbourg avait été signé le 26 décembre ; restait à en faire exécuter les conditions, à obtenir, dans les délais convenus, l'évacuation des territoires cédés par l'Autriche à la France, à la Bavière, au Wurtemberg et au duché de Bade. Il fallait transférer le pays bavarois de Wurtzbourg à l'électeur de Saltzbourg, et l'électorat de Saltzbourg à l'Autriche ; enfin, mettre le roi de Bavière en possession de l'ancien margraviat d'Anspach auquel la Prusse avait dû renoncer comme à la principauté de Neuchâtel et à celle de Clèves. Neuchâtel allait être donné à Berthier lui-même, Clèves avec Berg à Murat, beau-frère de l'Empereur.

C'était un chassé-croisé d'acquisitions et de pertes fertile en complications politiques, en discussions de détail et en résistances locales. L'occupation de l'Allemagne par nos troupes, nécessaire à l'exécution des traités,

était une cause permanente de difficultés ; puis, c'était le rapatriement des prisonniers autrichiens, la crainte d'une subite agression de la part des vaincus qui jouaient avec la Russie une partie assez louche, l'interminable affaire des bouches de Cattaro, le mauvais vouloir du roi de Wurtemberg, l'hostilité du ministère bavarois.

Berthier cumulait toutes les fonctions : diplomate, administrateur, chef militaire, il correspondait presque journellement avec l'Empereur, avec Talleyrand, avec notre représentant à Vienne, avec tous les corps qui composaient la Grande Armée et la réserve de la Grande Armée, échelonnée jusqu'à la Hollande. Il avait pourtant acquis le droit de se reposer par l'éclat de ses services et par leur durée [1].

Parti de Vienne (Schœnbrunn) le 10 janvier 1806, Berthier s'arrêta à Lintz, à Augsbourg et s'installa à Munich le 29 janvier, où il fut

1. Le 8 février 1806, Berthier écrit à l'Empereur qu'il a cinquante ans de service — avec les campagnes.

reçu par M. Otto, ministre de France, homme très distingué, avec lequel il entretint les relations les plus courtoises. Ces deux pouvoirs, qui auraient pu se contrarier, s'unirent en toute occasion ; Otto connaissait bien le pays et la cour, et Berthier profita d'observations dont l'ensemble, envoyé sous forme de mémoire au ministère des Relations extérieures, est encore très intéressant à lire. « Je commence, écrit Otto, par le roi, parce que dans l'ordre de la société il occupe la première place ; car, sous le rapport de son influence sur l'administration, sa place n'est rien moins que la première. »

En effet, Maximilien-Joseph n'avait pas même osé, en octobre 1805, venir à Munich contre la volonté de M. de Montgelas, son ministre, et celle de l'Électrice sa femme, pour y saluer Napoléon qui allait lui gagner une couronne royale et 56.000 kilomètres carrés de territoire. Sous le prétexte de passage de troupes, il était resté à Wurtzbourg ; Otto, attaché à sa personne, s'y trou-

vant aussi, Talleyrand écrivit à notre ministre ce qu'il pensait de Son Altesse Électorale.

Munich, 6 brumaire an 14 (28 octobre 1805).

« MONSIEUR,

« Depuis deux jours je suis arrivé à Munich. Tout y paraissait préparé pour y recevoir l'Électeur, l'Empereur s'y est même arrêté quelques heures de plus sur la nouvelle que S. A. E. était au moment d'arriver, et ce n'est qu'aujourd'hui, à deux heures, que Sa Majesté est partie pour Haay où Elle va reprendre le cours de ses opérations.

« L'Empereur a été parfaitement content de l'accueil qu'il a reçu à Munich ; il y avait plus que de la reconnaissance : il y a pu voir de l'affection et s'est cru en France. Je ne m'étonne pas de ces témoignages, mais je m'étonne que l'Électeur ne puisse en être informé que par des lettres parties de sa capitale, et qu'il continue d'être éloigné de ce qui se fait chez lui. Il faut que les difficultés

de la route l'aient arrêté et je comprends, s'il y a des risques à courir de la part des déserteurs ou prisonniers autrichiens, que la prudence lui ait fait différer son départ de Wurtzbourg.

« J'aurai, à l'arrivée de M. de Montgelas, beaucoup de choses à lui dire sur les intérêts de son pays, et je serai très empressé de m'en entretenir avec un homme pour qui j'ai une parfaite estime. Sa Majesté a même bien voulu me charger de quelques communications importantes pour l'Électeur, mais je ne sais quand elles auront lieu, car je dois rester dans la capitale.

« Je vous prie de transmettre à M. de Montgelas une lettre qui m'a été adressée pour lui de la part du ministre de Bavière en Suisse. Vous lui remettrez aussi une lettre de Mme de Montgelas, chez laquelle je suis allé aujourd'hui et qui a bien voulu me recevoir comme un homme qui a des sentiments de grande estime et de considération pour son mari.

« J'ai l'honneur de vous renouveler, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération et de mon sincère attachement.

« CH.-MAU. TALLEYRAND[1]. »

Talleyrand estimait Montgelas peut-être un peu plus qu'il ne le fallait, mais il avait été si bien reçu par Mme de Montgelas qui, on le verra bientôt, n'était pas prodigue de politesses à l'adresse des Français ! Quant à l'Électeur, Max-Joseph, c'était une vieille connaissance de Talleyrand, l'ami de ses deux frères, Archambaud et Boson ; aussi, en 1806, reçut-il à merveille Louis et Edmond de Périgord et s'attacha beaucoup à Louis.

Max-Joseph était à peu près de l'âge de Talleyrand, étant né en 1756. C'était le frère cadet de Ch.-Auguste, souverain de la petite principauté des Deux-Ponts, située au nord de l'Alsace, et qui fournissait un régiment engagé au service de France sous le

1. Affaires étrangères, Bavière, suppl., 1805-1806, fol. 22.

nom de Royal Deux-Ponts. Ch.-Auguste en avait été colonel, tandis que son frère Max-Joseph était colonel des chasseurs d'Alsace, dont Archambaud de Périgord fut nommé colonel en second en 1788. Cette même année, le roi Louis XVI, indépendamment de la grosse pension qu'il servait à Max-Joseph, paya pour un million de ses dettes : le service de France était avantageux. Cette générosité avait un motif politique. Max-Joseph était devenu, par la mort de son neveu, non seulement l'héritier des Deux-Ponts, mais encore l'héritier probable de la Bavière.

En effet, en 1795, Ch.-Auguste des Deux-Ponts mourut et, en 1799, l'électeur de Bavière Ch.-Théodore, dont le plus proche parent était Max-Joseph, ancien colonel des chasseurs d'Alsace. Mais, en 1799, la royauté, qui avait pris soin de se ménager un allié, n'existait plus : d'autre part, Deux-Ponts, étant occupé par nos troupes, Max-Joseph, électeur de Bavière, conclut une alliance avec l'Autriche. Le traité de Lunéville l'en déga-

gea ; c'est à ce moment qu'il prit pour ministre M. de Montgelas sorti d'une bonne famille savoyarde, et comme Max-Joseph était très paresseux, qu'il n'avait été préparé par aucune espèce d'étude au poste qu'il ne s'était jamais attendu d'occuper, Montgelas, doué d'une grande facilité de travail, s'imposa à son maître.

Montgelas disposait des Relations extérieures, de l'Intérieur et des Finances ; il laissait au roi sa « poupée militaire ». L'ancien colonel du régiment d'Alsace n'avait retenu que les mesquineries de son métier, ne s'intéressait qu'à des changements d'uniforme « et à d'autres améliorations de ce genre dont la plus minutieuse lui paraissait d'une importance majeure ». Toutefois, Berthier, entrant dans cette manie avec la supériorité qu'il montrait dans les petites choses aussi bien que dans les grandes, enchanta Max-Joseph qui ne sut plus se passer de lui.

M. de Montgelas avait formé à Munich « une sorte d'Académie composée unique-

ment de ses panégyristes, gens qu'il attirait de tous les coins de l'Allemagne par de bonnes pensions et qui n'avaient pas mis en circulation une seule idée saine ». Cela valait encore mieux que de dissiper les biens des couvents sécularisés. « Cet homme n'a jamais fait que détruire, poursuit Otto ; dans l'affaire de la sécularisation des couvents, il n'a eu pour guide que sa passion (c'est une histoire qui nous est familière) et, par cette sécularisation, il a privé l'État de l'un des appuis les plus solides de son crédit, tant à l'intérieur qu'à l'étranger. » Une dernière touche au portrait : ce spoliateur des couvents fit élever son fils aîné chez les Jésuites de Fribourg.

Sous la rubrique, « les gens d'affaires », l'auteur du mémoire range, non sans malice, Mme de Montgelas, « attendu, dit-il, que si c'est son mari qui gouverne l'État, c'est elle qui gouverne son mari ». Son caractère était mâle : on en jugera par une lettre que nous allons citer ; elle avait des connaissances

dignes de son rang — Mme de Montgelas appartenait à la plus ancienne noblesse de la Bavière — et de la place qu'elle occupait. « Tout homme instruit, surtout s'il a beaucoup de lecture, est bien venu chez elle ; mais il faut posséder infiniment de tact et d'esprit pour ne pas risquer d'être éloigné pour toujours de sa maison par ses caprices, armes dont elle est abondamment pourvue. »

Otto manquait peut-être un peu de brillant, et il est clair qu'il n'avait pas fait la conquête de la dame ; mais Talleyrand l'avait charmée, et elle entretenait avec lui une correspondance qu'elle aurait souhaitée plus active.

Munich, 30 mai 1806.

« J'attends les cinq ou six pages que vous me faites espérer, comme les Juifs le Messie, ou comme les Bavarois le départ de vos troupes, ce qui malheureusement est devenu synonyme. On me reproche d'être volage, de changer de nature et de sentiment, parce que je m'explique avec franchise sur le joug qui

lous fait gémir ; tout au plus, on pourrait me reprocher de n'être ni philosophe ni politique, mais je vous demande, tout diplomate par excellence que vous puissiez être, si ce sont là de grands crimes. J'ai aimé les Français qui ont châtié nos ennemis, qui nous ont rendus à notre légitime souverain, je n'ai conservé que des souvenirs à ceux qui n'ont pas voulu nous donner *un royaume au lieu d'un titre*[1] ; je déteste ceux qui vivent aux dépens de ma pauvre patrie, et qui en deviennent les sang-sües : en conscience, monsieur de Talleyrand, avec toute votre amabilité, avec les charmes infinis de votre esprit, avec toutes vos qualités, enfin, vous ne parviendrez pas à me faire aimer un Français, serait-ce vous-même, si tous ceux qui y sont [en Bavière] ne payent pas leur pâture ; a-t-on jamais vu depuis que le monde existe des alliés goulus comme vous autres, qui font un séjour à perte de vüe, sans faire service de payer ; mais savez-vous

1. Elle veut dire, sans doute, que le gain de la Bavière a été plus honorifique que réel.

qu'à ce prix, on aurait des ennemis, et au moins aurait-on le plaisir de les tuer, soit en total ou en partie.

« Adieu au plus aimable des ministres, je me sens en disposition à dire tout ce que je pense, qui m'impose la loi de terminer, mais je ne vous dirai jamais assez qu'il est dommage de tenir à la race maudite lorsqu'on est aussi aimable que vous.

De ma chaumière de Rogenbaumd, près Munich, le 30 mai 1806.

« E. MONTGELAS. »

« Votre colonel la Motte serait assez bien, mais il est Français [1]. »

1. Archives des Affaires étrangères, Bavière, 1806, fol. 217. Lettre autographe. Mme de Montgelas avait d'abord écrit : « Votre colonel la Motte est très bien », mais regrettant cet éloge sans restriction, elle barra *est* et mit au-dessus *serait*, d'où les derniers mots : « mais il est Français » tracés à l'extrême bord du papier. Le colonel Lamotte, spirituel, honnête et brave, avait eu pour Mme Tallien (alors Mme de Fontenay) une passion payée de retour. Talleyrand l'estimait infiniment. Un jour, à Grosbois, il prévint, avec un tact exquis, une querelle qui allait éclater entre le directeur Barras et le colonel Lamotte. (Duchesse D'ABRANTÈS, *Salons*, II, 310-318.)

Mme de Montgelas devait pourtant bien savoir qu'il ne dépendait pas du bon plaisir de l'Empereur d'abréger la durée de l'occupation et d'en adoucir les charges. La compensation était assez belle pour qu'on prît en patience un mal inévitable. Elle ne paraissait plus se souvenir du patriotique enthousiasme qui avait soulevé la Bavière à l'annonce de la victoire d'Austerlitz. C'est Talleyrand qui, le 3 décembre, avait dépêché la nouvelle à Otto [1]. Pas davantage, Mme de Montgelas ne tenait compte aux Français de la rapi-

1. *Vienne*, 12 *frimaire an* 14 (3 *décembre* 1806).

« J'apprends à l'instant, Monsieur, la nouvelle d'une éclatante victoire de S. M. sur les armées de Russie et d'Autriche. Les Empereurs de France, de Russie et d'Autriche étaient en présence. La garde de l'Empereur des Français a chargé la garde de l'Empereur de Russie, lui a pris le colonel, le tiers des officiers, toute l'artillerie et a taillé le reste en pièces. L'armée française poursuivait les débris de l'armée ennemie, lorsque M. le maréchal Berthier a mis pied à terre sur le champ de bataille d'Austerlitz à une heure et demie après midi pour m'annoncer cette victoire. L'Empereur se porte bien, il a été présent partout. C'est le onze frimaire jour de l'anniversaire du couronnement que la victoire a été gagnée.

« CH.-M. TALLEYRAND. »

(Aff. étrang. Bavière, suppl., 1805-1806, fol. 42.

dité avec laquelle furent menées les négociations. La joie n'était pas calmée à Munich qu'une seconde dépêche de Talleyrand faisait connaître les conditions générales de la paix[1].

1. *Brünn* 19 *frimaire an* 14 (10 *décembre* 1805).

« Vous apprendrez avec plaisir, Monsieur, que nous venons de faire avec et pour la Bavière un traité extrêmement avantageux. Des années de guerre ou d'alliance avec l'Autriche n'ont jamais produit pour elle que des pertes; quatre mois d'alliance avec l'Empereur l'a rendue puissante et riche. Le Tyrol donné à l'électeur de Saltzbourg cesse d'être effrayant pour elle. Son territoire est purgé de toutes les enclaves gênantes dont la carte ancienne de la Bavière était remplie. Le titre de Royaume annoblit ce bel État.

« Je reste ici tout seul avec MM. les plénipotentiaires autrichiens. Sous peu de jours je saurai si c'est une vraie négociation que nous faisons; je vous le manderai pour que vous en instruisiez M. de Montgelas.

« CH.-M. TALLEYRAND. »

(Aff. étrang., Bavière, suppl., 1805-1806, fol. 44.)

CHAPITRE XIII

LE ROI MAX-JOSEPH

La reine de Bavière. — Mariage de sa belle-fille, la princesse Auguste, avec Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie. — Lettre du roi de Bavière à Talleyrand ; ce qu'il dit de Louis de Périgord. — Les anciens amis de Max-Joseph à Paris. — La décoration du Mérite militaire et du Lion. — Louis de Périgord membre de la Légion d'honneur.

Le roi de Bavière était un homme faible, « mais son sens droit distinguait aisément le vrai du faux », et il savait parfaitement que la retraite prématurée des troupes françaises aurait pour résultat certain toutes sortes de désordres et d'excès. En juin 1806, Otto écrit à Talleyrand « que la retraite — prochaine à ce moment — de la Grande Armée,

cause les plus vives inquiétudes dans les petits États de Souabe et de Franconie ; les habitants craignent les violences de la part des nouveaux souverains, sitôt que les sauvegardes françaises auront quitté leurs postes. Les agents des petits États supplient journellement S. M. l'Empereur de laisser au moins en Allemagne un petit nombre de troupes pour y faire la police. » Aussi, le roi faisait-il bonne figure aux Français depuis qu'il avait pris son parti du mariage de sa fille Auguste avec Eugène de Beauharnais et surtout, depuis l'arrivée du maréchal Berthier.

« Entre ces deux événements il ne s'était passé que quinze jours. Le grand maréchal du palais, Duroc, était venu à Munich demander la main de la jeune princesse, le jour même où la paix, si avantageuse pour la Bavière, était signée à Presbourg. Il trouva l'Électeur (Max-Joseph prit le titre de roi quelques jours plus tard) au lit. Il pleurait et assura Duroc que ce mariage le ferait mourir, ferait mourir la princesse sa fille. Le

grand maréchal se montrant respectueusement incrédule, l'Électeur s'écria : « Mon bonheur intérieur sera ruiné ! Sa Majesté (Napoléon) ne connaît pas mon intérieur ! » Le lendemain, « après une répétition de la petite comédie », le mariage fut déclaré ; l'Électeur l'annonça lui-même à l'impératrice Joséphine, qui s'était transportée à Munich ; la nouvelle se répandit dans la ville et les Bavarois se montrèrent enchantés.

Eugène, vice-roi d'Italie et véritable Prince-Charmant, était un parti assez sortable. On sait d'ailleurs que cette union fut extrêmement heureuse. Mais l'Électeur — c'est-à-dire l'Électrice — seconde femme de Max-Joseph, avait projeté de marier son propre frère, le prince héritier de Bade, à sa belle-fille, la princesse Auguste[1]. L'Électrice et deux de ses sœurs, l'impératrice régnante de Russie et la princesse Amélie de Bade,

1. Le prince de Bade épousa, trois mois plus tard, Stéphanie de Beauharnais, adoptée par Napoléon, cousine d'Eugène et d'Hortense.

avaient pour les Français des sentiments semblables à ceux de Mme de Montgelas. En outre, entêtées de leurs traditions nobiliaires, toute mésalliance leur était insupportable. L'orgueil de la nouvelle reine de Bavière était à ce point révolté du mariage de sa belle-fille, qu'à peine se fit-elle violence pour cacher ses sentiments à l'Empereur qui, de sa personne, assista à la cérémonie célébrée à Munich le 15 janvier.

Berthier arrivant le 29 ne dut pas être bien fêté par la reine ; mais elle s'adoucit, car il ne s'en plaignit jamais. Peut-être fit-il quelques politesses à son aumônier, M. Schmidt, « qu'elle consultait sur presque tout, auquel elle était attachée avec toute la ferveur de sa foi religieuse comme au seul ecclésiastique de sa religion qu'il y eût à Munich. (La reine de Bavière était protestante.) M. Schmidt avait beaucoup de talent et de connaissances, mais il aimait trop le plaisir et sa dépense excédait toujours de beaucoup sa pension. Il ne se tirait des importunités de ses créan-

ciers que par la considération que lui donnait son crédit auprès de la reine et par les libéralités de cette princesse. » Au reste, la reine ne s'occupait guère que de musique : elle l'aimait passionnément, et des petites intrigues de théâtre qu'à son intention l'on prenait soin d'entretenir. Le roi aimait beaucoup sa femme, lui cédait d'ordinaire et le ménage allait bien.

Cependant, il avait tenu à envoyer à Paris son fils, le prince héréditaire, en témoignage de sa reconnaissance et de son amitié pour l'Empereur. Le jeune homme qui, à Munich, s'était pris de passion pour Napoléon, l'avait donc suivi à Paris après les fêtes du mariage, et c'est en partie à son sujet que le roi Max-Joseph écrivit à Talleyrand la lettre suivante :

Munich le 8 avril 1806.

« Une fluxion aux yeux m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre, mon cher Talleyrand, et de vous remercier des choses aimables que vous m'y dites. Ce que vous

me mandez de mon fils m'a fait le plus grand plaisir ; je ne redoute que sa trop grande franchise et je compte sur l'amitié et l'indulgence de l'Empereur. Votre neveu Louis est un sujet rare ; on l'aime beaucoup ici, surtout moi, à qui il rappelle son Père que j'embrasse ainsi que Bozon. Edmond est ici depuis deux jours ; il a dîné hier chez la reine à la campagne.

« J'attends votre vin avec impatience pour en boire souvent à votre santé. Le maréchal Berthier fait mon bonheur ; il est impossible de voir un homme plus franc et plus loyal et instruit ; il est digne des bontés et de la confiance de son souverain.

« Adieu mon aimable ministre, je finis par vous recommander les intérêts de ma maison et par vous prier de ne pas oublier

« Votre sincère ami

« MAX-JOSEPH. »

« Ma famme vous fait bien des compliments.

Les mêmes à la Vaupallière et à Sainte-Foy[1]. »

L'écriture de Max-Joseph est très mauvaise ; au lieu de « les mêmes » il faudrait peut-être lire « de même » (à La Vaupallière et à Sainte-Foy), ce qui signifierait toujours que les compliments sont envoyés par la reine, chose improbable, bien qu'à la rigueur elle ait pu connaître La Vaupallière et Sainte-Foy au temps déjà lointain de l'émigration. La phrase, même mal construite, ne pouvait pas être mal entendue par Talleyrand, ces deux hommes étant de sa plus intime familiarité.

Max-Joseph les avait beaucoup vus autrefois à Paris. Il y avait fréquenté aussi une société qui n'était certes pas la première, dit Mme d'Abrantès ; d'ailleurs, elle-même constate que Max-Joseph avait laissé d'excellents souvenirs à Paris, et quand il y vint faire une visite en 1808, on le lui fit bien

1. Affaires étrangères, Bavière, 1806, fol. 148. Lettre autographe.

voir. « Sa femme ne plut pas autant, il s'en fallait. »

Quant à La Vaupallière et à Sainte-Foy, Mme d'Abrantès les aimait infiniment : le premier, un peu gourmand ; l'autre, un peu bavard, si bien que le comte Louis de Narbonne, autre intime de Talleyrand, l'appelait la « sultane Schéhérazade ». Sainte-Foy fut l'un des témoins du funeste et inexplicable mariage que Talleyrand contracta le 10 septembre 1802, à la mairie du Xe arrondissement, avec Mme Grandt.

On voit que Max-Joseph n'avait pas perdu le souvenir du temps où il était jeune colonel au service de France ; que, même, il avait gardé une véritable affection pour Archambaud de Périgord et son frère Boson. Il y avait double motif pour que Louis de Périgord plût au roi de Bavière : c'était d'abord « un sujet rare », ensuite, il avait la tournure de son père et le rappelait beaucoup. Mme d'Abrantès, qui n'a jamais pu connaître la lettre que l'on vient de lire, s'exprime de

façon identique sur la ressemblance du fils au père.

Le roi de Bavière voulant être particulièrement agréable au maréchal Berthier — à présent prince de Neuchâtel — avait, à son insu, prié l'Empereur de trouver bon qu'il donnât la croix du Mérite militaire à tous les aides de camp du maréchal. Celui-ci, informé de la démarche, s'empressa d'écrire à l'Empereur qu'il l'avait absolument ignorée, et que si l'Empereur voulait permettre que cette distinction fût accordée à un ou deux seulement de ses aides de camp, il s'en estimerait très heureux[1]. Quant à l'ordre du Lion, de valeur plus haute, le roi voulait le distribuer généreusement à un grand nombre d'officiers supérieurs.

L'Empereur n'approuvait pas cette pluie de décorations, non plus que la préférence donnée au corps de Bernadotte, à l'exclusion de tous les autres, sans doute parce que le

1. Archives de la Guerre. Lettre de Berthier à l'Empereur du 13 mars 1806.

corps de Bernadotte était cantonné dans le margraviat d'Anspach, acquisition fort prisée par le roi de Bavière, et il fit écrire là-dessus à Berthier par Talleyrand.

Paris, 13 mars 1816.

«... Sa Majesté autorise à porter la décoration de l'ordre du Lion les généraux qui étaient à Austerlitz. Elle n'a point jugé convenable d'accorder la même autorisation aux autres. Elle a remarqué qu'il se trouve dans l'armée une foule de bons officiers qu'on peut leur substituer... Sa Majesté désirerait que le Roi n'eût pas concentré tous ses choix dans le petit corps de M. le maréchal Bernadotte. Il lui semble que la justice voudrait que le corps du maréchal Soult, celui de M. le maréchal Ney et la cavalerie du Prince Murat eussent part à cette faveur, et qu'elle fût accordée à un officier général de chacun de ces corps. Sa Majesté verrait aussi avec plaisir que l'ordre du Lion fût donné dans la garde impériale au général Rapp et au géné-

ral Oudinot qui a chargé à Austerlitz... Quant à l'ordre du Mérite militaire, Sa Majesté refuse également son autorisation aux officiers qui n'étaient pas à Austerlitz [1]... »

Le roi, obligé de limiter ses générosités, eut pourtant la satisfaction de voir le fils de son ami Archambaud, le lieutenant Louis de Périgord, porter l'ordre du Mérite militaire de Bavière. Ceci se passait en mars 1806. Au même moment, le major-général, prince Berthier, ayant dressé l'état des officiers de la Grande Armée pour lesquels il sollicitait la décoration de la Légion d'honneur, l'envoya à l'Empereur. Le nom de Louis de Périgord y était porté avec cette annotation de son chef : « Zélé et brave; s'est distingué. »

Edmond y était aussi; mais ce n'était pas précisément le major-général qui le présentait. « Son oncle, M. de Talleyrand, sollicite vivement la décoration pour lui », écrivit

1. Archives de la Guerre. Talleyrand au maréchal Berthier, Paris, 13 mars 1806. — On remarquera que cettre lettre s'est croisée avec celle que Berthier avait écrite à l'Empereur.

Berthier. L'oncle avait jugé superflu d'épauler Louis. Edmond était déjà un très brillant officier, mais il n'avait pas le fonds sérieux de son frère. Louis seul, fut, pour le moment, admis dans la Légion d'honneur. Son inscription est du 14 mars 1806.

CHAPITRE XIV

LES MISSIONS DE LOUIS DE PÉRIGORD

Louis de Périgord va faire une tournée d'inspection dans le pays de Salzbourg et le Tyrol. — Sa lettre au maréchal Berthier, prince de Neuchâtel. — Difficultés avec l'Autriche au sujet des Bouches du Cattaro. — M. de Larochefoucauld et le général Andréossy à Vienne. — Lettre du prince de Liechtenstein au prince de Neuchâtel. — Louis de Périgord est envoyé à Vienne. — Il écrit au prince de Neuchâtel. — Retour de Louis de Périgord à Munich.

Cependant, le bruit se répandit que l'Autriche ayant pris possession, toutes formalités de cession terminées, de l'électorat de Salzbourg, y organisait des magasins militaires, y acheminait des troupes, enfin préparait un coup de main contre nous. A plusieurs

reprises, Berthier avait fait suspendre dans la Bavière et dans le Wurtemberg le rapatriement des prisonniers autrichiens ; sa correspondance témoigne des inquiétudes que ces rapports lui causaient. A la fin d'avril, il envoya Louis de Périgord faire une inspection de ce côté avec l'ordre de se rendre ensuite dans le Tyrol, que la paix de Presbourg avait enlevé à l'Autriche pour le donner à la Bavière, mais qui était resté, de cœur, ardemment autrichien. Le sentiment était très louable, toutefois inquiétant pour l'avenir réservé à cette disposition du traité; de façon immédiate, il compliquait les difficultés de la translation que les autorités françaises étaient chargées d'opérer [1].

Louis de Périgord, avant de quitter les en-

1. Les Tyroliens ne bougèrent pas pendant trois ans ; mais, poussés à bout par la maladresse du gouvernement bavarois, ils se soulevèrent au début de 1809, ayant à leur tête le fameux Andréas Hofer et le P. capucin Jachim. Les victoires de Napoléon sur les Autrichiens, suivies du traité de Vienne, consacrèrent une seconde fois, et dans des conditions encore plus dures, l'asservissement du Tyrol. En 1814, la Bavière restitua le Tyrol à l'Autriche.

virons de Salzbourg, écrivit au maréchal Berthier la lettre suivante :

Reichenhall, le 1er may 1806.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'honneur de vous informer qu'il n'y a eu aucun changement dans les troupes qui sont à Salzbourg et que l'on ne dit point dans le pays en attendre d'autres. Les magasins qui ont été formés à Lofer, Zallet, Mittersit[1] sont faibles et composés seulement de farine. Leur but a été de pouvoir distribuer du pain aux soldats, les bourgeois étant hors d'état de leur en donner.

« Les troupes qui sont dans le pays de Salzbourg sont le régiment de Jordis, celui de Neugebauer et un régiment de chevaux légers.

« Le régiment de Jordis et celui de Neu-

1. Reichenhall est aux confins de la Bavière et du Tyrol, à une faible distance à l'est d'Oberammergau, où l'on représente tous les dix ans les scènes de la Passion. — Lofer, Zallet et Mittersit sont entre Reichenhall et Inspruck.

gebauer ont énormément de déserteurs. Il arrive tous les jours 5 à 6 hommes. Les compagnies du régiment de Neugebauer composé de presque tous étrangers sont réduites à moitié. Il avait été question d'envoyer ce régiment dans l'intérieur; c'est ce qui avait fait dire qu'il allait arriver de nouvelles troupes. Tous les déserteurs que j'ai interrogés m'ont donné pour motif de leur désertion qu'ils n'avaient pas de quoi vivre.

« Les officiers de ces troupes demandent la paix et disent hautement que leur pays est dans un état de délabrement qui ne leur permet pas de faire la guerre avant nombre d'années.

« D'après vos ordres, Monseigneur, je vais me rendre à Inspruck; j'envoye ce soir un homme dans le pays de Salzbourg et dans huit jours Votre Altesse saura ce qui s'y sera passé depuis aujourd'hui.

« Veuillez bien, Monseigneur, recevoir l'assurance du respectueux attachement avec

lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur.

« M.-L. PÉRIGORD[1]. »

En conséquence des instructions qu'il avait reçues, Louis de Périgord avait vu le général Schiner, cantonné à Wasserbourg, et celui-ci s'empressa d'envoyer au prince de Neuchâtel un rapport également rassurant :

3 Mai 1806, Wasserbourg.

« MONSEIGNEUR,

« Monsieur Périgord, votre aide de camp, m'ayant dit que vous désiriez avoir quelques renseignements sur les troupes autrichiennes qui sont sur les frontières de ce pays-ci, j'ai en conséquence l'honneur de rendre compte à Votre Altesse qu'il résulte des rapports des émissaires envoyés sur les lieux que la garnison de Salzbourg est de 1.500 hommes... Il y a quelques paquets le long de la Salza.

1. Lettre autographe. Archives de la Guerre, 1er mai 1806 (Berthier étant prince souverain de Neuchâtel, on le traitait d'Altesse.)

Tous les cantonnements ont été doublés du jour où la marche des prisonniers a été arrêtée ; ils exercent une surveillance active sur les voyageurs et étrangers ... Quelques sous-officiers parlent aux paysans sur les frontières de guerre sans pouvoir (avec raison) leur dire avec qui... Si, par la suite, je recevais quelques rapports essentiels je m'empresserais d'en informer avec célérité votre Altesse.

« J'ai l'honneur [1]... »

L'Autriche, c'est-à-dire un parti autrichien mené par l'archiduc Charles, frère de l'empereur François II, était décidée à recommencer la guerre ; mais les moyens matériels faisaient complètement défaut ; de là, pour nous, une sécurité assurée qui balançait les complications inattendues venues du côté de Cattaro.

Le traité de Presbourg avait enlevé à l'Autriche toutes ses possessions sur la côte

1. Archives de la Guerre, 3 mai 1806.

est de la mer Adriatique, sauf quelques ports, dont Trieste. Napoléon avait spécialement insisté sur la cession des bouches de Cattaro, station maritime et militaire de première importance. On donne ce nom à un golfe situé sur l'Adriatique, au sud de la Dalmatie et dont les eaux sont divisées en trois détroits, appelés bouches, par le moyen de deux îles. Au fond, en arrière des îles, se trouve le port.

La Russie, vu ses prétentions sur la péninsule des Balkans, avait fort mal pris l'établissement de Napoléon en Dalmatie ; elle s'entendit avec l'Angleterre et débarqua des troupes à Cattaro qu'elle était décidée à ne rendre sous aucune condition. « Si nous gardons Cattaro, écrivait le grand duc Nicolas, la Turquie nous devient dépendante, tous les projets de Bonaparte sur le Levant disparaissent à jamais. Si nous rendons Cattaro, nous perdons immensément dans l'esprit des Grecs et la conquête de l'Italie n'étant que précaire, nous perdons également dans l'esprit des Italiens. »

C'est une question de savoir si l'Autriche n'était pas secrètement d'accord avec la Russie. Elle s'en défendit toujours, mais ses procédés équivoques rendirent très délicate la position de notre ambassadeur à Vienne et causèrent de multiples ennuis au prince de Neuchâtel. Munich était à deux journées de Vienne ; tous les courriers qui se rendaient de France en Autriche ou d'Autriche en France s'arrêtaient à Munich ; Berthier, encore qu'il en référât presque journellement à Paris, eut maintes fois à donner des instructions personnelles à notre ambassadeur qui, de Vienne, correspondait directement avec lui. Cet ambassadeur était M. de Larochefoucauld. Le 13 mars 1806, il était arrivé à Munich, y avait vu le roi de Bavière, et le lendemain matin avait continué sa route sur Vienne, où le général Andréossy, ancien chef d'état-major de Berthier, était demeuré, en qualité de commissaire de l'Empereur, après que le maréchal Soult eût évacué la ville, le 12 janvier 1806.

Il paraît douteux que l'ambassadeur et le général se soient parfaitement entendus : Larochefoucauld avait plus de confiance qu'Andréossy dans la bonne foi du cabinet de Vienne, relativement à l'aventure de Cattaro. Toujours est-il que Berthier jugea nécessaire de maintenir Andréossy à Vienne.

Cependant, le prince Liechtenstein, ministre des Affaires étrangères de l'empereur François II, ne cessait de protester contre les doutes du gouvernement français sur la loyauté du gouvernement autrichien, et il témoignait à Berthier toutes sortes d'égards. En outre d'une note officielle expédiée par le maréchal à l'empereur Napoléon, le 7 avril, Liechtenstein avait écrit à Berthier une lettre confidentielle en réponse à une demande que celui-ci lui avait faite relativement à un objet particulier de chasse [1]. Berthier s'empressa de l'envoyer aussi à Napoléon.

Le prince Liechtenstein — cela paraîtra sin-

1. Archives nationales, AF, IV-1692. Lettre de Berthier à l'Empereur, Munich, 8 avril 1806.

gulier — savait assez mal le français ; mais, à travers ses amusants solécismes, perce un vif désir de gagner la confiance de Berthier et de s'en faire un avocat auprès de l'empereur Napoléon.

5e avril.

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« J'ai répondu hier à la notte officielle que V. Excellence à bien voulu m'adresser et je peut avec toute la sincérité et franchise repetter dans celle-ci ce que j'ai eût l'honeur de lui mander hier. Je conçois que l'évènement arrivée [1] est peiné Votre Excellence au premier moment comme il m'a également vivement inquiété et affligé. Mais comme cette catastrophe n'a sa source que dans un incident malheureux qui n'était pas à prévoir ni éviter, il est mutuellement notre devoir n'aiant que le bien comun également en vue et le bonheur générale de travailler sur la continuation de la bone intelligence une fois éta-

1. L'établissement des Russes à Cattaro.

bli entre nos souverains. Je peut répondre des sentiments du mien et ose par la compter connaissant la justice de l'Empereur Napoléon sur sa réciprocité pour l'Empereur François.

« Je n'ai point besoin de rappeler à Votre Excellence mes sentiments particuliers pour elle. J'ose me flatter qu'elle n'a et n'aura jamais lieu de s'en plaindre vue que mon attachement considération et estime est sans borne. Et même doit l'être vue les qualités essentielles qui font le caractère de Monsieur le Maréchal.

« C'est avec plaisir que je me suis sur le champ occupé de la comission dont elle a bien voulu me charger. J'ai fait écrire sur le champ en Bohême à tous mes chasseurs et j'espère dans dix jours pouvoir vous donner des notions claires si et comment la remise des œufs de faisans est possible. Il n'y a que la route étendu qui me donne le plus d'inquiétude vue que rien ne serait plus désagréable que de les savoir arrivée à Paris

cassé ou gatté. Elle peut être assuré que l'idée de l'obliger est ma cause et que je m'en occuperai avec tous les soins possible et ne manquerai pas dans tous les cas d'avertir Votre Excellence à Munic des arrangements qu'il pourrait y avoir à faire. Je voudrais à la vérité pouvoir vous savoir déjà à Paris vue que vous y êtes plus content et que le bonheur générale à le meilleur des avocats en vous. J'ai l'honneur d'être

« De Votre Excellence
« Très humble et très obéissant serviteur
« JEAN Pce DE LIECHTENSTEIN [1]. »

Il est possible que l'occupation de Cattaro par les Russes eût été vraiment une surprise pour le gouvernement autrichien ; mais, le coup fait, on ne sut à Vienne s'il fallait le regretter ou s'en réjouir, et l'on traîna les choses en longueur comme si la France devait se lasser de réclamer Cattaro ou la Russie de l'occuper.

1. Archives nationales, AF, IV-1692. Lettre autographe.

L'Ambassadeur du czar, M. de Rusamowsky, était tout-puissant à Vienne, d'autant plus qu'il joignait, ainsi que l'écrivait Andréossy à Berthier, une grande souplesse à une très grande honnêteté. Il n'avait eu garde de se faire donner de pleins pouvoirs pour l'évacuation de Cattaro ; il avait simplement informé les commandants militaires russes que leur conduite était désapprouvée et qu'ils devaient *se préparer* à faire cette évacuation. Les commandants russes, sachant, bien entendu, ce qu'il fallait penser de l'admonestation, ne bougèrent pas. Toutefois, M. de Larochefoucauld ne doutait pas de la droiture du cabinet autrichien, non plus que des dispositions favorables des Russes. Berthier ne lui ménageait pas les conseils alarmistes : « ... Plus le cabinet de Vienne et celui de Pétersbourg paraissent entrés dans les vœux de l'Empereur, plus vous devez redoubler de surveillance. Ne ménagez pas les courriers pour m'informer de ce qui se passe. C'est ordinairement quand on veut

tromper qu'on paraît être de meilleure foi... »

L'annonce du voyage de Louis de Périgord à Vienne ne dut pas plaire à M. de Larochefoucauld. Cependant, Berthier, à dessein ou non, avait donné à ce déplacement un motif tout personnel :

Munich, 12 mai 1806 [1].

« ... Mon aide de camp, Monsieur de Périgord, désirant aller voir le prince de Schwartzenberg, partira demain pour Vienne et il pourra être expédié par vous après le départ de mon courrier... »

Cela signifiait que Louis avait l'ordre de passer quelques jours à Vienne.

Son départ de Munich fut retardé au 17 mai. Le 22, il écrivit en ces termes au prince de Neuchâtel :

Vienne, 22 may 1806.

« MONSEIGNEUR,

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que je suis arrivé ici le 19 au soir.

1. Archives de la Guerre.

J'ai remis au général Andréossy et à M. de Larochefoucauld les dépêches dont vous m'aviez chargé. M. de Larochefoucauld qui m'a reçu très froidement m'a dit, Monseigneur, que le 24 il vous enverrait une réponse définitive.

« J'ai rencontré sur la route de Salzbourg à Lambach beaucoup de voitures de farine et en même temps les dépôts qui rejoignent les régiments. Les Autrichiens ne se cachent point de former des magasins, mais il leur serait impossible de faire vivre leurs troupes autrement.

« Ce pays-ci, Monseigneur, est dans un état de désordre et délabrement qui le met hors d'état de pouvoir quelque chose. Le louis est toujours à 16 florins et quelques kreutzer.

« J'ai vu le prince Lichtenstein qui m'a demandé de vos nouvelles, Monseigneur, et qui m'a dit que vos œufs de faisan devaient être arrivés à Paris.

« Le général Andréossy faisant partir

M. Rosily, je reste encore ici, et s'il arrive quelque chose de nouveau j'aurai l'honneur de vous en porter aussitôt la nouvelle.

« Recevez, je vous prie, Monseigneur, l'assurance du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être de Votre Altesse le très humble et très respectueux serviteur.

« L. PÉRIGORD [1]. »

La réception d'Andréossy fut tout autre. Dans la dépêche qu'il envoya par M. de Rosily, son aide de camp, au prince de Neuchâtel, il n'oublie point de parler de Louis de Périgord.

Vienne, 22 mai 1806.

« MON PRINCE,

« Je renvoye à Votre Altesse, mon aide de camp, M. de Rosily, quoiqu'il n'ait rien à lui apprendre. Les choses sont toujours dans le même état. Point de nouvelles de Russie... Il paraît certain que l'empereur Alexandre

1. Archives de la Guerre, 22 mai 1806. Lettre autographe.

avait déclaré formellement qu'il rendrait Cattaro sans restriction afin de ne pas mettre la Cour de Vienne dans l'embarras. Cependant ces promesses ne se sont point effectuées... Votre aide de camp, M. de Périgord, vous informera dans la lettre qu'il doit vous écrire de ce qu'il a observé dans la traversée qu'il a faite.

« Je prie Votre Altesse...

« F. ANDRÉOSSY[1]. »

Quant à M. de Larochefoucauld, dont la missive dut être emportée aussi par M. de Rosily, étant de la même date, il ne fait pas seulement allusion à la visite de Louis de Périgord[2]. Sa position était très fausse. Il avait tant de fois transmis des promesses qui ne s'étaient pas réalisées, que tout ce qui lui venait de Paris ou de Munich lui était une gêne, particulièrement de Munich où il sait bien que l'on suit avec passion l'affaire de

1. Archives de la Guerre, 22 mai 1806.
2. Il avait annoncé son arrivée à Vienne.

Cattaro, qui est l'obstacle à l'évacuation du pays, tant par les troupes françaises que par les dernières colonnes de prisonniers autrichiens.

Le 24 mai, pas plus que le 22, M. de Larochefoucauld n'avait de nouvelles positives à envoyer au prince de Neuchâtel, et Andréossy écrivait à Munich: « L'archiduc Charles dit que l'attaque de Cattaro sans moyens de marine est une chose hasardeuse; l'embarras du gouvernement autrichien est extrême, je ne m'y suis jamais trompé... M. de Périgord restera encore deux ou trois jours pour pouvoir vous apporter d'autres nouvelles. »

Berthier, qui trouvait le temps long, venait d'expédier un officier à Vienne lorsque Louis de Périgord rentra à Munich. Aussitôt, le maréchal écrivit à l'Empereur:

30 mai 1806.

« SIRE,

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté un de mes courriers pour lui porter les dé-

pêches que me remet M. de Périgord, mon aide de camp, arrivant à l'instant de Vienne. Je joins à cette lettre deux paquets que M. de Larochefoucauld adresse à M. de Talleyrand, ministre des Relations extérieures.

« Je présente à Votre Majesté l'hommage de mon profond respect.

« Le prince DE NEUCHATEL et VALENGIN,
« Mal ALEX. BERTHIER[1]. »

Les deux paquets destinés à son oncle, que Louis de Périgord avait apportés de Vienne, étaient tout spécialement recommandés à Berthier par M. de Larochefoucauld. Ils pouvaient contenir des choses fort importantes : le dénouement de l'affaire de Cattaro ne s'y trouvait point.

Le 20 juin, Berthier fit partir quelques régiments pour la France, mais il retint encore dans les cantonnements qui leur avaient été assignés 26.000 prisonniers autrichiens.

1. Archives de la Guerre, 30 mai 1806.

Cependant, l'Autriche avait consenti à fermer Trieste et ses autres ports aux bâtiments anglais et russes, et le 19 juin, une flottille autrichienne appareilla pour Cattaro. M. de Larochefoucauld triomphait. Mais le vent empêcha la flottille de partir; puis, ce fut autre chose, si bien que les Russes occupaient encore les bouches de Cattaro au mois de juin 1807. La diplomatie n'avait pas réussi à les en déloger : il y fallut le canon de Friedland.

CHAPITRE XV

FIN DU SÉJOUR EN BAVIÈRE

La Confédération du Rhin. — Les ratifications du traité sont échangées à Munich. — Le prince de Neuchâtel charge Louis de Périgord de porter au prince de Bénévent tous les papiers du traité et à l'Empereur le rapport des maréchaux sur la bataille d'Austerlitz. — Bruits de guerre avec la Prusse. — Souvenirs que le prince Berthier laisse en Bavière.

Berthier devait être en Bavière l'objet d'un nouvel honneur accompagné d'une nouvelle responsabilité. Talleyrand, prince de Bénévent depuis le 15 juin, lui écrivit à la date du 20 juillet 1806 : « Mon Prince, un traité a été conclu ici le 12 de ce mois entre Sa Majesté l'Empereur et Roi et quinze maisons sou-

veraines du midi et de l'ouest de l'Allemagne. Les ratifications de ce traité doivent être échangées à Munich le 25. Sa Majesté vous a nommé son plénipotentiaire pour cet échange et j'ai l'honneur de vous adresser vos pleins pouvoirs... Sa Majesté Impériale a chargé son ministre en Bavière (M. Otto) de concourir à l'échange et d'en partager le travail ; mais le nom seul de Votre Altesse doit paraître dans le procès-verbal[1]... »

Les quinze États que Napoléon voulait séparer à perpétuité de l'Empire germanique, il les unissait entre eux par une confédération particulière, dite Confédération du Rhin, dont il s'instituait le protecteur. Les dépêches du prince de Bénévent étaient dans les mains de Berthier le 25 juillet : cinq jours de voyage, c'était le minimum entre Paris et Munich. La plupart des plénipotentiaires étaient déjà rendus à Munich, y compris celui de Wurtemberg, que le prince de

1. Archives de la Guerre, juillet 1806.

Bénévent, au fait des plaintes continuelles que Berthier recevait des maréchaux cantonnés dans le Wurtemberg, avait bien recommandé qu'on n'attendît pas plus tard que le 28; de sorte que les ratifications furent échangées et le procès-verbal signé le 27 juillet dans la maison qu'habitait le prince de Neuchâtel. Il avait pris grand soin de convoquer M. Otto et de le faire savoir à Paris.

Ce fut Louis de Périgord que le maréchal chargea de reporter à son oncle, le prince de Bénévent, tous les papiers du traité. En outre, il lui donna pour l'Empereur un paquet contenant les rapports des maréchaux sur la bataille d'Austerlitz avec une lettre où se révèle l'esprit d'exactitude de Berthier. « Munich, 1er août 1806... Je sentais, Sire, que la relation générale que je vous ai adressée devait laisser beaucoup de choses à désirer; j'ai ajouté aux rapports de MM. les maréchaux les choses d'ensemble que j'ai été à portée de voir dans les différents points de

l'action où je me suis trouvé. Votre Majesté appréciera mon zèle[1]...

La négligence lui était inconnue ou plutôt impossible ; c'est pourquoi il fit et fit bien les choses les plus diverses. L'Empereur était plus capable qu'aucun autre d'apprécier une vigilance aussi sûre et il en demandait un peu trop à son vieux serviteur. A la fin de juin, Berthier avait écrit : « ... Il y a cinq mois que je suis ici (il y en avait neuf qu'il n'avait mis le pied en France), je sens que j'ai le besoin de faire ma cour à Votre Majesté. Si son service permet qu'elle m'accorde un mois ou six semaines de repos, une humeur dartreuse qui me tourmente me mettrait dans le cas de prendre les eaux[2]... »

Il était encore à Munich en septembre ; de vagues bruits de guerre circulaient, aussitôt démentis; c'en était assez pour rendre au vieux soldat tout son entrain : il ne songeait

1. Archives de la Guerre, 1er août 1806.
2. Archives de la Guerre, 27 juin 1806.

plus à son humeur dartreuse quand il écrivait à M. Otto :

Munich, 1er septembre 1806.

« Le Roi, mon cher Otto, vient de recevoir des nouvelles de Prusse. M. de Montgelas doit vous les communiquer ce soir ou demain matin. J'ai ici un courrier de l'Empereur, je le ferai partir demain soir quand vos dépêches seront prêtes. Je compte aller demain à la chasse pour me tenir en haleine si on veut nous faire faire la guerre encore ; je serai de retour à 5 heures, ainsi ce courrier pourra partir vers 7 ou 8 heures.

« Mille amitiés.

« Prince DE NEUCHATEL,
« Mal ALEX. BERTHIER[1]. »

En une phrase qui avait un singulier parfum d'ancien régime, Berthier avait sollicité la grâce de se rapprocher de l'Empereur.

1. Affaires étrangères. Bavière, 1805-1806. Supplément, fol. 203. Lettre autographe.

C'est l'Empereur qui se rapprocha de lui. Le 2 octobre, ils se retrouvèrent à Wurtzbourg. Le major-général de la Grande Armée avait repris ses fonctions auprès de son chef.

De ce long séjour en Bavière Berthier emportait une profonde connaissance du pays, sauf de la langue : il était rebelle à tout idiome étranger ; il emportait la confiance du roi qui, sur ses avis sans aucun doute, avait nommé à l'ambassade de Paris le baron de Gravenreuth, adversaire de Montgelas et de sentiments très français. A cette occasion, Max-Joseph avait écrit à Talleyrand ce billet :

Nymphenbourg, 16 juillet 1806.

« Je profite du départ du baron de Gravenreuth, mon cher Duc (prince), pour vous féliciter sur votre nouvelle dignité et pour vous prier de me continuer l'amitié que l'aimable M. de Talleyrand a eu pour moi pendant 20 ans. Ayés des bontés pour Gravenreuth,

je le remets en vos mains avec mes intérêts et comptés à jamais sur ma reconnaissance et ma sincère amitié.

« MAX-JOSEPH. »

« Songés que je suis attaché à l'Empereur par les liens du sang et par ceux de la reconnaissance et de l'attachement le plus inviolable et que ce que ce héros faira pour moi et mes états ne peut qu'être utile à l'Empire français[1]. »

Berthier emportait non pas l'affection, c'était impossible, mais l'estime des Bavarois. Il avait fait observer par les troupes d'occupation la plus exacte discipline, n'avait toléré aucun passage de troupes dans la ville de Munich, avait travaillé assidûment à adoucir les souffrances du peuple[2]. Des considérations assez étrangères à ses fonctions habituelles ne lui étaient pas indifférentes, ainsi qu'en témoigne cette lettre de Montgelas :

1. Affaires étrangères. Bavière, 1806, fol. 262. Autographe.
2. Affaires étrangères. Lettre d'Otto à Talleyrand, 23 juillet 1806, fol. 252. Bavière, 1806.

Munich, 3 mai 1806.

« MONSIEUR LE DUC,

« La protection généreuse que MM. les généraux français ont toujours accordée aux établissements littéraires avait assuré aux Muses des asyles au milieu des troubles de la guerre. L'université de Heidelberg qui a trouvé en Votre Altesse Sérénissime un protecteur puissant en fournit l'exemple le plus récent. Ces sentiments délicats ne se sont point démentis même en pays ennemis. Malheureusement, la ville de Landshut, siège de toutes les études dans les états du Roi, n'a pas à se féliciter de procédés aussi généreux de la part de M. le général Vandamme qui y commande[1] ... »

Le général Vandamme, qui se souciait peu des Muses, avait augmenté la garnison de Landshut, de sorte que les étudiants ne trouvaient plus à s'y loger.

1. Archives de la Guerre, 3 mai 1806.

CHAPITRE XVI

PROJETS DE MARIAGE

Projets de mariage pour Louis de Périgord. — Le trio d'amies : Mlle de Permon épouse le général Junot, plus tard duc d'Abrantès ; Mlle de Périgord épouse M. Just de Noailles, qui deviendra prince de Poix ; Mlle de Cazeaux est destinée à Louis de Périgord. — Questions de l'Empereur sur le mariage de Louis. — Ruine de la famille de Cazeaux. — Louis de Périgord rejoint le prince de Neuchâtel.

Louis de Périgord, dépêché en France au mois d'août, y séjourna, selon toute apparence, quelques semaines. Il s'arrêta en premier lieu à Saint-Cloud, où se trouvait l'Empereur ; il avait à lui remettre la lettre du prince de Neuchâtel et le paquet des rapports relatifs à la journée d'Austerlitz. Le

paquet diplomatique destiné à son oncle fut délivré à Paris, peut-être à Valençay, dans le Berry, magnifique domaine que Talleyrand avait acheté en 1803 sans que Rosny, propriété de son frère Archambaud, fût pour cela abandonné.

Entre son retour de Bavière et son départ pour la campagne de Prusse, Louis de Périgord aurait eu juste le temps de se marier, et l'on peut s'étonner même qu'il ne le fût pas encore. Son père, son grand-père, son parrain, le comte de Périgord, avaient tous contracté mariage entre seize et dix-sept ans. La mode de ces unions hâtives s'était, heureusement, perdue ; mais, pour un fils aîné, l'héritier d'un grand nom, le mariage à vingt ou vingt-deux ans était d'usage courant.

Sans citer de date précise et avec une discrétion qu'il faut approuver, même en la regrettant, la duchesse d'Abrantès laisse entendre que Louis de Périgord avait été assez près de se marier avec une jeune fille dont il n'est pas bien malaisé de deviner le nom.

Quelques bruits en coururent, qui vinrent jusqu'à l'Empereur. Napoléon ne se refusait pas, comme Louis XIV, le droit de s'ingérer dans les affaires privées de ses sujets, aussi pressa-t-il de questions Mme Junot, qu'il savait être dans l'intimité des Périgord. « ... Il me questionna beaucoup sur Louis, sur sa famille, sur les projets de son père dont on lui avait parlé. Louis de Périgord avait une belle fortune ainsi que son frère et sa sœur. Et l'Empereur avait le défaut — on voit que la prévention ne m'aveugle pas sur ceux qu'il pouvait avoir — de lever avec une main trop prompte et surtout trop puissante le rideau qui voilait le sanctuaire des familles. Il me parla donc des projets qui pouvaient exister dans la famille de Périgord, projets qu'il connaissait mieux que moi qui, étant une jeune femme à peine âgée de vingt ans, n'avais à lui donner que des conjectures. Mais avec moi, il était loin de compte dans de pareilles matières. Je lui répondis que des affaires aussi sérieuses que celle dont il

s'agissait ne regardaient que mes amis eux-mêmes ; que la personne dont il voulait parler pour Louis de Périgord était une des plus riches héritières de France, qu'elle était mon amie et que je verrais ce mariage avec grand plaisir, mais, qu'à vrai dire, je ne savais pas si les billets de faire part *étaient déjà envoyés*. L'Empereur avait un tact rapide et sûr qui lui faisait sentir, presque aussitôt que celui qu'il avait blessé, que le coup avait porté trop loin. Il s'arrêta et reprit la conversation où il l'avait laissée[1]. »

Si Mme d'Abrantès avait alors environ vingt ans, il faudrait reporter au courant de l'année 1804 ou 1805 le projet de mariage ébauché pour Louis de Périgord. Sa sœur avait été mariée à Rosny en 1803, à dix-sept ans. Talleyrand a conté lui-même que l'on avait pris les devants afin de ne point se trouver dans le cas d'accepter de la main de

1. Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires*, IV, 307-308. Le mot « Empereur » a été substitué à celui de « Premier Consul », la duchesse ayant mis elle-même en note : « Je crois que Napoléon était déjà empereur. »

Bonaparte un parti qui eût pu déplaire. Mlle de Périgord épousa M. Juste de Noailles qui devint plus tard prince de Poix. Les relations étaient fort intimes entre les deux familles. C'est chez la « citoyenne » de Poix qu'Archambaud de Périgord se hasardait, la nuit tombée, au temps qu'il habitait Neuilly sous le nom de Rolin, et qu'il était filé par la police de son pied-à-terre, rue de la Planche, jusqu'au « faubourg Honoré ».

La première du « trio qui faisait au bal enrager une vingtaine d'autres jeunes filles parce qu'elle étaient toutes trois bien élégantes, bien unies, bien liées », Laurette de Permon, se maria : elle épousa Junot le 30 septembre 1800; puis, ce fut la bonne et sympathique Mélanie de Périgord; restait Laure de Cazeaux, « la divinité de sa mère ». Pour elle, Mme de Cazeaux, femme d'un ancien président au Parlement de Bordeaux, donna dans l'hôtel de Périgord, rue de l'Université, les premiers beaux bals qui eurent lieu à Paris après la Révolution. Le 14 février, jour

anniversaire de la naissance de Mlle de Cazeaux, y était toujours joyeusement fêté.

« Laure était gaie, vive, spirituelle, bonne et charmante; élevée à ravir par une mère, la plus digne des femmes, et une gouvernante également bonne pour cette tâche, elle leur donna la douce jouissance de voir réussir leur entreprise. Jamais éducation n'eut un plus brillant succès. Le cœur, l'esprit, les talents, à un degré supérieur, tout vint justifier de ce que pouvait produire une éducation bien dirigée avec une personne comme Laure de Cazeaux! Lorsque ses malheurs l'appelèrent à rendre témoignage de sa force et de son courage, son âme se montra alors ce qu'elle était, la plus belle partie d'elle-même. Laure de Cazeaux était fille unique et héritière de plus de 300.000 livres de rentes! C'était ma sœur de cœur, j'étais liée avec elle depuis mon enfance[1]. »

Rapprochons ce passage des *Salons* du

1. Duchesse d'Abrantès, *Salons*, III, 227.

passage des *Mémoires* cité plus haut et la conclusion sortira d'elle-même. Laure de Cazeaux était le parti sur lequel Archambaud de Périgord avait jeté les yeux pour son fils, et il est vraisemblable que Louis de Périgord était le mari vivement désiré par M. et Mme de Cazeaux pour leur fille. Selon la formule banale, toutes les convenances s'y trouvaient. Cependant, les Cazeaux n'avaient pas la noblesse des Périgord ; mais Mme de Cazeaux était une Taillefer, lointainement parente des Talleyrand, dit Mme d'Abrantès. Très lointainement, en effet, si la parenté remontait au temps où le nom s'écrivait « Taille-rang », comme on le prononce encore dans les campagnes où le sens de la glorieuse étymologie s'est conservé[1].

La reconnaissance, bien plus que le cousinage, liait la famille de Périgord à Mme de Cazeaux. Elle avait caché le comte Archambaud secrètement rentré en France, elle

1. Le trisaïeul de Louis de Périgord avait épousé une Taillefer.

avait à peu près élevé Mlle de Périgord.

Pourtant, le projet n'aboutit point, et il en faudrait chercher le motif dans la situation financière de la famille Cazeaux, dissimulée au public en 1804, mais déjà grave, puisque la ruine était consommée en 1806. Quand la duchesse d'Abrantès partit pour l'Espagne avec son mari, elle s'arrêta quelques heures à Bordeaux pour y voir Mme de Cazeaux et sa fille qui, depuis longtemps, avaient quitté Paris. « Leur fortune, la plus belle peut-être de la France, s'était évanouie sous le souffle destructeur du chef de la famille ! Mme de Cazeaux, faible et malade, n'était plus que l'ombre d'elle-même[1]. »

Personnellement, Louis de Périgord était riche, mais pas autant peut-être que Mme d'Abrantès l'avait pensé. Il s'en fallait assurément de beaucoup que toute la fortune de Sabine de Sénozan eût été restituée à ses enfants, et les lois nouvelles établissaient

1. Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, VII, 550-552.

entre eux l'égalité de partage. Avec les charges que lui imposaient son nom et sa carrière, Louis de Périgord ne pouvait pas épouser une fille sans dot, et, parmi les héritières en âge d'être mariées, beaucoup n'eussent pas été acceptées par les Périgord pour défaut de noblesse; d'autres, de leur monde, ont pu leur être refusées en raison du scandaleux mariage de Talleyrand et de la disgrâce qui en résultait pour toute la famille.

Lorsqu'en 1809 la jeune Dorothée de Courlande, à la veille d'épouser Edmond de Périgord, pèse le pour et le contre d'une union plutôt subie qu'acceptée, elle ne prend pas le change sur une situation qu'on avait dû pourtant lui draper avec soin... Mais Louis de Périgord a de nouveau quitté la France; il a rejoint le quartier général de la Grande Armée et repris son service d'aide de camp auprès du maréchal Berthier. Il avait débuté à Austerlitz, nous allons le voir à Iéna.

CHAPITRE XVII

LOUIS DE PÉRIGORD A IÉNA

Les choses se brouillent avec la Prusse. — Le marquis de Lucchesini, ministre de Prusse à Paris et la *marchesina*. — Le prince de Neuchâtel à Augsbourg. — Ses lettres à M. Otto. — Victoires de Schleitz et de Saalfeld. — La dépêche envoyée du quartier impérial au maréchal Bernadotte, la veille d'Iéna, est portée par Louis de Périgord. — Iéna et Auerstaedt.

Le prince de Neuchâtel chassait aux environs de Munich « pour se tenir en haleine », sans croire beaucoup à la guerre. Napoléon, à Paris, y croyait encore moins. Il écrivait à Berthier, le 26 août : « Mon intention est de faire rentrer toutes les troupes en France. J'espère enfin que le moment n'est pas éloi-

gné où vous allez revenir à Paris et je n'ai pas moins d'impatience que vous et l'armée de vous revoir tous en France. »

Le 4 septembre, il consentait à ce que le major-général donnât un congé de trois semaines au maréchal Ney et au maréchal Davout. Cependant Laforest, notre représentant à Berlin, avait poussé le cri d'alarme et dénoncé les armements précipités de la Prusse. L'Empereur lui recommanda de les suivre avec une grande attention, mais il ne les prenait pas au sérieux, et il rendit responsable de cette agitation le ministre de Prusse à Paris, le marquis de Lucchesini qui « allait prendre des renseignements chez les agioteurs, pour en écrire à sa Cour des choses absurdes et bêtes qui lui font faire des folies[1] ».

Non plus que Montgelas n'était Bavarois, Lucchesini n'était Prussien. Il était né à Lucques en 1752 ; il avait vingt-six ans quand

1. Lettre de Napoléon à Talleyrand, 22 août 1806.

il vint à Berlin où son compatriote, l'abbé Fontana, le présenta à Frédéric II qui en fit son bibliothécaire et son lecteur. Dix ans plus tard, sous le successeur de Frédéric II, Lucchesini entra dans la diplomatie et en 1800 le poste important de ministre plénipotentiaire à Paris lui fut donné [1]. Il se répandit fort dans la société où il plaisait quand il le voulait, ayant beaucoup d'esprit, malgré qu'il fût borgne et d'une laideur repoussante.

Cet homme d'esprit fit une sottise pour ses débuts auprès de Bonaparte, et elle ne lui fut jamais pardonnée. Il harangua le Premier Consul *en italien*, le jour où il lui présenta ses lettres de créance.

Mme de Lucchesini, dite la *marchesina*, était une façon de grenadier prussien ; elle s'habillait très mal et cumulait de nombreux ridicules : d'ailleurs, bonne personne [2].

1. Il n'eut le titre de ministre plénipotentiaire qu'en 1802. De 1800 à 1802, il était en mission extraordinaire.

2. Sur M. et Mme de Lucchesini, consulter Mme D'ABRANTÈS, *Mémoires*, III et IV ; *Salons*, IV.

« Les agioteurs » n'avaient pas eu de peine à monter l'imagination de Lucchesini ; depuis qu'un traité se négociait entre la France et la Russie, il tremblait pour l'existence de la Prusse, et ses dépêches étaient habilement exploitées à Berlin par le parti de l'agression, à la tête duquel étaient la reine Louise et le prince Louis-Ferdinand. Le traité manqua, le czar ayant refusé de le ratifier ; on le sut à Paris le 3 septembre : il y avait de quoi calmer le marquis de Lucchesini et les têtes chaudes de Berlin. Mais le traité franco-russe n'était qu'un prétexte, tout comme la crainte qu'inspiraient à la Prusse les troupes françaises stationnées dans le grand-duché de Berg. La vérité, c'est que les officiers prussiens, surtout les jeunes, avaient l'absolue certitude de nous battre ; ils n'en voulaient pas manquer l'occasion ni se refuser le plaisir d'humilier les Autrichiens et les Russes, qu'ils avaient tant raillés après Austerlitz [1].

1. Consulter FOUCART, *Iéna*, p. 35.

La position de Lucchesini était devenue impossible à Paris. Le 12 septembre, il remit ses lettres de rappel et fut remplacé par M. de Knobelsdorf. Louis de Périgord avait maintes fois rencontré dans le monde le marquis de Lucchesini, et particulièrement chez son oncle. Rien n'indiquait qu'ils dussent de longtemps se revoir. Des événements que Lucchesini n'avait pas prévus, joints à un singulier hasard, les mirent bientôt en présence l'un de l'autre. Nous y arriverons tout à l'heure.

Le 1er octobre, de Wurtzbourg, le prince de Neuchâtel écrivit à notre ministre en Bavière :

« Nous prenons position, mon cher Otto ; chacun est en présence sans trop savoir ce que l'on veut ; il n'y a point de guerre déclarée, chacun est sur ses limites ; dans peu tout cela sera décidé ; il est bien important que vous correspondiez fréquemment avec moi sur les nouvelles de la Bavière et sur celles qu'on apprend de l'Autriche

et du Tyrol ; j'aurai soin, de mon côté, de vous instruire de tout ce qui sera important. Mille amitiés, mon cher Otto.

« Le prince DE NEUCHATEL,
« M^al^ ALEX. BERTHIER. »

Le lendemain, il écrit une seconde lettre, où le désir contradictoire de la paix et de la guerre, l'intime certitude du succès et les précises instructions du chef d'armée voisinent avec de pittoresques boutades.

Wurtzbourg, 2 octobre 1806.

« J'attends l'Empereur ce soir, mon cher Otto ; notre armée est superbe et porte en elle le sentiment de la victoire. Nos ennemis font des marches et des contremarches ; nous nous plaignons de ne pas être encore en guerre ; je partage un peu ce sentiment, mais je désirerais que les choses se décidassent de manière pacifique. Engagez le Roi à bien assurer les places de Passau, Rothenberg, etc... qu'il (illisible) son armée, qu'il

apporte si cela est possible au delà de 30.000 hommes ; que son artillerie soit en bon état ; qu'il ne laisse manquer de rien au corps du général de Wrède ; moi j'aurai soin de tout ce qui appartient à la Bavière. Le Roi a en moi un ami chaud près de l'Empereur, mais il faut que de son côté il s'abandonne à nous, qu'il mette ses grandes bottes et son chapeau de travers. Dites-lui que les troupes du Wurtemberg se réunissent à Elwaingen, celles de Bade à Mergentheim, 6.000 Hessois à Wartebourg. Le roi de Hollande a, à Wesel, une armée formidable. Donnez-moi souvent de vos nouvelles.

« Prince DE NEUCHATEL ET VALENGIN,
« M^al ALEX. BERTHIER [1]. »

Le premier combat fut livré le 9 octobre à Schleitz, le deuxième, le 10, à Saalfeld. C'est là que périt le prince Louis-Ferdinand de Prusse, dont le patriotique orgueil avait dé-

1. Affaires étrangères. Bavière. Suppl., fol. 223 et 224. Lettres autographes.

chaîné la guerre. La mort pitoyable le prit au prologue, n'ayant pas perdu, peut-être, toute confiance dans le succès final. Son père, le prince Ferdinand, le dernier des frères du grand Frédéric, était le moins belliqueux des hommes ; sa vie était simple, sa conduite privée irréprochable. On ne retrouvait rien de lui dans son fils.

Le 13 octobre, le quartier général était en avant d'Iéna, à Géra, d'où le major-général prince de Neuchâtel envoya au maréchal Bernadotte l'ordre de se porter sur Dornburg, au nord-est d'Iéna. Il était 6 heures du soir. Bernadotte se mettait en route, lorsqu'à 7 heures et demie, Louis de Périgord, parti du quartier général à 3 heures, arriva, porteur d'une dépêche destinée aux deux maréchaux Davout et Bernadotte, dont les campements étaient proches. Cette dépêche arrêtait la marche de Bernadotte sur Dornburg et en annonçait une autre qui fut reçue, en effet, à 4 heures du matin. Par cette dernière, ordre était donné à Davout de se

porter immédiatement sur Apolda, au nord d'Iéna, et à Bernadotte de suivre Davout, au cas où il ne se trouverait pas à Dornburg, *comme on l'espérait*. Bernadotte, froissé d'avoir été arrêté dans un mouvement qu'à présent l'on ne paraissait pas douter qu'il n'eût exécuté, laissa Davout partir seul et prit le chemin de Dornburg, comme un écolier s'acharne, par dépit, à une tâche qu'il sait être parfaitement inutile.

L'Empereur le lui reprocha vivement et il eut raison; ne se trouvant pas à Dornburg, Bernadotte devait suivre Davout : les instructions étaient claires, donc la désobéissance était fâcheuse, et la marche intempestive sur Dornburg était une autre faute. Mais Napoléon reprochait aussi à Bernadotte de n'être pas parti pour Dornburg le 13 au soir ; il avait tort, puisque la dépêche portée par Louis de Périgord l'avait arrêté dans sa marche. Si la défection de Bernadotte eût été calculée — mais elle ne l'était point — elle aurait été bien maladroite : Bernadotte refusa de mar-

cher avec Davout, qu'il jalousait, pour tâcher de rejoindre l'Empereur, et il n'était pas encore à mi-chemin de Dornburg que Davout ramassait à Auerstaedt une gloire immortelle, tandis que l'Empereur triomphait sans lui à Iéna [1].

1. Consulter la *Revue d'histoire militaire* : « Campagne 1806 », et FOUCART, *Iéna*.

Une fausse alerte, relative au corps du maréchal Lannes, avait donné lieu à la dépêche de l'après-midi portée par M. de Périgord. Elle concernait aussi Murat ; mais comme il était parti pour Dornburg à 4 heures de l'après-midi, il était loin quand Périgord arriva auprès de Davout et de Bernadotte, et n'eut aucune connaissance de cette dépêche. Dans la nuit du 13 au 14, Murat rejoignit l'Empereur à Iéna. Les deux Périgord étaient à l'état-major du prince de Neuchâtel; il est bien probable que le porteur de la dépêche, devenue fameuse à cause des difficultés qu'elle suscita entre l'Empereur et Bernadotte, était l'aîné des deux frères, Bernadotte, dans ses lettres, n'ayant jamais cité le prénom qu'on ne devait pas omettre pour le cadet.

CHAPITRE XVIII

ONCLE ET NEVEU

Les victoires *senties* à Paris avant que d'être connues. — Le prince de Bénévent à Mayence. — Lettre interceptée du prince Ch. de Hesse. — Le marquis de Lucchesini aux avant-postes français; il remet à Louis de Périgord une lettre du roi de Prusse pour l'Empereur. — Louis de Périgord écrit à son oncle, de Wittemberg, et porte sa lettre à M. Maret. — Lettre de Maret au prince de Bénévent. — Lettre du prince de Bénévent au prince de Neuchâtel ; il lui recommande son neveu.

La Renommée aux ailes rapides, humiliée d'être depuis si longtemps au service de la rhétorique, avait-elle passé au service de l'Empereur? On serait tenté de le croire. La victoire remportée le 14 octobre, aux bords de la Saale, était, non pas connue, mais

sentie, à Paris, le 16 octobre. Ce jour-là, M. d'Hauterive, directeur au ministère des Relations extérieures, écrivait au prince de Bénévent installé depuis le 7 octobre à Mayence : « Je cesse un moment de me laisser agiter par le fracas d'une nouvelle de victoire qui court les rues et dont je ne connais pas la source pour vous rendre compte de l'exécution de vos ordres. La nouvelle sera constatée ou réfutée avant que j'aie fini ma lettre[1] ... »

Le Moniteur n'annonça que le 20 octobre les succès de Schleitz et de Saalfeld, et le cinquième bulletin de la Grande Armée, celui d'Iéna, ne parut que le dimanche 26 octobre. A Mayence, Talleyrand en était encore aux nouvelles du 12. « Nous sommes un peu en arrière de nouvelles », écrivait-il à d'Hauterive ; mais, comme le peuple de Paris, il avait anticipé le succès avec un sûr instinct. On lit ces mots dans une curieuse lettre de Tal-

1. Affaires étrangères, Prusse. Suppl., 1806-1811, fol. 114.

leyrand sur les préparatifs d'Iéna : « Mayence, 11 octobre 1806... C'est là que la plus belle, la plus joyeuse armée du monde va cueillir de nouveaux lauriers[1]. »

D'ailleurs, du côté prussien, la confiance n'était pas moins solide : elle était seulement moins justifiée. Le prince Charles de Hesse, ignorant assurément les combats du 9 et du 10, écrivait le 12 octobre la lettre suivante à M. de Haugwitz, ministre du roi Frédéric-Guillaume :

Louisenlund, 12 octobre 1806.

« MONSIEUR,

« C'est toujours avec un vrai plaisir que je reçois le Renouvellement si flatteur des anciens sentiments de Votre Excellence pour moi. Conservés-les moi comme à un Ami qui vous a toujours inaltérablement chéri et qui vous est tendrement attaché... Je ne crois pas que Napoléon voudra lutter dans ce

1. Affaires étrangères. Prusse. Suppl., 1806-1811, fol. 105. Cette phrase a été biffée ; est-ce par Talleyrand ? A-t-il craint de compromettre le succès en l'escomptant ?

moment... mais l'année prochaine, il tâchera de paier avec usure quand on s'y attendra le moins d'avoir été pris cette année au dépourvu.

« CHARLES L. DE HESSE[1]. »

Il avait le sens des réalités, le prince Charles de Hesse ! La lettre n'arriva pas à destination, elle fut confisquée en route, et ce fut très heureux : tombant au lendemain d'Iéna, elle eût semblé amère.

L'Empereur, avant de livrer la bataille, avait écrit au roi de Prusse ainsi que, la veille d'Austerlitz, il avait écrit à François et à Alexandre, pour offrir un arrangement et prévenir l'effusion du sang. Sa missive fut emportée par Eugène de Montesquiou, un jeune lieutenant de l'âge de Louis de Péri-

1. Archives de la Guerre, 12 octobre 1806. Lettre autographe. — L'enveloppe a été collée à la lettre et la suscription est écrite aussi en français : « A Son Excellence monsieur le comte d'Haugwitz, ministre d'État et du cabinet de S. M. le Roi de Prusse, chevalier de ses ordres, au quartier général du Roi. » Le prince Charles de Hesse était frère de l'électeur de Hesse et feld-maréchal au service du roi de Danemark, dont il avait épousé la fille.

gord, très estimé par l'Empereur. Frédéric-Guillaume ne répondit que le 15, au milieu de la déroute : sa lettre était ce que l'on peut penser ; elle fut portée par le comte de Dönhoff.

Le 22 octobre, Lucchesini se présentait aux avant-postes du quartier général alors à Dessau, porteur non d'une lettre, comme celle qu'avait délivrée Dönhoff, mais d'un mot qui l'accréditait auprès de l'Empereur prié de considérer que Lucchesini connaissait toute la pensée et possédait toute la confiance de son maître. Le choix était malheureux. Lucchesini avait toujours été antipathique à Napoléon : il lui était devenu odieux depuis qu'il s'était employé à provoquer la guerre.

Au mois d'août, on avait dû saisir quelques papiers révélateurs du véritable rôle joué par Lucchesini, car, le 8 août, l'Empereur avait écrit une lettre assez brutale à Talleyrand, lui reprochant de s'en être laissé imposer par « ce coquin de Lucchesini, ce

Pantalon imbécile ». Le prince de Bénévent avait une tout autre opinion du ministre de Prusse et, sans doute, à bon escient; mais l'Empereur était indigné que Lucchesini lui prêtât des desseins qu'il n'avait pas.

Aux avant-postes, le premier qui aperçut le marquis de Lucchesini fut Louis de Périgord; nous en avons le détail par une lettre qu'il écrivit à son oncle, le lendemain, de Wittemberg où le quartier général s'était transporté.

Wittemberg, 23 octobre 1806.

« L'Empereur vient de partir et j'ai ce soir un moment libre; j'en profite avec empressement, mon cher Oncle, pour vous écrire. Je suis le premier qui aie vu M. de Lucchesini; je l'ai rencontré aux avant-postes et il m'a remis une lettre du roi de Prusse pour l'Empereur que j'ai portée sur-le-champ. Le pauvre M. de Lucchesini était bien embarrassé de se retrouver au milieu de nous. Il m'a beaucoup parlé de vous. Le ministre de

la Guerre[1] vient, mon cher Oncle, de me donner ordre de suivre le mouvement de M. le maréchal Davoust, d'entrer avec lui à Berlin et de venir ensuite rendre compte à l'Empereur de notre entrée dans la ville. J'espère, mon cher Oncle, que nous allons bientôt vous voir. Je voudrais bien que l'Empereur me chargeât d'aller vous chercher, je vous verrais un peu plus tôt, ce qui me rendrait bien heureux. J'attends, mon cher Oncle, ce moment avec impatience et j'espère qu'il ne sera pas long. Adieu, mon cher Oncle, je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime tendrement

« Louis[2]. »

L'Empereur refusa de donner audience au marquis de Lucchesini ; il le fit maintenir aux avant-postes et envoya Duroc « savoir ce qu'il voulait ». Lucchesini passa deux

1. Berthier. Il quitta le ministère de la Guerre en août 1807 ; il y fut remplacé par Clarke.

2. Affaires étrangères. Prusse. Suppl., 1806-1811, fol. 125. Lettre autographe.

jours à Wittemberg et s'en retourna à Berlin.

Le prince de Bénévent était toujours à Mayence. En quête, sans doute, d'une occasion pour faire partir sa lettre, Louis de Périgord alla trouver M. Hugues Maret, secrétaire d'État, qui ne quittait presque jamais l'Empereur et se trouvait aussi à Wittemberg. Maret venait lui-même d'écrire au ministre des Relations extérieures; il ajouta un post-scriptum et les deux lettres furent expédiées par le même courrier. Voici la lettre de Maret :

Wittemberg, 23 octobre 1806.

« Je pense que M. le Prince de Bénévent est peut-être en route et j'adresse directement deux nouveaux bulletins à M. l'Archichancelier[1]. Ils ne contiennent rien de nouveau. Le premier donne des détails sur les causes de la guerre racontées au maréchal Duroc par

1. Cambacérès.

M. de Lucchesini. Le deuxième rend compte de la visite faite à S. M. par le maréchal du palais du duc de Brunswick et de ce que S. M. a répondu à cet envoyé [1]. Le tout se réduit à rappeler au duc son manifeste de 92, à le considérer comme la principale cause de la première guerre, à lui promettre qu'il sera traité ici comme un général prussien et à assurer aux habitants de son pays la protection de l'Empereur. On ajoute dans ce bulletin un mot de M. de Lucchesini ; il est toujours ici, l'Empereur n'a pas voulu le voir, mais il a de fréquentes conférences avec le grand maréchal (Duroc).

« L'Empereur va coucher à trois lieues en avant sur la route de Berlin [2]. C'est dans cette capitale que j'aurai le plaisir de redire à M. le prince de Bénévent tous mes inviolables sentiments. »

« HUGUES MARET. »

1. Le duc de Brunswick, le vaincu de Valmy, fut blessé mortellement à Auerstaedt ; il put rentrer à Brunswick d'où il gagna Altona. C'est là qu'il mourut le 10 novembre.
2. A Kroptadt.

« Au moment où je pars pour Kropstadt, M. Louis de Périgord vient me demander de vos nouvelles et m'apporte la lettre ci-jointe [1]. »

Les relations de Maret avec Talleyrand s'étaient nouées à Londres en 1791, où tous deux furent pendant quelques mois attachés à l'ambassade dont Chauvelin était titulaire. Maret, envoyé ensuite à Naples, fut fait prisonnier par les Autrichiens en compagnie de Sémonville qui s'en allait à Constantinople. Ils furent échangés en 1795 contre Madame Royale, la prisonnière du Temple. Secrétaire du Premier Consul, Maret devint ministre d'État en 1804, et en 1811 duc de Bassano et ministre des Affaires étrangères. C'était un homme parfaitement honnête, spirituel et aimable. L'Empereur n'eut pas de serviteur plus éclairé et plus dévoué. Retenons sur lui ce mot de Mme d'Abrantès : « C'est l'un des Français le plus français que je connaisse. »

1. Affaires étrangères. Prusse. Suppl., 1808-1811, fol. 44. Lettre autographe.

Le prince de Bénévent se trouvait encore à Mayence, mais il n'était plus « en arrière de nouvelles ». Il connaissait tous les détails de nos succès qui arrivaient manuscrits à Mayence et en repartaient imprimés pour le quartier général. Les relations de Berlin l'épouvantaient : il appréhendait tout pour l'Empereur de la haine des vaincus. Talleyrand se trompait : quand le Héros parut l'on n'eut pour lui que de l'admiration.

Des sentiments qui l'agitaient le prince de Bénévent remplit une lettre qu'il écrivit au prince de Neuchâtel ; puis, la lettre signée, l'*oncle* prit la plume et traça une ligne, une seule, qui va au cœur parce qu'elle en sort.

Mayence, 24 octobre (1806).

« Je m'empresse, mon cher prince, de vous envoyer un exemplaire de la collection des bulletins que nous venons de faire imprimer ici. Vous relirez avec plaisir les opérations d'une campagne où tout est glorieux et où votre nom et votre personne se trouvent,

autant que cela est possible, près de l'Empereur. — J'ai vu avec joie, à la fin du vingtième bulletin [1], que l'Empereur avait toujours été entouré dans la journée du 14 de ses fidèles serviteurs. Il n'aura jamais à craindre une armée ennemie, mais, avec cet esprit d'exaltation et de fanatisme qu'on a cherché à exciter à Berlin et dont chaque jour il nous arrive les détails les plus extravagants, on ne peut prévoir à quel excès l'égarement de quelque tête perdue pourrait être porté, et c'est à ce genre de dangers que toutes les personnes qui aiment de tout leur cœur l'Empereur et qui ont l'honneur d'être auprès de lui doivent veiller. — Tout ce qui lui est dévoué voudrait, dans des circonstances comme celle-ci, ne pas le perdre de vue.

« Adieu, mon cher prince, je vous renou-

1. Talleyrand se trompe de numéro. C'est le cinquième bulletin qui rend compte de la bataille d'Iéna. Son écriture est très difficile à déchiffrer ; cependant, il est impossible de lire autre chose que « vingtième ».

velle l'expression de mon bien tendre attachement.

« CH.-M. TALLEYRAND,
« Prince DE BÉNÉVENT. »

« J'embrasse Louis, je vous le recommande[1]. »

1. Archives de la Guerre, 24 octobre 1806. Lettre autographe.

CHAPITRE XIX

LE QUARTIER GÉNÉRAL A BERLIN

Louis de Périgord entre à Berlin avec le maréchal Davout et le 3e corps. — Les Bavarois joyeux de nos victoires. — Max-Joseph envoie son fils au quartier impérial. — L'électeur de Saxe devient roi. — Lettre de l'électrice à son mari.

L'Empereur avait voulu que le corps du maréchal Davout entrât le premier à Berlin pour le récompenser de sa belle conduite et donner au chef, aux officiers et aux soldats un témoignage « de son estime et de sa reconnaissance ». Louis de Périgord, ayant reçu du prince de Neuchâtel l'ordre d'accompagner le maréchal Davout, entra donc à Berlin avec le 3e corps, le samedi 25 octobre, à

midi, et rejoignit ensuite le quartier général de l'Empereur pour y faire le récit des incidents de la journée. On sait que l'attitude des Berlinois n'eut rien d'hostile, au contraire. Leur curiosité satisfaite par le défilé de ces belles troupes en tenue superbe [1] tempéra la douleur causée par les récents désastres, en affaiblit même la conscience. Louis de Périgord traversa une seconde fois la ville, le surlendemain, 27 octobre, qui fut le jour de l'entrée de l'Empereur et du major-général prince de Neuchâtel.

De Munich, Otto écrivit au prince de Bénévent: « La défaite d'Hohenlohe (elle était double: l'Empereur l'avait battu à Iéna, et Lannes et Murat l'avaient forcé de se rendre avec toutes ses troupes à Prenzlow, le 28 octobre) a fait ici d'autant plus de sensation que l'on connaissait sa jactance et son inconcevable présomption. Il n'y a pas deux mois

1. D'après un rapport officiel (Arch. de la Guerre). Les uniformes devaient être généralement en assez mauvais état, mais pas tels, non plus, que l'a dit un Prussien témoin oculaire. Voir ALBERT SOREL, 1806. p. 105.

qu'il disait à un officier français que la Grande Armée n'était victorieuse que parce qu'elle avait affaire à des ennemis dépourvus de sens commun; mais que, s'il eût commandé une armée autrichienne, il nous eût infailliblement battus. La joie est grande en Bavière; mais les agents diplomatiques des cours avec lesquelles nous sommes alliés ne prennent aucune part au bonheur commun. Est-ce donc que les dispositions secrètes des souverains qu'ils représentent sont loin d'être telles qu'on devait l'espérer[1] ? »

Il y avait deux motifs à cette froideur. D'une part, l'Autriche, qui avait secrètement souhaité notre défaite, n'exultait pas de nos triomphes, et les princes de la Confédération du Rhin commençaient à trouver que la puissance du Protecteur devenait menaçante pour les protégés. D'autre part, les ministres étrangers en résidence à Munich étaient presque tous plus ou moins prussiens. Ainsi, le

1. Affaires étrangères. Bavière, 1806, fol. 252.

ministre de Bade, Degenfeld, était chambellan du roi de Prusse ; il avait représenté la Prusse à Londres ; aussi ne faut-il pas s'étonner de la parole qui lui échappa le jour que le roi de Bavière avait convié le corps diplomatique au *Te Deum* solennel chanté pour les victoires de l'Empereur. « Me trouvant hier, dit Otto, à la célébration du *Te Deum* à côté de M. de Degenfeld, ministre de Bade, il vit entrer avec le cortège les employés des bureaux de la Guerre dont l'uniforme ressemble beaucoup à celui des Prussiens. Il me témoigna sa surprise, en me disant avec beaucoup d'ingénuité : « Je croyais « que c'était un de *nos officiers*[1]. »

L'ingénuité n'était peut-être qu'apparente. Otto se donna l'air de n'avoir rien entendu.

Les Bavarois, du moins, étaient satisfaits et le roi Max-Joseph s'efforçait de complaire à l'Empereur. Il avait même envoyé au prince royal, alors absent, un courrier extraordi-

1. Affaires étrangères. Bavière, 1806, fol. 374.

naire pour lui ordonner de se rendre sur-le-champ au grand quartier impérial.

Au lieu de partir pour le théâtre de la guerre avec les contingents bavarois, le prince royal avait fait un voyage en Espagne, ce qui avait provoqué à Munich, écrit Otto, de fâcheux commentaires. « Le moins désobligeant est que ne sachant pas monter à cheval, il craint de se compromettre au milieu d'un état-major aussi bien monté que celui de l'Empereur[1]. »

Il est arrivé à Napoléon de se laisser désarçonner: cela n'a pas nui à son prestige; mais il y a des gens qui ne se relèvent pas d'une culbute.

La nature n'avait pas richement doté le prince royal; il était fort laid, bègue et, dans son pays, vivait très retiré. Le prince rejoignit pourtant le quartier général au commencement de décembre : il avait été annoncé par une lettre de Max-Joseph au prince de Neuchâtel. Le roi de Bavière y parlait aussi

1. Affaires étrangères. Bavière, 1806, fol. 379.

de l'Autriche : « Elle m'inquiète » disait-il; il recommandait son fils à Berthier et finissait ainsi : « Adieu, bien aimé Prince; personne au monde ne vous aime de meilleur cœur que moi. Ma femme vous fait mille amitiés[1]... »

L'Autriche inquiétait aussi notre nouvel ambassadeur à Vienne, le général Andréossy. Il avait remplacé M. de Larochefoucauld. Sa nomination avait été « un coup de foudre pour le parti russe en Autriche », ainsi qu'il l'écrivit au prince de Neuchâtel, le 30 novembre : «... La cour et le ministère redoutent singulièrement la correspondance que j'ai avec Votre Altesse, les témoignages de bienveillance que vous m'accordez et l'estime qu'a pour vous Sa Majesté. Depuis les premiers avis que j'en ai donné à Votre Altesse je n'ai cessé de regarder les dispositions de cette cour comme très suspectes. Je ne sais jusqu'à quel point elle était liée au système général, mais, très certainement, elle était du complot politique par lequel on se flattait de ternir la gloire et

1. Archives de la Guerre, 1er décembre 1806.

d'arrêter le cours de la prospérité de notre Empereur. La rapidité des succès de la Grande Armée a plus étonné encore que ses résultats inouïs. On redoute sa position actuelle; on craint pour la Gallicie où l'Autriche est détestée... Les Russes frémissent de me voir ici; ils savent que je ne suis pas leur partisan et que j'ai constamment combattu le système qui met l'Autriche sous la dépendance de la Russie. Il n'y avait pas une heure qu'on avait appris ma nomination qu'on écrivait à mes connaissances pour prendre des informations. On demandait, entre autres choses, par quelle protection j'avais pu remplacer mon prédécesseur. J'ai dit qu'on pouvait répondre que c'était par la protection de Sa Majesté...

« Je prie Votre Altesse...

« F. ANDRÉOSSY[1]. »

Un prince qui ne s'effarouchait pas de l'extension de la puissance impériale, c'était le duc Auguste de Saxe-Gotha. Il quêtait, sans

1. Archives de la Guerre, 30 décembre 1806.

excès de dignité, l'occasion de se mettre aux pieds de Napoléon. «... Il a manqué l'Empereur à Weimar; il l'a manqué à Dresde... il n'a pris aucune part à la guerre... il offre à l'Empereur toute sa soumission. Si Sa Majesté Impériale et Royale veut bien lui faire indiquer le lieu et le jour [d'une réception] il volera avec un empressement égal à sa gratitude pour les marques de sa généreuse protection[1]... »

Quant à l'électeur de Saxe, chez qui les Prussiens, en vertu d'une vieille habitude, étaient entrés sans permission, à la fin de septembre 1806, il s'empressa naturellement d'accéder au traité de la Confédération du Rhin et prit en même temps le titre de roi (11 décembre). L'Électrice était restée à Dresde; le mari et la femme échangeaient des lettres : en voici une, un peu faible d'orthographe, mais charmante de forme, pleine de sens et de sentiment.

« Il faut pourtant que je vous conte quelque

1. Archives nationales, AF, IV-1692.

chose qui vous fera rire. Goldaker est venu chez moi avec son air de petit maître me demander mes ordres et m'assurant que, comme vous n'étiez pas ici, il ne reconnaissait d'autre chef que moi. Ceci n'est-il pas bien *inphatique* ? J'en ai rit comme une folle, mais je vous assure bien positivement que je ne me prévauderai jamais du droit que ce fait me donne, me tenant au principe qu'une femme doit toujours se tenire à sa quenouille.

« Demain à 4 heures, à l'Église, j'implorerai bien la miséricorde divine pour vous, bien-aimé Fritz, et aussi pour moi, afin qu'elle vous rende heureux et bien content à mes vœux et à ceux de toute votre famille et sujets.

« Votre fidèle femme et amie,

« AUGUSTE. »

Dresde, 1er décembre 1806[1].

1. Archives nationales, AF, IV-1692. — Frédéric, électeur de Saxe, et sa femme Amélie-Auguste des Deux-Ponts étaient alors de vieux époux. Leur vie était un exemple. Frédéric resta jusqu'au bout fidèle à l'Empereur.

CHAPITRE XX

LA VIE EN POLOGNE

L'armée russe aux frontières prussiennes. — Campagne de Pologne. — Le prince de Bénévent à Varsovie. — Louis de Périgord envoyé au maréchal Davout. — L'écurie de Golymin. — Le quartier général à Varsovie. — Un mois de fêtes. — La Blacha. — Louis de Périgord chez la comtesse Alex. Potocka. — Offensive des Russes. — Eylau. — Le quartier général à Osterode. — Lettre de Maret au prince de Bénévent. — Victoire de Friedland. — Louis de Périgord est dépêché par l'Empereur au quartier général russe.

Les négociations qui avaient été entamées à Wittemberg, le 22 octobre, entre Duroc et Lucchesini furent définitivement rompues en novembre[1], tant par l'exigence trop lourde

1. Lucchesini quitta la Prusse à ce moment et rentra à Lucques, sa ville natale, devenue l'apanage de la princesse Élisa, l'aînée des sœurs de Napoléon. Élisa fit du marquis de Lucchesini son chambellan.

du vainqueur que par l'espoir du vaincu dans l'intervention des Russes.

Le czar Alexandre achemina sur la frontière une armée de 15.000 hommes. Aussitôt, Davout, Ney, Lannes, Murat entrèrent en Pologne, d'où les Prussiens s'étaient enfuis. L'Empereur s'arrêta à Posen où il fut rejoint par le prince de Bénévent et, forcé d'ajourner les opérations à cause du mauvais temps, s'établit à Varsovie (qu'il avait habitée une semaine en décembre), le 1er janvier 1807. Talleyrand s'y trouvait déjà ; il y devait faire un long séjour, dirigeant son département comme il l'eût fait rue du Bac, ayant autour de lui un corps diplomatique et donnant des fêtes. Il y recevait les hommages très empressés des princes allemands : George de Hesse-Darmstadt fait sonner bien haut « qu'il a souvent eu l'avantage dans ses différents voyages à Paris de voir *Son Altesse* et plus souvent ses frères (Archambaud et Boson) et nombre d'autres membres de sa famille[1] ».

1. Affaires étrangères. Pologne 1807-1808, fol. 48.

Bien entendu, les Polonais de toute classe avaient accueilli les Français avec enthousiasme : à leur entrée les villes illuminaient et les rues étaient si pleines de monde qu'à peine nos soldats pouvaient les traverser.

Le mois de janvier à Varsovie fut une fête perpétuelle. Les officiers du quartier général, provisoirement libérés de leur rude service, les hauts fonctionnaires, tels Maret, attachés à la personne de l'Empereur, conservèrent un vif souvenir de leurs relations journalières avec la noblesse polonaise. Louis de Périgord fut trouvé, comme partout, sérieux et charmant : pour être invité et fêté il n'avait pas besoin d'être le neveu de son oncle.

Le prince de Neuchâtel, avant de quitter Berlin avec l'Empereur, avait envoyé le capitaine Louis de Périgord[1] auprès du maréchal Davout alors à Sompolno, aux environs de Thorn. Le 21 novembre, Davout écrivit au prince de Neuchâtel : « ... M. de Talleyrand,

1. Louis de Périgord avait été nommé lieutenant le 20 janvier 1806 et capitaine le 7 novembre de la même année.

votre aide de camp, m'accompagne dans une entrevue que j'ai avec le maréchal Lannes pour nous concerter et surtout pour lui procurer des subsistances dont il éprouve la plus grande pénurie. M. de Talleyrand viendra ensuite avec moi à Klodawa et je l'expédierai à Votre Altesse aussitôt que j'aurai reçu des nouvelles positives du parti que prendront les Russes après la communication que je leur ai faite... [1]. »

Louis de Périgord se retrouva à Sompolno le 17 décembre avec le quartier général ; le 28, il était à Golymin. L'avant-veille, les Russes avaient été rejetés au delà de la Narew, affluent de la Vistule. Mais, dans ce pays de brume et de boue, la brièveté des jours d'hiver et un dégel prolongé rendaient les manœuvres militaires incertaines et pénibles : Napoléon établit les cantonnements sur la droite de la Vistule, en Pologne russe, et rentra à Varsovie.

1. FOUCART, *Pologne* I, 131. Cette communication se rapportait à la neutralisation d'une certaine zone polonaise.

Les officiers du quartier général y arrivèrent à sa suite le 2 janvier, assez satisfaits d'échanger « l'écurie de Golymin, dans laquelle ils étaient entassés sur de la paille non battue, » pour de confortables demeures. D'ailleurs, cette misère n'avait jamais rien ôté à leur gaieté. « L'Empereur et le prince Berthier s'arrêtèrent un soir quelques instants pour les entendre chanter les airs des plus nouveaux opéras de Paris[1]. »

Avant de recevoir les hommages des Polonais dans leur propre pays, Talleyrand en avait reçu les suppliques dès son entrée au ministère en 1797. Les membres de la députation des patriotes polonais réfugiés à Paris lui avaient écrit, le 9 thermidor an V: « ... Le choix de votre personne, citoyen, au ministère des Relations extérieures, a comblé de joie tous les vrais républicains en France: il réjouira de même dans tout l'univers tous les cœurs honnêtes, tous les amis éclairés de la

1. Baron LEJEUNE, *Souvenirs d'un officier de l'Empire*, I, 54.

liberté... Au nombre des nations qui vont se réjouir de votre élévation, les malheureux Polonais seront sans contredit les premiers à en concevoir les espérances les plus flatteuses... Nous saisissons cette occasion pour vous entretenir un moment, citoyen ministre, de ce qui est relatif à notre Patrie... »

Rue Childebert 17, enclos de l'abbaye St-Germain[1].

L'année suivante, l'illustre Kosciusko quitta l'Amérique pour venir jouir en France de l'hospitalité qu'on lui offrait. A peine débarqué à Bayonne, il fit présenter par un Polonais de Paris ses hommages aux magistrats suprêmes de la grande nation, et se fixa à Paris, rue de l'Isle, 545. Kosciusko vit les ministres et leur écrivit nombre de lettres relatives aux légions polonaises qui servaient en Italie et à la légion du Danube. Enfin, Talleyrand avait connu et reçu à Paris des représentants de la noblesse polonaise. Son

1. Affaires étrangères. Pologne, 1795-1806, fol. 433.

arrivée à Varsovie causa autant de satisfaction que la venue de Napoléon avait soulevé d'enthousiasme. A celui-ci, le prince S*** écrivait en janvier 1807: « Sire, parmi les crises les plus extraordinaires faites pour étonner les conceptions les plus hardies et la postérité la plus reculée, l'apparition de Votre Majesté dans nos contrées hyperboréennes tient la première place. Votre présence, Sire, réveille la nation polonaise qui, dénuée de toute espérance de voir finir ses malheurs, rivait dans une léthargie honteuse des fers qu'elle avait cherché en vain de briser. L'amour de la Patrie se réveille dans les cœurs les plus engourdis... Vous nous avez donné des armes, veuillez nous conduire[1]... »

Cependant, la plupart des grands propriétaires de la Pologne prussienne se réservaient: incertains de l'issue de la guerre, ils ne voulaient pas risquer la confiscation ultérieure de leurs biens; d'autant que l'Empereur demandant aux Polonais beaucoup de

1. Archives de la Guerre, 12 janvier 1807.

choses, évitait soigneusement toute allusion à la reconstitution de la Pologne qu'il jugeait dangereuse pour lui parce qu'elle déterminerait l'Autriche à se joindre aux deux ennemis qu'il avait déjà sur les bras ; de plus, il ne croyait pas à la solidité de la Pologne que ses mœurs anarchiques avaient perdue au dix-huitième siècle. « Si on arme les Polonais, écrivait le maréchal Lannes à l'Empereur, il n'y aura pas de province qui ne se batte l'une contre l'autre. »

Tout de même, la noblesse polonaise, sous la forme d'une hospitalité grandiose ou par des dons volontaires, consentit spontanément à Napoléon des sacrifices considérables.

Puisque le mauvais temps suspendait les opérations militaires, l'Empereur « voulut qu'on s'amusât. Il y avait cercle à la cour une fois la semaine. La soirée commençait par un fort beau concert et finissait par une partie de whist. Les petits princes allemands qui, sous différents prétextes, suivaient le quartier général y faisaient le pied de grue.

Parmi eux, l'héritier présomptif de la Bavière, très empressé à faire sa cour[1] ».

L'Empereur, passionné pour la musique italienne, avait emmené le fameux compositeur Paër et un nombreux orchestre. Les chanteurs ne manquaient pas non plus: au besoin, l'on employait la force pour retenir ceux auxquels n'agréait pas le séjour de Varsovie. Le chanteur Briozzi avait été engagé au service de S. M. l'Empereur moyennant un bon traitement. Il demanda un congé de quelques jours pour aller à Berlin et, le congé passé, ne revint pas. Il se prétendit malade; mais l'on apprit qu'il chantait à Berlin dans les concerts publics et qu'il avait l'intention de se rendre à Munich dans sa famille, sans se soucier de ceux qui le regrettaient à Varsovie. Le général Clarke, gouverneur de Berlin, fut prié de lui refuser des passeports et de le renvoyer où l'appelaient ses engagements[2].

1. Comtesse Alex. Potocka, *Mémoires*, 131, 134.
2. Affaires étrangères. Pologne, 1807-1810, fol. 70.

L'on ne dansait jamais au château, résidence de l'Empereur; mais le prince de Bénévent, le prince Camille Borghèse — le second époux un peu ridicule de la belle Pauline — le prince Murat donnaient des bals. La partie du château qu'habitait l'Empereur avait été construite sous le règne du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski. « L'appartement royal, resté intact, semblait attendre un nouvel hôte. »

L'autre partie du château, appelée la Blacha[1], était occupée par le prince Joseph Po-

1. « Blacha » signifie en polonais « la tôle ». L'on appelait ainsi, à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, un pavillon du château royal de Varsovie parce qu'il était couvert en tôle — ou en zinc — tandis que le reste du château l'était en ardoises. Ce pavillon servit longtemps d'habitation au prince Joseph Poniatowski et à son amie, Mme de Vauban, une Française. Durant l'occupation de Varsovie par les Prussiens (1795-1807) le prince menait à la Blacha, en compagnie des jeunes gens, dandys de l'époque, une vie dissipée jugée sévèrement par ses compatriotes. Une fois les Prussiens chassés par l'arrivée de Napoléon, le prince changea sa manière de vivre pour s'occuper activement des affaires de son pays. (Je dois cette très intéressante communication à M. Ladislas de Strzembosz, bibliothécaire à la Bibliothèque polonaise de Paris : je lui en renouvelle mes vifs remerciements.)

Mme de Vauban, probablement bien plus âgée que le

niatowski (neveu du roi Stanislas-Auguste), qui avait été prié par le roi Frédéric-Guillaume de remplir les fonctions de gouverneur après la fuite des autorités prussiennes. Le prince Poniatowski faisait partie du gouvernement provisoire entièrement composé de Polonais, formé par Napoléon pour administrer le pays, conjointement avec Talleyrand. Le président de ce conseil était le comte Stanislas Potocki, dont la belle-fille, jeune, charmante, spirituelle et instruite, se plaisait à recevoir beaucoup de Français. Nulle maison ne leur fut plus hospitalière. « Nous avions habituellement, dit-elle dans les intéressants *Mémoires* qu'elle a laissés, le brave général Exelmans, l'aimable Louis de Périgord, Alfred de Noailles, le beau La-

prince, n'était plus jeune à ce moment, mais elle devait être spirituelle et bonne, car elle rendit les « soirées de la Blacha » infiniment agréables à ses compatriotes. Des Français, au sortir du dix-huitième siècle, ne pouvaient pas s'effaroucher de la facilité de mœurs qui régnait à la Blacha. Quant aux faiblesses privées du prince Joseph Poniatowsky, elles disparaissent dans sa gloire inséparable de la reconnaissance que lui doivent tous les Français.

grange... Nous voyions beaucoup M. Maret qui était en rapports d'affaires avec mon beau-père. Après avoir travaillé, il venait au salon causer un moment avec nous : il appelait ces courts intervalles ses récréations [1]. »

Tout à coup, l'armée russe reprit l'offensive. Le vieux Kamenski avait été remplacé par l'énergique Bennigsen : celui-ci se proposa de surprendre les cantonnements qui gardaient la basse Vistule, de traverser le fleuve à 20 lieues environ de la mer, et de nous tourner par la rive gauche de la Vistule. La position, défendue par Ney et Bernadotte, ne put être forcée ; Bennigsen se mit en retraite dans la direction de Kœnigsberg.

C'en était fini pour un temps des bals et des fêtes à Varsovie. Napoléon avait volé sur le terrain de la guerre. Le 8 février, fut livrée la bataille d'Eylau, dont les résultats ne furent pas décisifs. Bennigsen était battu, mais Napoléon, affaibli par de grosses per-

1. Comtesse Alex. Potocka, *Mémoires*, 110 et 140.

tes, n'essaya pas d'aller le déloger de Kœnigsberg où il s'était réfugié. Le quartier général demeura avec l'Empereur entre la Vistule et Kœnigsberg, à Osterode d'abord, puis à Finkenstein. Toutefois, une course de 50 lieues n'était pas pour arrêter les officiers du quartier général, et pendant les quatre mois qui s'écoulèrent entre la bataille d'Eylau et la victoire de Friedland, beaucoup vinrent à Varsovie, sous divers prétextes, se refaire un peu... et se distraire. « Je suis malheureusement forcée d'avouer, dit la comtesse Potocka, que nos belles Polonaises ne les traitaient pas avec rigueur. »

Maret, à Osterode, faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Le 2 mars, il écrivit au prince de Bénévent demeuré à Varsovie : « ... La position de la ville de Thorn est magnifique, les environs sont riants et vous ne croirez peut-être pas qu'on en peut dire autant d'Osterode. Pourtant, dans la belle saison, ce doit être un lieu charmant. Le misérable réduit, où Sa Majesté trouve le moyen

de n'être pas trop mal, domine un vaste et beau lac, des coteaux agréables et de superbes forêts... Les subsistances commencent à arriver; Elbing[1] en envoie assez abondamment, et trente-six pièces d'excellent vin reçues il y a peu de jours n'a pas été le moins utile de ses présents. L'armée se refait dans ses cantonnements ; les succès des derniers jours ont remis tout en gaieté. On parle, et on parlera longtemps, de la victoire du 8 février, et l'on conçoit à peine à quel point les apparences avaient exagéré les pertes et déguisé les avantages. Voilà, mon cher prince, une lettre qui, je l'espère, ne vous laissera rien à désirer lorsque je vous aurai dit que l'Empereur se porte bien, qu'il est fort gai et qu'il ne paraît lui manquer que de vous avoir avec lui.

« On n'aurait pas besoin d'être à Osterode pour regretter les soirées de la Blacha ; veuillez offrir à tous ses habitants l'hommage de

1. Ville située près de la mer et de la bouche orientale de la Vistule.

mon souvenir. J'ai été charmé d'apprendre que Mme de V. (Vauban) était tout à fait bien.

« Agréez tous mes hommages.

« HUGUES MARET [1]. »

A la date du 4 mars, les officiers du quartier général n'avaient pas encore eu de permissions pour Varsovie, car Maret, dans un court billet joint à la lettre précédente, dit : « ... On parle quelquefois du temps qu'il faudrait pour se rendre à Varsovie, et l'on croit qu'en 18 heures de course à cheval on pourrait s'en donner le plaisir. On dit à Osterode que vous êtes toujours en fêtes : c'est pure jalousie ; mais il faut le pardonner à des gens qui n'ont que la jouissance inattendue de manger selon leur appétit et de dormir la grasse matinée. »

Au début de juin, la Grande Armée, ravitaillée par les ressources de toute nature trouvées à Dantzig, qui avait capitulé le

1. Affaires étrangères. Prusse, 1806-1811. Suppl. fol. 179, Lettre autographe.

26 mai, était en mesure de donner le coup final. Comme en février, les Russes, prirent l'offensive ; ils se firent battre le 14 juin, jour anniversaire de Marengo, à Friedland. Le même jour, Kœnigsberg se rendit sans combat.

Bennigsen essaya encore de donner le change à Alexandre sur l'étendue du désastre ; mais, renseigné par son frère, le grand-duc Constantin, depuis longtemps partisan de la paix, le czar envoya à Bennigsen l'ordre d'arrêter les conditions d'un armistice. Le vaincu, pour éviter de s'aboucher avec ses vainqueurs, remit une lettre au prince Bagration, qui dépêcha le major Schœping aux avant-postes français, dès que les derniers fuyards eurent traversé le Niémen, dont l'armée française occupait la rive gauche. C'était le matin du 19 juin. Schœping fut amené au prince Murat, qui lui promit d'envoyer aussitôt au quartier impérial la lettre de Bennigsen.

La réponse ne se fit pas attendre ; dans

l'après-midi du même jour, Louis de Périgord passa le Niémen, et arriva au quartier général russe, chargé par l'Empereur d'inviter Bennigsen à envoyer un négociateur à Tilsit, où le prince de Neuchâtel était prêt à entrer en communication avec lui [1]. L'armistice fut conclu ; puis les deux empereurs se joignirent et le sort de l'Europe fut réglé à Tilsit.

Le prince de Bénévent y retrouva son neveu dont les circonstances politiques l'avaient maintes fois rapproché pendant ces six mois. Louis de Périgord fut nommé chef d'escadrons le 11 juillet 1807, trois jours après la signature du traité de Tilsit, et il rentra en France où il demeura environ trois mois, les derniers qu'il devait passer dans son pays.

La société polonaise conserva de lui un touchant et durable souvenir, ainsi qu'en témoignent les mémoires de Mme Potocka.

1. TATITSCHEF, *Alexandre Ier et Napoléon*, p. 125.

En revanche, la jeune comtesse marque peu de sympathie pour le prince de Bénévent « qui passait pour l'homme le plus aimable et le plus spirituel de la terre, mais qui fit peu de frais pour nous paraître tel [1] ».

1. *Mémoires*, p. 123.

CHAPITRE XXI

LOUIS DE PÉRIGORD A SAINT-PÉTERSBOURG

La mission du général Savary à Pétersbourg. — Hostilité de la société russe. — Rôle des officiers attachés à l'ambassade. — La czarine Élisabeth et la princesse Amélie, sœurs de la reine de Bavière. — Lettre de M. Otto sur les sentiments antifrançais de ces trois princesses. — L'impératrice mère. — Le parti antifrançais. — L'arrivée de Louis de Périgord à Saint-Pétersbourg relatée dans le rapport de Savary à l'Empereur et dans ses *Mémoires*. — Savary est remplacé par Caulaincourt. — Rapports de Caulaincourt à l'Empereur sur Louis de Périgord. — M. de Flahaut. — Distinction accordée par le czar à Louis de Périgord, la veille de son départ pour la France. — Frivolité de la société de Pétersbourg.

Les Polonais furent mal satisfaits du traité de Tilsit. Il n'amendait pas beaucoup leur situation et « l'on ne pouvait se consoler de ne trouver nulle part le nom de Pologne ».

La province de Varsovie et Posen changeait de maîtres, c'était tout: érigée en duché, elle passa aux Saxons, et la joie d'être débarrassés des Prussiens aurait été mieux sentie si la Silésie, qui séparait le duché de Varsovie du royaume de Saxe, n'avait pas fait retour aux Prussiens, à la prière du czar Alexandre.

Le présent était devenu supportable; mais l'avenir ne s'assurait que sur la vie ou plutôt sur la fortune de Napoléon. En 1814, les Prussiens rentrèrent à Posen; ils ne recouvrèrent pas Varsovie qu'Alexandre se fit adjuger; depuis, ils ont largement compensé cette perte sur la Vistule par leurs accroissements sur le Weser et sur le Rhin. Politiquement, la question polonaise est au même point qu'il y a cent ans et paraît aussi insoluble qu'au temps de Napoléon; socialement, elle a fait un grand pas et c'est de quoi justifier bien des espérances.

A Tilsit, il semble que l'Orient et l'Occident de l'Europe se soient rejoints, étouffant

entre eux la Prusse et sa clientèle allemande, comme entre Napoléon et Alexandre disparaissait l'insignifiante personne de Frédéric-Guillaume. Ces deux hommes s'étonnèrent d'avoir pu jusque-là se traiter en ennemis, et de la sympathie qui courut de l'un à l'autre sortit l'entente de Tilsit dont les conditions étaient peu précises, mais l'esprit très cordial. Il importait à Napoléon d'entretenir les sentiments d'Alexandre pour la France et pour son chef, puisque c'était la partie la plus réelle du traité, et il voulut renouer avec éclat les relations diplomatiques interrompues par la guerre.

A Kœnigsberg, où il s'était arrêté en revenant de Tilsit, Napoléon fit appeler le général Savary, son aide de camp, et l'envoya en mission extraordinaire à Pétersbourg. Savary arriva à son poste dans le milieu de juillet pour y apprendre la retraite du prince de Bénévent[1] et la nomination, au ministère

1. Le prince de Bénévent fut fait vice-grand électeur et le prince de Neuchâtel vice-connétable.

des Relations extérieures, de M. de Champagny.

Savary, quoique fort brave, manquait un peu de prestige personnel. Si Berthier, Davout, Masséna, Lannes, Ney, et d'autres encore, pouvaient se passer d'aïeux, *parce qu'ils en étaient eux-mêmes*, selon la belle expression de Junot, duc d'Abrantès, il n'en allait pas ainsi avec Savary. L'Empereur, très justement, voyait en Savary un homme qui lui était parfaitement dévoué, un homme qu'il avait dans la main et qui plaisait à Alexandre. Mais le czar, comme beaucoup d'autocrates, était en réalité assez peu maître chez lui : d'ailleurs est-on jamais maître de l'opinion ? Et l'opinion de la haute classe, la seule dont on eût à se préoccuper, se montra très hostile à Savary, d'abord parce qu'il était Français, ensuite parce que ses façons, tantôt brusques, tantôt pompeuses, ne sentaient pas le grand seigneur.

En outre du personnel stable de la légation, l'Empereur avait décidé d'envoyer à Péters-

bourg, à titre temporaire, de jeunes officiers, très hommes du monde, destinés à donner de l'éclat à la mission et capables cependant d'observer et de juger, en un mot de servir en partie double leur pays. Savary en avait emmené deux ou trois avec lui ; puis, Eugène de Montesquiou, celui-là qui avait porté au roi de Prusse la dépêche de l'Empereur la veille de la bataille d'Iéna, fut dépêché à Savary. De Ponthon, excellent officier de génie, partit ensuite et, peu après, Louis de Périgord, aide de camp du prince de Neuchâtel[1].

C'était un renfort bien nécessaire, car si le czar était plein d'attentions pour Savary, le corps diplomatique lui battait froid, la société de Pétersbourg se tenait sur la réserve, et la cour de l'une et de l'autre impératrice lui demeurait fermée. Suivant l'usage russe, l'impératrice mère avait beaucoup plus d'influence et une cour beaucoup plus nombreuse que l'impératrice régnante. Les deux

1. Lettre de l'Empereur au général Savary, du 14 octobre 1807.

souveraines étaient également respectables ; mais la belle-mère avait de la volonté et une personnalité très nette ; la belle-fille, timide, réservée, très négligée par son mari, était dominée par sa sœur aînée, la princesse Amélie de Bade, qui résidait presque toujours à Saint-Pétersbourg.

La czarine Élisabeth, la princesse Amélie et la reine de Bavière étaient les petites-filles de l'Électeur, grand-duc de Bade, Charles-Frédéric. Leur père était mort en 1801, et c'est leur frère, devenu prince héritier, qui, à défaut de la princesse Auguste de Bavière, mariée au prince Eugène, épousa en avril 1806, à Paris, la charmante Stéphanie de Beauharnais, fille adoptive de l'Empereur.

Le vieil Électeur, Charles-Frédéric, resté veuf en 1783 de Charlotte de Hesse-Darmstadt, princesse lettrée, qui fut une des correspondantes de Voltaire, se remaria morganatiquement en 1787 avec une jeune personne de dix-neuf ans, créée, pour la circonstance, comtesse de Hochberg. Il en avait

soixante. Charles-Frédéric a été traité de « Nestor de l'Allemagne » : ce n'est pas en cette occasion qu'il a fait preuve de sagesse.

Une lettre d'Otto au prince de Bénévent, antérieure d'une année à la mission de Savary, nous renseigne sur l'accueil qui attendait les Français à la cour de l'Impératrice régnante.

Munich, 17 juin 1806.

« MONSEIGNEUR,

« La Reine vient de recevoir de l'Impératrice de Russie une lettre qui l'afflige. L'Impératrice parle avec beaucoup d'aigreur de ce qui s'est passé, et surtout des deux mariages conclus en dernier lieu. Croyant que sa sœur est à Milan[1], elle dit être bien sûre que sa lettre serait communiquée aux nouveaux alliés de la Bavière, et qu'elle n'avait écrit que pour prévenir la Reine qu'il ne pouvait y avoir désormais aucune relation entre elles, et que cette lettre serait la dernière.

1. Auprès du vice-roi Eugène et de la vice-reine princesse de Bavière; mais on voit que la reine de Bavière était à Munich et non à Milan.

« Le Roi qui m'a donné cette nouvelle ajoute qu'on est parvenu à monter la tête de sa belle-sœur et, qu'étant grosse, on voulait se servir d'elle pour exciter l'empereur Alexandre[1]. Il a l'air de douter des dispositions actuelles de Mme la Margrave de Bade, qui, suivant lui, exerce l'influence la plus absolue sur ses trois filles[2]; il pense que l'on pourrait la gagner avec d'autant plus de facilité que l'Électeur de Bade est très économe avec elle, et que toute la famille est tellement brouillée que cette année elle n'avait pas [fait] ses Pâques, n'ayant pu se réconcilier avant le sacrement.

« Veuillez agréer, Monseigneur...

« Otto[3]. »

1. Mariée depuis douze ans, l'impératrice Élisabeth n'avait eu qu'une fille, morte en bas âge. L'enfant qu'on attendait et qui fut aussi une fille, ne vécut que quelques mois.

2. La margrave était la veuve du prince héritier mort en 1801. Les trois filles dont parle Max-Joseph sont sa propre femme, la czarine et la princesse Amélie. La paix ne régnait pas à la cour de Bade entre la margrave et la comtesse de Hochberg.

3. Aff. étrangères, Bavière 1806. fol. 241.

Il était un peu indiscret à l'endroit de sa belle famille, le bon Max-Joseph, et le conseil qu'il glissait à Otto n'était pas d'une extrême délicatesse, mais il était pratique. L'on ignore si l'Empereur jugea à propos de le suivre.

L'impératrice Élisabeth ne fut pas ouvertement désagréable aux Français ; elle n'en tenait point de compte. M. de Saint-Chamans, aide de camp du maréchal Soult, qui passa quelques jours à Pétersbourg au mois de septembre 1807, raconte qu'étant prié au dîner de famille de l'empereur Alexandre, il remarqua que l'impératrice « parla très peu ; quant à sa sœur, la princesse Amélie, beauté allemande aux formes très prononcées, elle ne parla pas du tout [1] ».

Cependant, l'antipathie de l'impératrice pour les Français ne s'étendait pas à notre littérature. Savary prétend qu'elle s'exaltait l'imagination par la lecture de nos auteurs tragiques.

1. *Mémoires* de M. de SAINT-CHAMANS, p. 89.

L'Impératrice mère, par sa fermeté, avait obtenu de son fils la disgrâce de ceux qui s'étaient le plus compromis dans l'assassinat de Paul Ier ; et que le fils, innocent du crime, ait dû souffrir auprès de lui les meurtriers de son père, cela en dit long sur la force du parti qui avait supprimé le feu czar : ce parti était à la dévotion de l'Angleterre. Au premier rang, Bennigsen, Allemand d'origine, que la défaite d'Eylau et surtout celle de Friedland n'avaient pas rapproché de nous ; Nicolas Novossiltzof, qui, exilé par Paul Ier, avait passé tout le temps du règne en Angleterre ; le vice-amiral Tchitchagof, mari d'une Anglaise ; le maréchal Tolstoï, grand maître de la maison de l'Empereur, et son frère le général ; et puis les femmes : Mlle de Nélidof, demoiselle d'honneur, « astucieuse, spirituelle, insinuante et fausse ; employée à mettre sans cesse sous les yeux de l'impératrice mère les pamphlets imprimés à Londres et à y ajouter son fiel ; Mme de Gourief, clabaudant dans toutes les grandes maisons des

imprécations contre Napoléon le Grand », et, enfin, les émigrés. Le chevalier d'Hogarth, illuminé, éloquent auprès des dames, attaché comme Torcy à la Bibliothèque impériale « et qui ne bouge de chez la comtesse Tolstoï » ; le comte Joseph de Maistre, ministre de la ci-devant cour de Turin, « bavard, éloquent, très utile au parti anglais, dangereux à la bonne cause[1]... »

Le comte de Maistre était l'ambassadeur d'un prince réduit à la possession précaire de la Sardaigne ; il était le défenseur ardent de toutes les légitimités et correspondait avec les fidèles du comte de Provence, Blacas et d'Avaray : il ne pouvait pas être napoléonien ; mais a-t-il jamais blâmé un Français d'avoir servi Napoléon? L'on sait même qu'il louait hautement les émigrés « qui, en 1794, se réjouissaient des succès de leurs bourreaux[2] ». Le comte de Maistre devait s'entendre avec M. de Laval, émigré, chambellan

1. Archives nationale, AF, IV-1692. Rapport de Savary.
2. Joseph de Maistre, *Corresp.*, 15 août 1794.

d'Alexandre et pourtant du parti français, comme le prince Wolkonsky, la majeure partie de la noblesse de Moscou et le duc Louis de Wurtemberg, qu'on ne s'attendait pas à trouver de ce côté.

L'impératrice mère était la sœur du roi de Wurtemberg, et le mariage de sa nièce Catherine de Wurtemberg avec le frère de Napoléon, Jérôme, roi de Westphalie, venait de renouveler, en l'aggravant, le dépit que les mariages de l'année précédente lui avaient causé [1]. C'est pourtant à l'occasion de ce mariage que Savary fit présenter M. de Montesquiou à l'impératrice mère; l'accueil fut très flatteur, et l'impératrice dit hautement qu'elle avait été fort contente de M. de Montesquiou et qu'elle se proposait d'inviter à son bal, dès

1. L'orgueil nobiliaire germanique admet d'étranges accommodements ; la princesse palatine, insupportable de morgue chez nous, acceptait fort bien les turpitudes de la bigamie de son père; au début du dix-neuvième siècle, l'on se refusait à « avaler » la princesse Stéphanie de Beauharnais, mais, en 1830, un Hochberg, fils de la main gauche du vieux Charles-Frédéric, fonda, sans rencontrer d'opposition, la présente dynastie badoise.

qu'elle serait rentrée en ville, tous les Français qui étaient avec Savary. Très habilement, Savary prit l'impératrice mère par son faible. Elle dirigeait de près la plupart des œuvres charitables de Saint-Pétersbourg, « réformant les dépenses, surveillant les maîtresses, distribuant les récompenses et mariant les élèves ». S'intéresser à ses établissements était le meilleur moyen de gagner sa bienveillance : Savary demanda donc l'autorisation de les visiter. Ce n'était qu'une manœuvre de diplomate; du moins, la morale y trouvait son compte et Savary, pour se ménager un appui de plus auprès de l'Empereur, avait eu des idées moins heureuses.

L'impératrice mère fuyait le désœuvrement; « elle tournait l'ambre et l'ivoire comme un bon ouvrier de Paris » ; enfin, c'était une femme pleine de mérite; malheureusement, la France ne tirait aucun avantage de la piété touchante qu'elle entretenait pour la mémoire de son mari, l'admirateur du Premier Consul.

Eugène de Montesquiou partit pour Paris le 10 octobre ; le jour même, de Ponthon arrivait à Pétersbourg. Alexandre était absent ; il rentra le 22 avril à 8 heures du soir, et le 24, écrit Savary à Napoléon : « Je me rendis au palais pour présenter M. de Ponthon à l'empereur Alexandre qui voulait l'envoyer à Cronstadt afin d'en avoir un avis sur un ouvrage qu'il y faisait exécuter. Une demi-heure avant, M. Louis de Périgord était arrivé, et l'empereur me dit : « Demain, à « la parade, amenez-moi le jeune Périgord. » Le lendemain était un dimanche ; il y eut une grande parade. (Alexandre poussait l'amour des parades jusqu'à la manie.) Après la parade, il demanda à voir M. Louis de Périgord. Celui-ci lui présenta un livre de gravures de la part de Votre Majesté, et il n'est pas d'expressions dont Alexandre ne se servît pour en marquer son admiration [1]. »

Savary a consigné dans ses *Mémoires* les

1. Savary à l'Empereur. Archives nationales, AF, IV-1697.

impressions que lui avait laissées cette journée ; son récit, écrit à distance des incidents, ne diffère que d'une façon insignifiante du rapport envoyé sur-le-champ à l'Empereur. « ... C'est aussi dans les premiers jours de novembre (le 24 octobre) que je reçus un courrier de l'Empereur qui m'annonçait son départ pour l'Italie ; le même courrier m'apportait les instructions du ministre des Relations extérieures pour réclamer l'exécution d'un des articles du traité secret fait à Tilsit. M. Louis de Périgord en était porteur. Il avait aussi une lettre de l'empereur Napoléon pour l'empereur Alexandre ; il m'arriva à Saint-Pétersbourg dans la matinée d'un jour où je dînais chez l'empereur ; et, comme dans la soirée, ce souverain avait l'habitude de m'entretenir à part, c'était ce moment-là que je prenais pour ébaucher les affaires dont j'étais chargé. Dans cette occasion, je lui parlai de l'arrivée de M. Louis de Périgord qui était porteur d'une lettre pour lui que je lui remis en lui demandant la permis-

sion de le lui présenter le lendemain, à la parade. Il me l'accorda, et reçut la lettre qui était étrangère à un sujet qui faisait l'objet de la mienne.

« L'empereur Alexandre me demanda si j'avais reçu quelque chose et de quoi on me parlait. « Sire, dis-je, on me charge de témoi- « gner à Votre Majesté le désir de la voir join- « dre sa puissance à la nôtre pour nous faire « écouter de l'Angleterre... — Fort bien... je « l'ai promis, je tiendrai parole. Voyez Roman- « zoff[1] et venez me parler de cela demain. »

« Je n'y manquai pas... Le lendemain, après avoir reçu M. Louis de Périgord, l'empereur me parla le premier d'affaires... Une note fut envoyée à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Gower, sur quoi il demanda ses passeports et partit par la Suède pour rentrer à Londres[2]. »

C'était le résultat de la lettre apportée par Louis de Périgord. Alexandre cédait à Napo-

1. Chancelier de l'empereur Alexandre.
2. Savary, *Mémoires*, III, chap. XIV.

léon en rompant les relations diplomatiques avec l'Angleterre: cela ne devait pas aller plus loin. Comment Louis de Périgord sut prendre pied dans la société russe, plaire et imposer au besoin en dépit de sa jeunesse, on le verra bientôt. Le témoignage que sa conduite méritait ne lui fut pas rendu par Savary dont la mission prenait fin, mais par Caulaincourt nommé ambassadeur au mois de novembre avec un traitement princier.

« Caulaincourt, dit Mme d'Abrantès, avait une belle figure, une noble tournure; il était homme de bonne compagnie autant qu'homme de France. Il était noble par *lui-même*, il l'était encore par Napoléon[1]. » Caulaincourt représentait beaucoup mieux que Savary; de plus, il connaissait le pays pour y avoir déjà, bien qu'en moindre apparat, occupé la légation de France. D'ailleurs, ils étaient, l'un comme l'autre — l'Empereur jouait de malheur sur ce point — un peu disqualifiés par

1. *Mémoires*, VIII, 455. M. de Caulaincourt fut créé duc de Vicence au commencement de l'année 1808.

leur participation à la déplorable affaire du duc d'Enghien. Caulaincourt avait arrêté le prince, et Savary avait précipité l'exécution du jugement. Le rôle de Savary apparaît maintenant bien plus fâcheux que celui de Caulaincourt; mais alors, les incidents étant mal connus, l'on n'en faisait pas la différence.

Caulaincourt arriva à Pétersbourg le 17 décembre; il s'installa dans un magnifique palais mis à sa disposition par l'empereur Alexandre — le palais Wolkonsky, qui devint le palais de France — où les jeunes officiers envoyés à Saint-Pétersbourg logèrent aussi, défrayés de tout. Ce train luxueux était nécessaire, Savary l'avait écrit mainte fois. « Les personnes de la cour sont habituées à voir dans le corps diplomatique moins des hommes d'affaires que des ministres chargés du soin de les fêter et de les amuser. » Il l'était plus encore depuis le départ de lord Gower qui traitait somptueusement la noblesse et, au besoin, la payait.

Cette haute société de Pétersbourg res-

semblait à une petite province dont les commérages étaient colportés même par un Joseph de Maistre. Le 18 décembre il écrivait: « Ces messieurs (Caulaincourt et Savary) ne s'aiment pas du tout. Tout le monde s'aperçoit que le général Savary s'attendait à demeurer ici en qualité d'ambassadeur (ses lettres à Napoléon ne le donnent pas à penser). Il a dit même, en propres termes, qu'*ayant dit la messe lui-même, il n'était pas fait pour la servir*, et qu'il partirait peu de jours après [l'arrivée de] l'ambassadeur. »

Savary n'avait plus rien à faire à Saint-Pétersbourg dès l'instant que son successeur y était arrivé, et il y demeura encore dix jours. Puis, ce fut Caulaincourt que l'on jugea commun — chose peu vraisemblable — et « raide comme s'il avait des fils d'archal dans les jointures ». Le jour de la bénédiction des eaux de la Néva[1], Caulaincourt était « rouge

1. Cérémonie solennelle qui se fait le jour de l'Épiphanie (calendrier russe). La lettre de Joseph de Maistre est du 19 janvier 1808 (style russe : 7 janvier).

de froid, ce qui amusa beaucoup le balcon ». Mais le comte de Maistre rapporte dans la même lettre que l'empereur Alexandre avait comblé d'honneurs M. l'ambassadeur de France et trois de ses officiers — Louis de Périgord était l'un d'eux très probablement. — Montés sur des chevaux envoyés des écuries impériales, ils figuraient à côté de l'empereur au défilé des troupes. Savary avait été *persona grata*. Caulaincourt était *persona gratissima*: de là ces *picoteries*, qu'il nous est bien facile de passer à un Joseph de Maistre, Français en dépit de lui-même.

L'ambassadeur qu'Alexandre avait envoyé à Paris n'avait pas, il s'en fallait, conquis la confiance et la sympathie de l'Empereur. Cet ambassadeur était le général Tolstoï, frère du grand maréchal du palais, homme perspicace, mais très mal disposé pour la France. Malgré le soin qu'Alexandre avait pris, avant son départ, de *lui laver le bonnet*, Tolstoï se répandit en paroles inconsidérées et faillit un jour avoir une affaire avec le maréchal

Ney, à propos de la question d'Orient.

De son côté, Caulaincourt se plaignait des jeunes officiers momentanément attachés à la personne de Tolstoï, et qui revenaient en Russie « avec un très mauvais esprit pour y mettre toutes les têtes au champ ». Cependant, Napoléon ménageait Tolstoï avec d'autant plus de soin que l'accord de Tilsit se nuançait déjà de malentendus. Les Russes souhaitaient avoir carte blanche du côté de la Turquie pour s'annexer les provinces danubiennes ; Napoléon, sans les heurter par un refus catégorique, s'efforçait de donner le change à leur ambition en les jetant sur la Finlande dont, pour le moment, ils ne se souciaient pas. « Beaucoup d'officiers disaient en riant du bout des dents aux officiers français de l'ambassade : « Vous venez passer « doucement votre hiver à Pétersbourg et « vous nous envoyez en Finlande. C'est pour « votre empereur que nous ferons cette guerre « de Finlande [1] »

1. Archives nationales, rapport de Caulaincourt, AF, IV-1697.

Et la déclaration de guerre à la Suède traînait : « c'était le temps, c'était la neige ». A la fin de février, l'armée russe passa la frontière sans le moindre enthousiasme pour aller conquérir la Finlande, tandis qu'à Pétersbourg l'opinion était déchaînée contre la France, grâce à qui, pourtant, les plans de Pierre le Grand se trouvaient réalisés. Mais l'Angleterre s'opposait à l'annexion de la Finlande et, malgré le départ de lord Gower, c'était toujours elle qui faisait la loi à Pétersbourg.

Caulaincourt eût été presque mis en quarantaine, n'était que l'empereur Alexandre redoublait pour lui de bienveillance et, dans un tel moment, il ne jugea pas opportun de se séparer de Louis de Périgord qui souhaitait de voir finir son rôle de conquérant mondain.

Le 28 avril 1808, Caulaincourt écrivit à l'Empereur : « ... M. de Périgord me demande depuis quelque temps avec instance de rejoindre le prince de Neuchâtel pour

servir activement; je lui avais promis de le charger de ces dépêches, mais l'agitation où est la société m'a déterminé à le garder; il la connaît parfaitement, y tient un langage convenable et y a, plus d'une fois, redressé hommes et femmes avec une telle mesure que je ne pourrais le remplacer. Je prie donc Votre Majesté d'approuver que j'aie retardé son départ. Elle a dans ce jeune officier un homme entièrement dévoué dont le ton et les manières sont parfaits et qu'Elle pourra sûrement et utilement employer à tout, par la justesse de son jugement et la grande mesure qu'il met dans sa conduite et dans ses paroles. Je crois remplir un devoir en le signalant sous ces différents rapports à Votre Majesté[1]. »

Caulaincourt, tout en retenant Louis de Périgord, demandait qu'on lui envoyât M. de Flahaut, célèbre par sa grâce, sa danse et son chant [2] : de quoi notre ambassadeur

1. Archives nationales, AF, IV-1697.
2. C'était aussi un très brave officier.

attendait merveille pour mettre à la raison « quelques jeunes femmes plus indignées que les autres ».

Mme d'Abrantès nous a rapporté une bien jolie scène où l'on voit Louis de Périgord et Charles de Flahaut opposés l'un à l'autre par Napoléon lui-même. L'Empereur, qui n'aimait pas l'élégance trop apprêtée de M. de Flahaut, contestait tous ses avantages. « On lui trouve de l'esprit, disait-il; qui n'en a pas... comme cela ? Il chante bien ? Belle qualité pour un soldat qui, par état, est presque toujours enroué... au surplus, on peut chanter et danser sans être un godelureau. Voyez vous-même, madame Junot, et dites si le neveu de Talleyrand n'est pas un gentil garçon[1] ? »

Caulaincourt savait ce qu'il faisait · M. de Flahaut, ou un *jeune beau* aussi séduisant que lui, était nécessaire à l'ambassade de Saint-Pétersbourg ; mais ce n'était pas pour

1. *Mémoires*, IV, 306-309.

remplacer Louis de Périgord que Caulaincourt en faisait la demande. Celui-là, il savait trop bien — et il le disait — qu'il ne le remplacerait pas.

Les bruits qui couraient sur le divorce de l'Empereur et ses projets de mariage avec une grande-duchesse, sœur du czar, troublaient la cour de Russie, et les affaires d'Espagne inquiétaient, à juste titre, toute l'Europe. L'Empereur, depuis le mois d'avril, était à Bayonne, en train de supprimer une seconde fois les Pyrénées par l'attribution du royaume d'Espagne à son frère Joseph, actuellement roi de Naples. Napoléon sentait donc le besoin de resserrer l'alliance franco-russe, et il négociait les conditions d'une entrevue avec le czar que celui-ci ajournait toujours sous quelque nouveau prétexte. Il en eut un très valable : sa fille unique, la petite grande duchesse Élisabeth, mourut le 12 mai, à l'âge de seize mois. Alexandre, pendant dix jours, ne reçut personne, et c'est seulement le 21 mai que Caulaincourt eut

l'assurance que l'entrevue était acceptée sans condition.

Pour la clôture de sa mission à Pétersbourg, Louis de Périgord fut chargé d'emporter les dépêches de Caulaincourt avec les instructions verbales du czar; d'ailleurs, l'ambassadeur avait déjà reçu l'ordre formel de le renvoyer à Paris. « Conformément aux ordres de Votre Majesté, écrit Caulaincourt le 17 mai, j'aurai l'honneur de lui expédier M. de Périgord aussitôt que j'aurai vu l'Empereur Alexandre[1]. » Il le vit le 21 mai, et Louis de Périgord fit le 22 sa visite d'adieu : après quoi, Caulaincourt acheva ses dépêches où l'on peut lire le passage suivant :

« M. de Périgord n'a pu prendre congé qu'aujourd'hui ; je l'expédie de suite comme me l'ordonne Votre Majesté. Il a été bon Français dans tous les moments, et toujours comme ceux qui font aimer autant qu'admirer

1. Affaires étrangères. Russie, 1808, fol. 158. — La lettre de l'Empereur qui contient cet ordre ou celle de Champagny qui l'avait transmis n'ont pas été retrouvées.

Votre Majesté. Je le regrette pour son service, car je n'aurai de longtemps quelqu'un qui soit aussi répandu et aussi convenablement, sous tous les rapports, dans la société. L'Empereur vient de m'envoyer pour lui la croix de diamants de l'ordre de Sainte-Anne qu'il porte à Votre Majesté pour obtenir son agrément. L'Empereur m'a fait dire par son ministre qu'il désirait que le prince de Neuchâtel trouve dans cette distinction accordée à son aide de camp, un nouveau témoignage de son estime et de ses sentiments pour lui [1] »

Louis de Périgord quitta le palais de France dans la nuit du 22 au 23 mai, emportant, en plus des dépêches et des rapports de Caulaincourt adressés à l'Empereur, un court billet pour M. de Champagny : « 23 mai, 2 heures du matin. Au moment où M. de Périgord partait, j'apprends que la cour de Danemark s'est plainte à celle de Péters-

1. Archives nationales, AF, IV-1697.

bourg du langage plutôt anglais que russe que tient à Paris M. de Tolstoï. »

La veille, 22 mai, M. de Montmorency, que le maréchal Davout en résidence à Varsovie avait envoyé à Caulaincourt, était reparti pour la Pologne, et M. de Ponthon allait rentrer en France. M. de Saint-Aignan, expédié par l'ambassadeur à la fin de mars, n'était pas revenu. « Je supplie Votre Majesté, écrivait Caulaincourt, de remarquer que je reste pour ainsi dire seul, et qu'Elle m'ôte tous les moyens de savoir ce qui se passe et se dit dans le moment où il peut être le plus important d'être instruit de tout. De nouveaux visages, des officiers qui ne connaissent personne ne me sont bons à rien; il leur faut deux ou trois mois pour se lier, connaître la société, et éloigner la méfiance qui ferme les bouches devant les nouveaux venus[1]. »

Les représentations de Caulaincourt étaient

1. Archives nationales, AF, IV-1697.

justes ; mais un jeune officier, tel que Louis de Périgord, passionné pour son métier et de caractère sérieux, devait se trouver heureux d'être relevé de ses fonctions d'amuseur, par lassitude d'une vie superficielle où les intrigues de théâtre, les fugues des comédiennes et des danseurs étaient discutées comme des affaires d'État.

Les aventures de Mlle George, la transfuge de la Comédie-Française, et de Duport, maître de ballet à l'Opéra, émurent pour un temps l'opinion publique autant que la question finlandaise et que les débats relatifs à la *langue de chat* (la presqu'île des Dardanelles). Mlle George s'était sauvée de France à la faveur d'un déguisement, avait gagné Vienne, accompagnée de Duport, et, de là, s'était rendue à Pétersbourg, où son arrivée fit tourner toutes les têtes ; les curieux la suivaient à la promenade, l'empereur la guettait de ses fenêtres ; mais, comme elle était belle, les femmes la déchiraient. Alexandre s'était constitué son avocat auprès de Caulaincourt

« Monsieur l'ambassadeur, je la plains ; elle se gâtera avec nos mauvais acteurs... il faut avoir pitié d'elle... — Nous ne manquons pas de comédiens, répondit Caulaincourt, et la France est assez peuplée pour ne pas courir après ses déserteurs. »

Mlle George joua chez l'impératrice mère ; un peu plus tard, « en compagnie d'acteurs de comédie et d'opéra-comique auxquels on avait fait apprendre deux tragédies, elle donna *Phèdre*, très goûtée par l'auditoire qui, tout en l'applaudissant, riait à gorge déployée de Thésée, d'Hippolyte et du pauvre Théramène [1] ». Mlle George était une grande artiste : il y avait de quoi lui faire regretter la rue Richelieu, et même M. de Rémusat, *sa bête noire*, l'austère surintendant des théâtres impériaux.

1. Archives nationales, AF, IV-1697.

CHAPITRE XXII

DÉPART POUR LA FRANCE

« On dit » sur Louis de Périgord et Mme de ***. — Le voyage de Louis de Périgord. — Déjà gravement malade quand il passe à Mittau, il veut atteindre Berlin où se trouvent le maréchal Victor, duc de Bellune, et le comte Daru. — La nouvelle de sa maladie arrive en France. — Le prince de Bénévent l'apprend à Valençay, où il reçoit les princes d'Espagne. — Le prince de Neuchâtel et M. Maret sont à Bayonne avec l'Empereur. — M. de Falkowski, collègue de Louis de Périgord.

Louis de Périgord, beaucoup plus rassis que la plupart de ses camarades, avait pourtant pris sa part d'une dissipation pour laquelle la société de Pétersbourg ne pouvait pas se montrer bien sévère. A peine avait-il quitté la ville que le bruit se répandit que

« M. de ***, aide de camp de l'empereur Alexandre, avait trouvé chez sa femme des lettres de M. de Périgord ; plusieurs étaient positives. Il en fit grand bruit pendant deux jours. Le troisième jour, il s'apaisa parce que Sa Majesté s'avisa de lui dire que sa femme était jolie, et qu'il sut que l'empereur l'avait rencontrée, s'était promené avec elle et en avait fait l'éloge [1]. »

Alexandre aurait eu mauvaise grâce à blâmer les écarts de conduite de Louis de Périgord ; aussi n'y songea-t-il point, et il parlait affectueusement de lui, supputant la date de son arrivée en France et le moment où le jeune officier délivrerait à l'Empereur les messages dont il l'avait chargé. « Périgord doit être loin, dit Alexandre à Caulaincourt, le 29 mai. Je désire qu'il puisse faire diligence et que l'Empereur ait bientôt la preuve que je désire tout ce qui lui convient et que j'ai toute confiance en lui [2]. »

1. Archives nationales, AF, IV-1697.
2. Archives nationales, AF, IV-1697.

La distance entre Saint-Pétersbourg et Paris est de 680 lieues ; à cette époque, elle pouvait être franchie en dix-sept jours ; mais une telle rapidité était exceptionnelle ; la durée moyenne du voyage était de vingt à vingt-deux jours et la poste mettait cinq à six semaines.

Parti de Pétersbourg le 23 mai, Louis de Périgord était loin en effet le 29 ; il avait dû, ce jour-là, passer le Niémen, en route pour Kœnigsberg et Berlin qu'il atteignit, au plus tard, le 4 juin, si malade qu'il lui fut impossible de continuer son voyage.

On sut par la suite qu'il était déjà fort mal quand il avait passé à Mittau, le 27 ou le 28 mai ; il aurait fallu s'arrêter et se soigner ; mais il portait des dépêches dont il ne pouvait se décharger sur personne avant que d'être arrivé à Berlin, ville occupée encore militairement et administrativement par les Français. Le gouvernement et la police dépendaient du gouverneur général qui, pour les cas imprévus, avait des pouvoirs illimités : c'était le maréchal Victor, duc de

Bellune. L'administration générale relevait du service des finances et des domaines sous l'autorité de l'intendant général de l'armée : personnage de première importance, le comte Daru. Tous les officiers, toutes les estafettes, tous les courriers qui allaient de Paris à Pétersbourg et de Pétersbourg à Paris, faisaient halte à Berlin pour y remettre des dépêches au maréchal Victor et à M. Daru, et pour prendre les leurs.

A Berlin seulement, Louis de Périgord pourrait songer à lui, et il alla au delà de ses forces, roulant malade sur les mauvaises routes pendant huit jours encore[1]. Ses dépêches furent remises à M. Daru qui les envoya en France par une estafette. L'Empereur était à Bayonne ; il les reçut le 15 juin ; ce jour-là même, il écrivit à Caulaincourt, lui accusa réception de ses dépêches et l'informa que « Talleyrand était resté malade à Berlin[2] ».

1. Duchesse DE DINO, *Souvenirs de jeunesse.* Voir p. 180 quelles étaient les conditions du voyage entre Mémel et Kœnigsberg.

2. *Lettres de l'Empereur*, LECESTRE, vol. I, p. 202.

La famille put être prévenue dès le 12 juin, non par le ministre des Relations extérieures, M. de Champagny, qui était à Bayonne avec l'Empereur, mais par le personnel du ministère où, certainement, l'estafette s'était arrêtée en traversant Paris. M. Osmond n'était plus au ministère des Relations extérieures; à la retraite de Talleyrand, il avait passé au cabinet de l'Empereur, à titre de secrétaire de la chambre. Toutefois, il n'avait pas suivi l'Empereur à Bayonne; il était à Paris, et l'un des premiers dut connaître la fâcheuse nouvelle.

Le prince de Bénévent se trouvait alors, fort contre son gré, à Valençay, que l'Empereur lui avait loué très cher pour y loger les princes d'Espagne; mais en lui imposant la charge de les recevoir, de les amuser et de les garder. C'était une captivité très douce que celle de Valençay; elle ne rappelait en rien l'internement imposé par Charles-Quint aux jeunes princes, fils de François Ier, et, depuis longtemps, l'état de l'Espagne était

tel, l'intérieur royal était si misérable, que Ferdinand, Carlos et leur oncle Antonio durent parfois hésiter entre le regret du rang et du sol natal et les avantages tranquilles de leur déchéance.

Pour le prince de Bénévent, l'ennui était double : il faisait personnage de geôlier et les hôtes princiers avec qui il lui fallait vivre n'avaient ni intelligence, ni instruction, ni conversatiou, ni manières. Il tâcha de se faire aimer d'eux et il semble bien qu'il y ait réussi. « Quand on a de l'esprit, disait de lui la duchesse d'Abrantès qui, pourtant, ne l'aimait guère, on le met à tout ce que l'on fait. »

Il y avait trois semaines que Talleyrand était à Valençay combinant, pour le plaisir des princes, concerts, bals et comédies, lorsqu'il apprit la maladie de son neveu. Les nouvelles étaient-elles alarmantes? on l'ignore; mais il y avait bien des motifs d'espérance dans la jeunesse du malade et sa santé qui lui avait permis de supporter allé-

grement trois rudes campagnes. Ni les *Mémoires* de Mme d'Abrantès qui le connaissait depuis son enfance, ni ceux de Mme Potocka, ni les lettres ou rapports de Berthier de Savary et de Caulaincourt, ne laissent supposer que sa constitution fût délicate ou qu'il eût même été atteint de maladies accidentelles. Nous l'avons suivi de près à Iéna, à Wittemberg, à Berlin, à Sompolno, à Varsovie, à Eylau, à Friedland, à Tilsit. Il pouvait demeurer dans une position de demi-congé à Pétersbourg où Caulaincourt voulait le retenir; c'est lui-même qui demande avec instance à reprendre du service actif : ce n'est donc pas qu'il sentît ses forces décliner. Il part le 23 mai, dans la saison la plus favorable, et Caulaincourt, au moment qu'il montait en voiture, lui remet une dernière note : si notre ambassadeur avait appréhendé que Louis de Périgord ne pût arriver au terme du voyage, il en aurait, dans cette note, averti M. de Champagny, tant par l'affection qu'il portait au jeune officier, qu'en raison de

l'importance des messages dont Louis de Périgord était chargé. Ceci dit pour montrer que le renseignement suivant trouvé dans la biographie Michaud mérite peu de créance : « Talleyrand avait deux neveux... l'aîné mourut d'épuisement et de fatigue dans une mission de confiance que Napoléon lui avait donnée[1]. »

La mission de confiance donnée à Louis de Périgord était semblable à celle dont, avant lui, Saint-Aignan, qui fit deux fois dans l'hiver le voyage de Paris à Pétersbourg, Montesquiou, Saint-Chamans, d'Arberg, Faudoas s'étaient acquittés sans en mourir d'épuisement. Nos officiers, rompus aux fatigues et aux veilles, ne s'embarrassaient guère d'un voyage qu'ils expédiaient le plus rapidement possible, par zèle de service et aussi un peu par amour-propre. L'un d'eux, arrivé à Paris avec une avance de quelques heures sur le temps minimum du voyage, a bien soin

1. MICHAUD, à l'article *Talleyrand.*

de faire valoir qu'il a battu le record de la vitesse.

Louis de Périgord est assurément une victime du devoir, mais la responsabilité de sa maladie et de sa mort ne retombe sur personne.

L'on souhaiterait d'avoir des renseignements plus précis sur la nature du mal qui devait l'emporter. Fièvre inflammatoire, fièvre maligne, faiblesse nerveuse, ont dit les médecins. Le terme de « fièvre inflammatoire » pourrait désigner toutes les maladies connues, disait le célèbre Pinel qui le raya du vocabulaire médical, aussi bien que les dénominations de fièvre maligne, bilieuse, etc., « sur lesquelles il est impossible de s'entendre ». S'il s'agit, comme cela est probable, d'une fièvre muqueuse ou de toute autre maladie cérébro-intestinale, Louis de Périgord devait la « couver », suivant l'expression familière, quand il partit de Pétersbourg, puisque nous savons, par le rapport que le czar en fit lui-même à Caulaincourt,

qu'il était déjà fort mal en passant à Mittau. « Je regrette de savoir M. de Périgord malade, dit Alexandre ; on le dit resté à Berlin. Il était déjà fort mal quand il a passé à Mittau, d'après ce qu'on m'a mandé[1]. » Quant à la faiblesse nerveuse, elle est amplement justifiée par le surmenage qu'il s'imposa en continuant son voyage jusqu'à Berlin : cela, et l'absence totale de soins pendant les dix premiers jours de la maladie, déterminèrent l'issue fatale qui, dans d'autres conditions, aurait peut-être été conjurée.

Le prince de Neuchâtel eut connaissance à Bayonne de la maladie qui avait arrêté en route son aide de camp, Louis de Périgord. Il se trouvait là avec Maret, le vieil ami du prince de Bénévent, avec Duroc et toute la maison de l'Empereur. Non plus que l'Empereur, qui habitait le petit château de Marrac, sur la route de Biarritz, Berthier ne logeait en ville ; il était installé aux en-

1. Archives nationales, AF, IV-1697. Rapport de Caulaincourt, 24 juin.

virons, dans une villa, à Saint-Forcet. Les affaires d'Espagne avec les mouvements de troupes qui s'ensuivaient étaient une lourde occupation pour le major général ; il lui fallait, en outre, recevoir à sa table trente convives et autant en faisaient Maret et le préfet du département, M. de Castellane[1]. Ces messieurs, au nombre de soixante environ, étaient les députés espagnols venus à Bayonne pour y arrêter la nouvelle constitution de l'Espagne et saluer le roi Joseph.

Tous les soirs, à Marrac, il y avait réception chez l'impératrice Joséphine, où l'on voyait souvent un ami de Louis de Périgord, l'officier polonais Falkowski, aide de camp du maréchal Berthier. Falkowski avait suivi, comme Louis de Périgord, le maréchal en Bavière ; mais, tandis que l'un était dépêché dans le pays de Salzbourg, le Tyrol et l'Autriche, l'autre allait en Pologne, son pays, pour y observer les Russes.

1. GEOFFROY DE GRANDMAISON, *Revue hebdomadaire*, 25 janvier 1908.

Falkowski avait passé aussi une partie de l'hiver de 1807 à Varsovie, et s'était fort lié avec Maret qu'il retrouva à Bayonne. Plus d'une fois ils durent parler ensemble de Louis de Périgord... On aime à lire dans les lettres que Falkowski a écrites de Bayonne à son ami, le général Axamitowski, en service à Varsovie, l'éloge sans façon de Joséphine. « ... J'ai été hier chez Maret dîner, et le soir chez l'Impératrice, qui m'a reçu avec beaucoup de bonté; c'est la meilleure femme du monde ; toutes les dames de cette trempe nous traitent fort bien[1]... »

1. Archives de la Guerre.

CHAPITRE XXIII

MORT DE LOUIS DE PÉRIGORD A BERLIN

Le courrier de Berlin arrive tous les cinq jours. — La mort et le service funèbre de Louis de Périgord. — Lettre du prince de Neuchâtel à l'Empereur ; il lui envoie la lettre qu'il a reçue de M. Daru. — Acte mortuaire de Louis de Périgord. — Erreurs de prénom et de grade. — L'inscription sur le registre des décès de l'église catholique de Berlin. — M. de Canouville porte à la famille un extrait de l'acte mortuaire. — Lettre du prince de Bénévent à M. Osmond.

Les courriers arrivaient très régulièrement de Berlin. L'Empereur voulait être tenu au courant de ce qui s'y passait et, sur son ordre, le maréchal Victor rédigeait un rapport, sorte de journal, qui était envoyé tous les cinq jours en France. Le rapport du 16 au 21 juin contenait les lignes suivantes :

Grande Armée, 4e commandement.

« Le jeune et intéressant Talleyrand, aide de camp de S. A. le Prince vice-connétable de l'Empire, est mort avant hier, dix-huit du courant, d'une fièvre inflammatoire. Ses restes, accompagnés des honneurs militaires et de toute la pompe religieuse, ont été déposés ce matin dans le caveau de l'église catholique de Berlin[1]. »

Le rapport du maréchal Victor ne put arriver à Bayonne que dans les premiers jours de juillet. La nouvelle y était déjà connue. Un courrier du comte Daru avait apporté le 29 juin au prince de Neuchâtel une lettre que M. Daru s'était empressé de lui écrire quelques heures après la mort de Louis de Périgord. Sur-le-champ, Berthier envoya à l'Empereur la lettre même de M. Daru en l'accompagnant d'un billet.

1. Archives de la Guerre, juin 1808.

Bayonne, 29 juin 1808.

« SIRE,

« Votre Majesté par l'estime qu'elle portait à Louis de Périgord, mon aide de camp, apprendra avec regret que ce jeune officier a succombé à sa maladie le 18 juin, à Berlin, ainsi que M. Daru me l'annonce par la lettre ci-jointe. Je l'aimais pour son dévouement au service de Votre Majesté comme pour ses qualités particulières qui m'en avaient fait un ami.

« Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon profond respect.

« Le vice-connétable Prince de Neuchâtel,

« ALEXANDRE. »

La lettre du prince de Neuchâtel à l'Empereur est conservée aux Archives de la Guerre ; malheureusement, la lettre de M. Daru n'y est pas jointe et n'a pu être retrouvée nulle part[1]. Elle devait contenir quelques

1. Il semblait naturel que l'Empereur eût rendu au prince Berthier la lettre de Daru. Sur ma demande, le prince de

détails intéressants sur les derniers moments de Louis de Périgord et, certainement, son éloge dont le prix est grand venant d'un homme qui avait vu de près Louis de Périgord dans son service, et qui ne se trompait pas plus sur la réelle valeur des gens que sur la véritable importance des choses.

Daru, intendant général de la Grande Armée, avait suivi la campagne de 1805, celle de Prusse, celle de Pologne, assurant le ravitaillement des troupes avec tant d'autorité, d'intelligence et d'exactitude qu'une grande part dans le succès lui était imputable. Nul ne se fit jamais moins valoir, mais l'Empereur savait ce qu'il lui devait et se plaisait à le témoigner: « Daru est bon à tout; il a du jugement dans l'esprit, une grande capacité de travail, un corps et une âme de fer. »

Daru était chargé de l'administration fiscale dans les pays occupés par nos armées;

Wagram a bien voulu la faire rechercher dans ses archives; je lui en exprime mes bien sincères remerciments.

il résidait à Berlin depuis le traité de Tilsit. En décembre 1806, il était arrivé à Varsovie en même temps que le prince de Bénévent et que Maret ; avec l'un et l'autre les relations de Daru y étaient journalières. Il y avait longtemps que Daru était connu de la famille de Périgord ; il avait débuté à vingt ans dans les fonctions publiques, ayant déjà le titre de commissaire des guerres, comme secrétaire du comte de Périgord, le parrain de Louis, qui, en 1788, s'en alla tenir les États de Languedoc et faire exécuter dans la province divers édits fiscaux.

L'armée avait un intendant général, et le corps de l'intendance n'existait pas encore. Les fonctions en étaient remplies, partie par des auditeurs au Conseil d'État, auxquels les ordres de départ pour l'Allemagne, la Prusse ou la Pologne ne plaisaient guère, partie par des *inspecteurs aux revues*. C'est un inspecteur aux revues qui inscrivit le décès de Louis de Périgord sur un registre destiné à recevoir tous les actes d'état civil concernant les

officiers en service à l'étranger. Il y avait un registre dans chaque corps, portion de corps et compagnie isolée. Une expédition de chaque acte devait être transmise aussitôt par les inspecteurs aux revues à l'officier de l'état civil en France et au ministère de la Guerre.

Le 14 juillet 1808, l'inspecteur expédia à Paris deux extraits de l'acte mortuaire de Louis de Périgord.

« Nous, soussigné, Marie-Sébastien Malus, sous-inspecteur aux revues, chargé du service des revues de la moyenne marche [1] et du grand quartier général, remplissant les fonctions d'officier de l'État civil, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'État civil faits hors du territoire français pour le grand état-major général, que M. Marie-Joseph-Louis Talleyrand-Périgord, chef d'escadron, aide de camp de Son Altesse Sérénissime le vice-connétable major-

1. L'Empereur avait divisé la Prusse en gouvernements. La moyenne marche correspondait à l'ancienne marche électorale (Berlin, Potsdam, Charlottenbourg, Francfort-sur-Oder).

général, membre de la Légion d'honneur et commandant de l'ordre du Mérite militaire de Bavière, fils de M. Archambaud Talleyrand-Périgord et de feu Mlle de Sénozan, natif de Paris (était célibataire) est décédé à Berlin par suite d'une fièvre maligne, le dix-huit juin dix-huit cent huit, à neuf heures du matin, d'après la déclaration à nous faite le vingt-sept juin de la même année par les trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous, à Berlin, le vingt-sept juin dix-huit cent huit.

« Pour extrait conforme :

« MALUS. »

L'acte renfermait une erreur dans les prénoms. Louis de Périgord avait des amis à Berlin, mais ils ne connaissaient avec sûreté que le seul de ses prénoms qui fût en usage. Une note rectificative fut donc adressée au ministre de la Guerre; les formalités se réglèrent à Paris[1].

1. « Le sieur Brusselle demeurant à Paris rue de Tournon, n° 17, ayant pouvoir des représentants la succession de

Pareillement, l'inscription faite sur le registre des décès de l'église de Berlin contient, non pas une erreur de prénom, car il n'en est mentionné aucun, mais une erreur de grade :

Princ Tallirand Perignon[1], *Oberst in französischen Diensten, 23 Jahre alt, 18 Juni 1808 gestorben, an Nerven-Schwäche, 20 Juni 1808 begraben, Kirchen-Gruft.*

(Le prince Talleyrand-Périgord, colonel en service français, âgé de 23 (24) ans, mort le 18 juin 1808, en suite de faiblesse des nerfs, enterré le 20 juin dans le caveau de l'église.)

M. Archambaud-Marie-Louis de Talleyrand-Périgord, chef d'escadron, etc., a l'honneur de représenter que dans l'acte de décés délivré par M. Malus, il est nommé Marie-Joseph-Louis, au lieu d'Archambaud-Marie-Louis qui sont ses véritables prénoms, ainsi qu'il est constaté par un acte de notoriété passé en minute devant Buchère notaire à Paris le 7 octobre 1808, auquel est annexé l'acte de naissance du dit sieur de Périgord tiré du registre de la paroisse Saint-Sulpice à Paris. » (Archives administratives de la Guerre, où se trouve aussi l'extrait de l'acte mortuaire envoyé par M. Malus.)

1. Les Français qui firent la déclaration à l'église n'ont pas veillé à l'exactitude des noms propres.

Chose singulière, la même méprise se retrouve dans une demande adressée à Son Excellence, le comte d'Empire, ministre de la Guerre, par l'administration de l'Enregistrement et des Domaines, « à fin d'avoir la preuve authentique du décès mentionné par les papiers publics ». L'erreur de grade fut corrigée en marge de la demande dans les bureaux de la Guerre. *La Gazette de France* avait, en effet, annoncé dans son numéro du 4 juillet que « M. de Périgord, aide de camp de S. A. le prince de Neuchâtel, venait de mourir à Berlin à l'âge de vingt-quatre ans, des suites d'une fièvre maligne ».

En outre des deux expéditions réglementaires de l'acte mortuaire envoyées le 24 juillet à Paris, l'inspecteur aux revues, M. Malus, en avait fait une troisième qu'il remit, le même jour, à M. de Canouville, l'un des témoins du décès, pour la faire parvenir à la famille. Les deux frères de Canouville étaient amis de Louis de Périgord. L'un était auditeur au Conseil d'État et avait été envoyé

à Varsovie dans le service de M. Daru ; mais il eut la chance, dit son collègue Prosper de Barante, d'être bientôt renvoyé à Paris. L'autre, Jules de Canouville, aide de camp du prince de Neuchâtel, comme Louis de Périgord, était un officier brillant de valeur et d'élégance, d'un entrain endiablé, original, volontaire, brusque avec ceux qui lui déplaisaient, « mais il jappait sans mordre », et très bon camarade. Passionné pour le plaisir, il lui arriva d'être traité d'étourneau par l'Empereur, et le prince Berthier dut le chapitrer pour des inconséquences de conduite qu'il n'eut jamais à reprocher à Louis de Périgord. L'attribution au défunt, sur le registre de l'église, d'un grade qui n'était pas le sien fait supposer que le témoin de la mort de Louis de Périgord ne fut pas Jules de Canouville, mais plutôt son frère. Entre le service religieux et la déclaration, correcte quant au grade, faite devant l'inspecteur aux revues, il se passa huit jours pendant lesquels l'erreur fut aisément reconnue.

M. de Canouville s'était chargé d'une funèbre commission ; il lui incombait encore de rapporter à la famille de Louis de Périgord la dernière phase de la maladie et le détail des derniers moments. Le prince de Bénévent n'attendit pas son arrivée pour rassasier sa douleur du récit de l'agonie de celui qu'il ne verrait plus. De Valençay, il écrivit à son ami Osmond qui avait vu Louis venir au monde, avait connu tous ses parents, sa mère la comtesse Sabine, qui était demeuré l'ami de son père Archambaud, une lettre qu'on ne lira pas sans émotion.

Valençay, 1er juillet.

« Je ne vous ai pas écrit ces jours-ci, mon cher Osmond, parce que je savais que vous passiez votre vie entière avec tous les miens. Vous êtes tant un des nôtres que vous avez senti comme nous-mêmes la perte horrible que nous venons de faire.

« Voyez, je vous prie, Forel et, quelque cruels que soient les détails, mandez-moi tout

ce qui s'est passé depuis l'arrivée de ce pauvre Louis à Berlin.

« Adieu — je suis bien malheureux, je vous assure — je voyais, après moi, un chef à ma famille, et un chef qui avait l'estime et la bienveillance générale — à présent elle n'en a plus — adieu — mille amitiés [1]. »

La date qui, heureusement, n'a pas été omise, nous fait connaître que ce n'est pas de Bayonne que la nouvelle de la mort de Louis de Périgord est arrivée à Valençay, mais de Paris et, très probablement, par l'entremise de M. Osmond. Talleyrand a reçu une lettre de lui — c'est l'évidence même —

1. Cette lettre — point de départ de mon travail — et les notes relatives à MM. Marin-Joseph et André Osmond sont tirées des papiers de famille de M. F. Osmond, qui les a mises à ma disposition. La crainte de froisser une vieille amitié m'empêche de lui en témoigner comme je le voudrais ma reconnaissance. — Il a été impossible d'identifier le personnage désigné sous le nom de Forel — ou Fovel. — C'est lui assurément qui avait apporté la nouvelle de la mort; car, à la date du 1er juillet, Talleyrand, à Valençay, n'aurait pu être avisé de l'arrivée d'un courrier parti de Berlin postérieurement au 18 juin. La phrase de Talleyrand ferait croire que M. Osmond connaissait ce Forel; par conséquent, il devait appartenir au service de M. Daru plutôt qu'à l'armée.

et il y a de cela trois ou quatre jours : « Je ne vous ai pas écrit *ces jours-ci* », dit le prince de Bénévent. La lettre de M. Osmond est donc partie de Paris à l'instant que les dépêches de Berlin y arrivaient, puisque ces dépêches parvinrent à Bayonne le 29 juin [1].

M. Osmond avait dû abandonner momentanément son bureau pour aller annoncer lui-même au père la mort de son fils ; si la famille de Périgord avait été à Paris, M. Osmond, qui y avait sa demeure, n'aurait pas passé *sa vie entière* avec elle ; il est clair qu'il est à la campagne, à Rosny, où toute la famille est rassemblée, sauf Edmond de Périgord dont les états de service indiquent qu'il était à ce moment en Espagne.

La lettre de son oncle ne fait aucune mention de lui, et l'on pourrait croire que Louis de Périgord était l'unique héritier du nom.

1. La poste mettait quatre jours pour aller de Paris à Bayonne (200 lieues). Les courriers de l'Empereur gagnaient un jour sur la poste. Les dépêches du comte Daru, parties de Berlin le 18 juin, ayant été reçues à Bayonne le 29, étaient arrivées à Paris le 25 ou le 26.

Pourtant, Edmond touche à ses vingt et un ans, et il fait honneur à sa famille puisqu'il est déjà chef d'escadron. Mais il est de règle que la perte d'un être très aimé rend, pour un temps, insensible et même hostile aux motifs de consolation que l'on a auprès de soi. Le vieil ami du prince de Bénévent savait ce qu'il fallait penser de cet oubli. Il connaissait aussi le fort et le faible d'Edmond de Périgord... Ses aptitudes militaires s'annonçaient exceptionnelles ; pour le surplus, le cadet ne devait pas conquérir les sympathies ni mériter les éloges que l'aîné emportait dans la tombe.

CHAPITRE XXIV

LE CAVEAU DE SAINTE-HEDWIGE

L'église Sainte-Hedwige où repose Louis de Périgord : première église catholique ouverte à Berlin depuis la Réforme. — Le nom de Maupertuis est resté attaché à son érection. — Jugements des contemporains sur Louis de Périgord. — Ce fut un bon Français.

L'église Sainte-Hedwige, où le service de Louis de Périgord fut célébré le 20 juin, avait été commencée en 1747. Depuis la Réforme, c'était la première église catholique qui s'élevait à Berlin, et le nom d'un de nos compatriotes est resté attaché à cette érection. Il vivait en Prusse, mais avec la permission du roi de France et avait entendu conserver tous ses droits de Français ; il

vivait en pays protestant, avait épousé une protestante tendrement aimée, mais ne voulut jamais consentir à sacrifier sa foi à son amour. Breton, catholique et Français : il s'agit de Maupertuis.

C'est en 1745 qu'il s'établit à Berlin, c'est en 1747 que les travaux de l'église furent entrepris : le rapprochement de ces chiffres est significatif, et la fin très pieuse de Maupertuis, en 1759, n'est pas si surprenante que l'a dit Voltaire. Sa foi a pu pendant longtemps manquer de pratiques; il l'a toujours entretenue et respectée, et c'est ce que dit très justement l'épitaphe mise à son intention dans l'église Saint-Roch de Paris :

ob impensam pro extruendo
Berolini templo catholico curam summo
pontifici Benedicto XIV gratus vir ingenio
acer animo ingens integer fidei [1].

1. « Cher au Souverain Pontife Benoît XIV pour le zèle qu'il déploya en faveur de la construction d'une église catholique à Berlin. Son intelligence était vive, son âme forte, sa foi inébranlable. » Cette épitaphe, qui est fort longue, a été com-

L'église de Berlin fut consacrée en 1773 et placée sous l'invocation de sainte Hedwige, duchesse et patronne de la Silésie ; la sœur de sainte Hedwige était la douce Agnès de Méranie, si tristement entrée dans notre histoire, et qui mourut de sa séparation d'avec le roi Philippe-Auguste[1].

« Accompagné de toute la pompe religieuse, dit le rapport du maréchal Victor, le corps fut descendu dans le caveau. » Nulle voix ne s'éleva dans le temple de Dieu pour y parler d'un homme et rappeler les incidents de sa vie au moment même qu'il en rend compte ; mais, comme il aurait été fait en France, le divin sacrifice fut offert sur

posée par La Condamine, collègue de Maupertuis à l'Académie des sciences, et qui alla mesurer un arc de méridien au Pérou, tandis que Maupertuis faisait le même calcul en Laponie. De cette double expérience sortit la justification de la théorie soutenue par Maupertuis contre les Cassini : à savoir que la terre est aplatie aux pôles. — Sur Maupertuis, voir *la Bretagne à l'Académie*, par KERVILER.

1. En 1808, Sainte-Hedwige était l'unique église catholique qui fût à Berlin. Il existe à présent dans cette ville vingt-cinq églises ou chapelles publiques.

l'autel pour le repos de l'âme de Louis de Périgord et les mêmes prières furent dites, dans la même langue liturgique, avec le même cérémonial.

Recommandé chaque dimanche avec tous ceux qui sont morts sur la paroisse au souvenir des vivants, Louis de Périgord n'est pas un exilé dans le caveau de Sainte-Hedwige. L'unité catholique de croyances et de rites lui assure à jamais ce que son propre pays aurait pu lui donner de meilleur.

La courte inscription (noms, dates et lieux de naissance et de mort) placée sur le cercueil est devenue, par l'effet du temps, difficile à déchiffrer; mais sur la muraille on lit ces mots :

Ici repose Archambauld-Marie-Louis de Talleyrand-Périgord, chef d'escadron, membre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, et de l'ordre du Mérite de Bavière, né à Paris, le 10 avril 1784, décédé à Berlin le 18 juin 1808.

Et au-dessous:

Passant, donne quelques larmes à ce jeune homme. Tu entendras ses louanges dans sa patrie! On le les répétera dans tous les pays qu'il avait parcourus.

Priez Dieu pour son repos[1].

L'inscription n'est pas vaine flatterie. Louis de Périgord avait mérité les compliments de tous ses chefs, l'affection de ses camarades, gagné la sympathie des étrangers, fixé l'attention des princes. « C'est un sujet rare », avait dit le roi de Bavière. « Combien je regrette ce jeune Périgord ! » s'écria l'Empereur Alexandre en apprenant sa mort. La comtesse Potocka écrit : « Louis de Périgord mourut dans un voyage de Pétersbourg à Berlin, regretté de tous ceux qui l'avaient

1. Je dois ces renseignements si précieux à M. l'abbé Dr Luckaszczyk, secrétaire de la délégation de l'évêché souverain de Breslau. Il a pris la peine de rechercher l'acte d'inhumation sur le registre de 1808, de descendre dans les caveaux de l'église et d'y copier les inscriptions que l'on vient de lire. Je le prie d'accepter ici le témoignage de ma profonde gratitude.

connu. » La duchesse d'Abrantès, une amie d'enfance, témoin très renseigné de sa valeur privée et de ses mérites publics, ne lui mesure pas l'éloge: « Quelle est la personne qui l'a connu et n'a pas gardé son souvenir? Louis de Périgord a laissé des regrets non seulement à ses amis, mais à la société entière dont il eût été l'ornement. Bonaparte, qui savait distinguer les hommes, l'avait marqué du sceau de son regard... Louis de Périgord serait devenu un des hommes les plus éminemment distingués de notre époque si sa vie n'avait pas été ainsi coupée à son matin[1]. »

Encore faut-il dire que cette existence si courte il la vécut dans les plus belles années de notre histoire. Son adolescence est contemporaine du Consulat. Il vit les proscrits rentrer dans leur pays, les familles se reformer, l'ordre s'établir, la vie religieuse renaître. La journée de Marengo fut sa pre-

1. *Mémoires*, II, p. 30, et IV, p. 307.

mière leçon de politique et l'attacha au Victorieux qui avait rendu le devoir civique clair et l'obéissance à toutes les lois honorable.

Louis de Périgord n'a pas connu l'amertume de l'effort inutile et des sacrifices inappréciés. En ce temps, l'on n'incriminait pas le zèle, on le récompensait, et l'on demandait à tous, et surtout aux soldats, d'être de bons Français. C'est ce que fut excellemment Louis de Périgord. Caulaincourt, qui le vit partir avec peine de Pétersbourg comme s'il eût eu le pressentiment de ce qui l'attendait sur la route, l'avait ainsi recommandé à l'Empereur: « Louis de Périgord a été bon Français dans tous les moments, et toujours comme ceux qui font aimer autant qu'admirer la France. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DU PRINCE DE BÉNÉVENT

Pages.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. — Ses frères : Archambaud et Boson. — Ses neveux : Louis et Edmond 1

CHAPITRE II

MADEMOISELLE DE SÉNOZAN-VIRIVILLE

Le vicomte Archambaud de Périgord est fiancé à Mlle de Sénozan de Viriville. — Le comte de Vienne, grand-père de Mlle de Sénozan 7

CHAPITRE III

LE MARIAGE DU COMTE ARCHAMBAUD

Le contrat de mariage. — Le conseil de famille de Mlle de Sénozan. — Célébration du mariage. . . . 15

CHAPITRE IV

L'HÔTEL DES TALLEYRAND-PÉRIGORD

Pages.

L'hôtel de Guerchy, demeure du comte et de la comtesse de Talleyrand. — L'hôtel particulier du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord. . . . 21

CHAPITRE V

LES ENFANTS DU COMTE ARCHAMBAUD

Les premiers-nés du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord. — Naissance de Louis de Périgord. — Son parrain, le comte Gabriel-Marie de Périgord. — Sa marraine, la princesse de Montmorency. — Journal des recettes et dépenses du comte et de la comtesse Archambaud tenu par M. Osmond, secrétaire de l'abbé de Périgord, agent général du clergé. — André Osmond, précepteur des enfants du comte et de la comtesse Archambaud 27

CHAPITRE VI

DISPERSION DE LA FAMILLE

Le comte de Talleyrand quitte l'hôtel de Guerchy pour l'hôtel de Castellane. — Sa mort. — Le comte et la comtesse Archambaud s'installent rue de l'Université. — Émigration des Talleyrand. — Preuves que le comte Archambaud n'a quitté la France qu'après que le décret d'arrestation eût été lancé contre lui. — La comtesse Archambaud est arrêtée à Calais. . 45

CHAPITRE VII

MORT DE LA COMTESSE ARCHAMBAUD

La comtesse Archambaud de Périgord à Saint-Lazare. — Elle est jugée le 8 thermidor et décapitée au moment même de l'arrestation de Robespierre. . . . 59

CHAPITRE VIII

LES ENFANTS SOUS LA GARDE D'UN TUTEUR

Pages.

M. Michel Langlois, tuteur des trois enfants du comte et de la comtesse Archambaud de Périgord. — Il fait restituer à ses pupilles les biens de leur mère. — Détention et mort du comte de Périgord, le parrain de Louis. — Mme de Cazeaux et Mme de Permon, amies de la famille de Talleyrand-Périgord, sont à Paris sous le Directoire. 69

CHAPITRE IX

LE CAFÉ DES BAINS CHINOIS

Rentrée en France de Charles-Maurice, ex-évêque d'Autun. — Il devient ministre des Relations extérieures. — Ses démarches en faveur des émigrés le rendent suspect à la police. — Le café des Bains Chinois. . 79

CHAPITRE X

LE COMTE ARCHAMBAUD ET SON FILS LOUIS

Le comte Archambaud de Périgord à Neuilly sous le nom de Rolin. — Il est filé par la police. — La citoyenne de Jarnac et la citoyenne de Poix. — Un jeune homme de seize ans qui serait Louis de Périgord. — Le comte Archambaud de Périgord est rayé de la liste des émigrés par les soins de son frère Talleyrand 85

CHAPITRE XI

LOUIS DE PÉRIGORD ENTRE AU SERVICE

L'hôtel de Galliffet et le salon de la rue d'Anjou. — Esprit et tournure de Louis de Périgord. — Il s'engage au 10e régiment de chasseurs. — Le colonel Auguste Colbert 97

CHAPITRE XII

LOUIS DE PÉRIGORD EN BAVIÈRE

Pages.

Louis de Périgord sous-lieutenant. — La revue d'inspection du 20 octobre 1804. — Louis de Périgord est nommé aide de camp du maréchal Berthier, major-général de la Grande Armée. — Edmond de Périgord. — Campagne d'Austerlitz. — Louis de Périgord en Bavière avec le maréchal Berthier. — M. Otto, ministre de France en Bavière. — Le roi de Bavière, Max-Joseph, ami du comte Archambaud de Périgord. — M. de Montgelas, ministre du roi de Bavière, et Mme de Montgelas — Lettre de Mme de Montgelas à Talleyrand 105

CHAPITRE XIII

LE ROI MAX-JOSEPH

La reine de Bavière. — Mariage de sa belle-fille, la princesse Auguste, avec Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie. — Lettre du roi de Bavière à Talleyrand ; ce qu'il dit de Louis de Périgord. — Les anciens amis de Max-Joseph à Paris. — La décoration du Mérite militaire et du Lion. — Louis de Périgord membre de la Légion d'honneur 125

CHAPITRE XIV

LES MISSIONS DE LOUIS DE PÉRIGORD

Louis de Périgord va faire une tournée d'inspection dans le pays de Salzbourg et le Tyrol. — Sa lettre au maréchal Berthier, prince de Neuchâtel. — Difficultés avec l'Autriche au sujet des bouches du Cattaro. — M. de Larochefoucauld et le général An-

Pages.

dréossy à Vienne. — Lettre du prince de Liechtenstein au prince de Neuchâtel. — Louis de Périgord est envoyé à Vienne. — Il écrit au prince de Neuchâtel. — Retour de Louis de Périgord à Munich . 137

CHAPITRE XV

FIN DU SÉJOUR EN BAVIÈRE

La Confédération du Rhin. — Les ratifications du traité sont échangées à Munich. — Le prince de Neuchâtel charge Louis de Périgord de porter au prince de Bénévent tous les papiers du traité et à l'Empereur le rapport des maréchaux sur la bataille d'Austerlitz. — Bruits de guerre avec la Prusse. — Souvenirs que le prince Berthier laisse en Bavière . . . 157

CHAPITRE XVI

PROJETS DE MARIAGE

Projets de mariage pour Louis de Périgord. — Le trio d'amies : Mlle de Permon épouse le général Junot, plus tard duc d'Abrantès ; Mlle de Périgord épouse M. Just de Noailles, qui deviendra prince de Poix ; Mlle de Cazeaux est destinée à Louis de Périgord. — Questions de l'Empereur sur le mariage de Louis. — Ruine de la famille de Cazeaux. — Louis de Périgord rejoint le prince de Neuchâtel 165

CHAPITRE XVII

LOUIS DE PÉRIGORD A IÉNA

Les choses se brouillent avec la Prusse. — Le marquis de Lucchesini, ministre de Prusse à Paris, et la *marchesina*. — Le prince de Neuchâtel à Augsbourg. — Ses lettres à M. Otto. — Victoires de